


Mars 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольствен ная и сельскохозяйств енная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
---	--	--------------------	---	---	---	--

## Comité du Programme et Comité financier

**Cent sixième session du Comité du Programme et  
Cent trente-huitième session du Comité financier**

**Rome, 21-25 mars 2011**

**Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse 2010  
(Programme de travail et budget 2010-11)**

<b>Table des matières</b>	<b>Page</b>
<b>I. Processus d'examen à mi-parcours</b>	5
<b>II. Bilan de l'exécution à mi-parcours</b>	6
A. Progrès accomplis vers l'obtention des résultats	6
B. Résultats financiers	9
<b>III. Gains d'efficience supplémentaires et économies ponctuelles</b>	13
<b>IV. Examen récapitulatif de l'exécution (Objectifs stratégiques et fonctionnels)</b>	16
<i>Annexe I: Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-2011 et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11</i>	55

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

**Pour toute question concernant ce document, prière de s'adresser à:**

**M. Boyd Haight**  
**Directeur du Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources**  
**Tél. +39 (06) 570-55324**

## Résumé

- Le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours (Programme de travail et budget 2010-11) permet de tenir le Comité du Programme et le Comité financier informés des progrès accomplis dans la réalisation du programme de travail approuvé et aide les organes directeurs à prendre des décisions sur les propositions de virement de ressources entre chapitres du budget pour atteindre les résultats convenus pour l'exercice biennal.
- On trouvera dans le rapport de 2010:
  - i. un résumé du processus d'examen à mi-parcours et des enseignements tirés de l'expérience;
  - ii. une vue d'ensemble de l'exécution du programme de travail: progrès accomplis vers les résultats; résultats financiers; et progrès dans la réalisation de nouveaux gains d'efficacité et de nouvelles économies ponctuelles;
  - iii. un bilan de l'exécution, y compris une évaluation des résultats pour chaque résultat de l'Organisation contribuant aux objectifs stratégiques et fonctionnels;
  - iv. aux fins de l'examen et de l'approbation du Comité financier, le Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-11 et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11 (Annexe I).
- Avec le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours, la FAO se livre pour la première fois à une activité de suivi annuel et d'établissement de rapport en se reportant au nouveau cadre axé sur les résultats. La présentation et le contenu sont donc amenés à évoluer, compte tenu des avis donnés par les comités et des enseignements qui auront été tirés de l'expérience. Les premiers enseignements à tirer concernent les liens étroits qui existent entre le suivi axé sur les résultats et les initiatives du PAI relatives aux ressources humaines, au changement de culture et à la gestion des risques de l'Organisation.
- Sur les 56 résultats de l'Organisation, 50 ont été jugés « conformes aux prévisions ». La réussite repose essentiellement sur le travail en partenariat, l'engagement au niveau des pays et la mobilisation de ressources. On retiendra en particulier de cet exercice l'importance des liens programmatiques et l'intérêt qu'il y a à mettre à profit les acquis de l'expérience. En 2011, plusieurs mesures correctives devront être appliquées: pourvoir les postes vacants, revoir l'éventail des compétences dans les bureaux décentralisés et mieux aligner les ressources extrabudgétaires sur les résultats de l'Organisation. Les facteurs de réussite, les enseignements tirés de l'expérience et les mesures correctives ont été pris en compte lorsqu'il a été question de déterminer quels domaines de travail devaient être mis en avant ou, à l'inverse, en retrait, dans le cadre du PTB 2012-13.
- Plus de 45 pour cent des ouvertures de crédits nettes et 54 pour cent des ressources extrabudgétaires disponibles au titre des objectifs stratégiques et fonctionnels ont été dépensés en 2010. Sur l'ensemble de l'exercice biennal, les dépenses financées au moyen des fonds extrabudgétaires devraient être supérieures de 28 pour cent à ce qui était prévu dans le PTB 2010-11.
- De nouveaux gains d'efficacité et de nouvelles économies ponctuelles seront réalisés, conformément aux attentes. On trouvera en outre dans ce rapport des exemples d'initiatives susceptibles de rendre l'exécution des programmes de la FAO plus efficace et plus efficace, initiatives financées par le Fonds d'innovation.

**Mesures suggérées au Comité du Programme et au Comité financier**

- Les Comités sont invités à:
  - examiner les progrès réalisés vers l'obtention des résultats et les résultats financiers présentés dans le Rapport, et à donner des avis sur tout ajustement qu'il conviendrait d'apporter au programme de travail convenu;
  - donner des orientations en vue de l'amélioration de la présentation et du contenu des prochains rapports de synthèse sur l'examen à mi-parcours.

**Encadré 1: Principaux éléments du cadre de résultats de la FAO****Vision de La FAO**

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux.

**Les trois Objectifs mondiaux:**

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

**Objectifs stratégiques**

- A. Intensification durable de la production agricole
- B. Croissance de la production animale durable
- C. Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- D. Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- E. Gestion durable des forêts et des arbres
- F. Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- G. Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- H. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- I. Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles
- K. Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales
- L. Croissance et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

**Objectifs fonctionnels**

- X. Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes
- Y. Administration efficace et efficace

**Fonctions essentielles**

- a. Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et long termes
- b. Collecte et fourniture d'informations, connaissances et statistiques
- c. Élaboration d'instruments internationaux et de normes
- d. Options et avis en matière de politiques et de législation
- e. Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités
- f. Sensibilisation et communication
- g. Interdisciplinarité et innovation
- h. Partenariats et alliances

## I. Processus d'examen à mi-parcours

### *Contexte*

1. Après avoir approuvé le Cadre stratégique 2000-19, le Plan à moyen terme 2010-13 et les diverses modifications aux Textes fondamentaux découlant de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, la Conférence de la FAO a mis en place un cadre axé sur les résultats pour la planification de ses activités (toutes sources de financement confondues), leur suivi et l'établissement de rapports.
2. Le suivi des résultats et l'établissement de rapports sont des composantes essentielles de la gestion axée sur les résultats. Ils permettent de disposer d'informations à jour afin, notamment, d'apporter des corrections aux plans en cours d'exécution et d'orienter la planification prévisionnelle. L'objectif recherché est d'améliorer l'exécution du Programme et d'atteindre ainsi les résultats de l'Organisation.
3. À l'issue d'une série de consultations tenues en 2010 avec le Comité du Programme et le Comité financier, le Conseil a approuvé les trois principaux éléments des dispositifs de suivi et d'établissement de rapports: i) Suivi du plan de travail; ii) Examen à mi-parcours et iii) Évaluation à la fin de l'exercice biennal.
4. Le rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours permet de tenir le Comité du Programme et le Comité financier informés des progrès accomplis dans la réalisation du programme de travail approuvé et aide les organes directeurs à prendre des décisions sur les propositions de virement de ressources entre chapitres du budget pour atteindre les résultats convenus pour l'exercice biennal. Il fournit également des informations qui permettent aux responsables de procéder, en toute connaissance de cause, aux ajustements nécessaires pour le reste de l'exercice biennal et d'élaborer des plans pour l'exercice suivant.
5. Le présent rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours constitue le premier exercice du genre pour l'Organisation, s'agissant du suivi annuel des résultats et de la communication d'informations dans le contexte du nouveau cadre de gestion axée sur les résultats. La présentation et le contenu sont donc amenés à évoluer, compte tenu des avis donnés par les comités et des enseignements qui auront été tirés de l'expérience.

### *Processus d'examen à mi-parcours*

6. L'examen à mi-parcours, conduit à la fin de la première année de l'exercice biennal, est une autoévaluation qualitative réalisée par les cadres de la FAO. Il s'appuie sur les activités de suivi menées en continu et sur les évaluations de milieu d'année, et il les complète. Chaque unité (bureau régional ou sous-régional, division du Siège et bureau de liaison) évalue les progrès accomplis en vue d'obtenir les résultats d'activité et, partant, les résultats de l'Organisation, tels que convenus par les équipes stratégiques constituées à l'échelle de l'Organisation. À partir d'informations générées dans le cadre d'un processus continu à l'échelle de l'Organisation, les chefs d'équipes stratégiques sont en mesure d'évaluer les progrès globaux.
7. L'examen à mi-parcours repose sur une collecte d'informations ciblée et ses conclusions sont présentées sous forme d'appréciations associées à un code couleur, à savoir:
  - Vert: « conformes aux prévisions » - les progrès sont conformes aux prévisions et ne devraient pas être gravement compromis en cas d'obstacle ou en situation de risque;
  - Jaune: « à suivre de plus près » - l'exécution se heurte à certaines difficultés qui font obstacle à l'obtention du résultat, en retardant ou en entravant les activités d'une manière ou d'une autre; des mesures correctives sont nécessaires;
  - Rouge: « compromis » - des obstacles de taille ou des risques sérieux ont été détectés et l'on peut s'attendre à ce qu'ils compromettent gravement les progrès vers l'obtention du résultat; des mesures correctives sont indispensables.

8. L'examen à mi-parcours permet d'alerter les responsables d'unités lorsque des résultats d'activité doivent être suivis de plus près ou lorsque des mesures doivent être prises, et d'informer les chefs d'équipes stratégiques sur les principaux problèmes qui gênent l'obtention des résultats de l'Organisation et demandent une réponse coordonnée.

9. On a procédé pour l'examen à mi-parcours comme pour le Programme de travail et budget de l'exercice à venir, à savoir, en particulier, qu'on a tenu compte des domaines qu'il est proposé de mettre en avant ou, à l'inverse, en retrait, sur la base des enseignements tirés de l'expérience à l'issue de la première année de l'exercice actuel.

#### *Enseignements tirés du premier examen à mi-parcours*

10. Avec l'examen à mi-parcours, l'Organisation procède pour la première fois à une activité de suivi et d'établissement de rapport en se reportant aux cadres axés sur les résultats. Deux grandes leçons ont pu être tirées de ce processus.

11. La première est qu'il faut renforcer les incitations et autres mécanismes qui font que les risques que des résultats ne soient pas obtenus seront portés à l'attention de la Direction, au Siège et dans les régions, en veillant à ce que les cadres puissent se faire une idée juste de l'état d'avancement des activités. À mesure que les comportements évolueront et que les mesures d'incitation seront rodées, cette question deviendra moins problématique. Les initiatives du PAI, s'agissant des ressources humaines, et le changement de culture, contribueront à l'évolution nécessaire des comportements.

12. La seconde est que, pour que les équipes stratégiques et les responsables d'unités adoptent une approche plus systématique de la gestion des risques, il faut les doter de meilleurs outils et de meilleures méthodes. Ceux-ci seront diffusés progressivement au cours de 2011, à mesure que la gestion des risques de l'organisation (GRE) sera mise à l'essai et déployée dans l'ensemble de l'Organisation. L'initiative de GRE devrait rendre les cadres plus à même d'assurer une gestion axée sur les résultats, car elle leur permettra d'identifier et d'analyser, de manière fiable, les facteurs susceptibles d'entraver l'obtention des résultats, et d'élaborer les mesures appropriées pour les atténuer.

#### *Structure du rapport de synthèse sur l'examen à mi-parcours*

13. On trouvera dans le rapport de synthèse:

- une vue d'ensemble de l'exécution du programme de travail: progrès accomplis vers les résultats; résultats financiers; et progrès dans la réalisation de nouveaux gains d'efficacité et de nouvelles économies ponctuelles;
- un bilan de l'exécution, y compris une évaluation des résultats pour chaque objectif stratégique et résultat de l'Organisation;
- le Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-11 et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11, pour examen et approbation par le Comité financier.

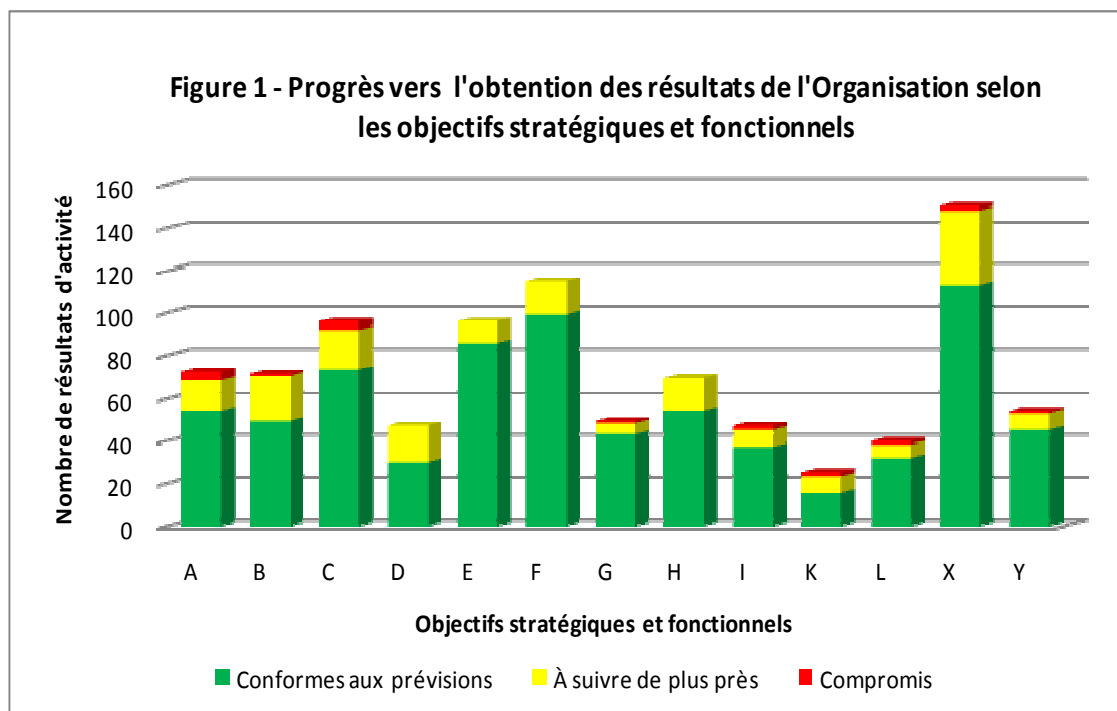
## **II. Bilan de l'exécution à mi-parcours**

14. Le présent chapitre dresse un bilan de l'exécution au terme de la première année, en mettant en lumière les progrès réalisés vers l'obtention des résultats de l'Organisation, les résultats financiers en 2010 et les avancées en matière de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles. On trouvera à l'annexe I le Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-11 et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11, pour examen et approbation par le Comité financier conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier.

### **A. Progrès accomplis vers l'obtention des résultats**

15. La figure 1 présente un aperçu des progrès accomplis vers l'obtention des résultats de l'Organisation contribuant aux objectifs stratégiques et fonctionnels. Elle permet de voir, en un coup

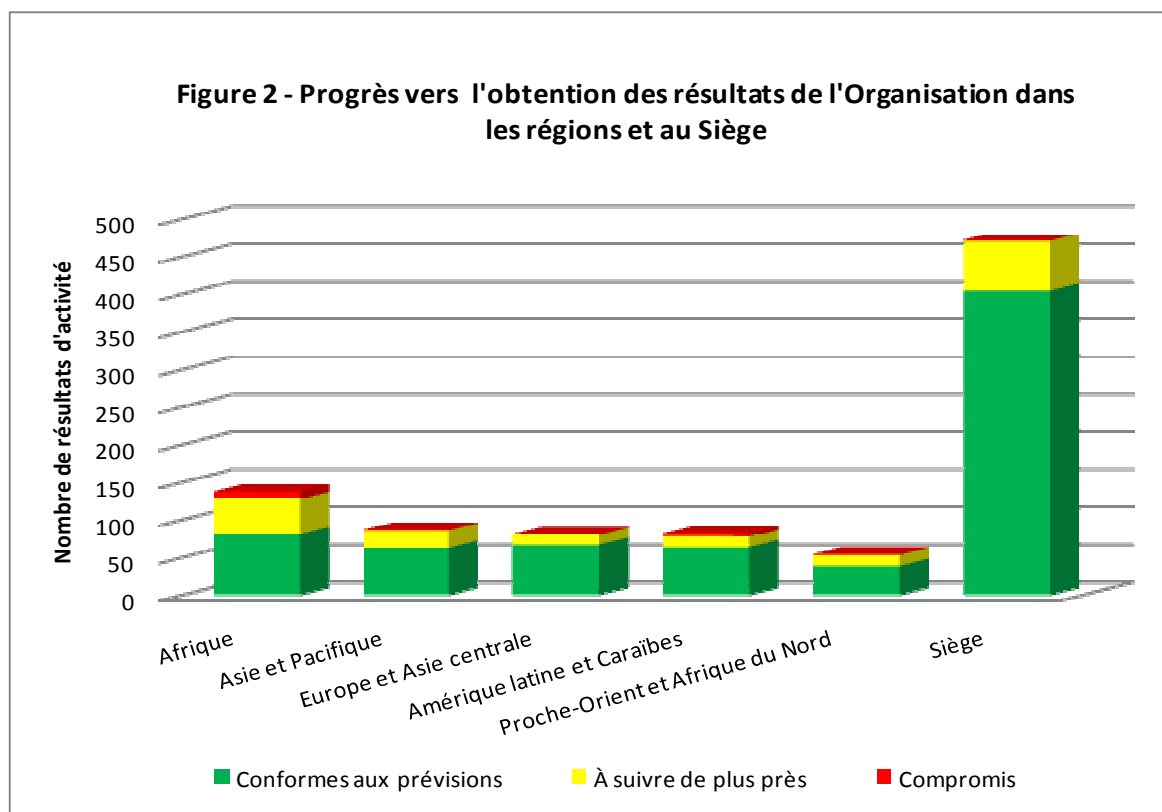
d'œil et pour chaque objectif stratégique et fonctionnel, les différentes appréciations données par les responsables d'unités concernant les résultats d'activités contribuant aux résultats de l'Organisation.



(voir la liste des objectifs stratégiques et fonctionnels à l'encadré 1)

16. En bref, des domaines demandant à être « suivis de plus près » ont été recensés pour chacun des onze objectifs stratégiques, tandis que sept de ces objectifs comportent des activités dont la réalisation est « compromise ». Les deux objectifs fonctionnels comportent des activités demandant à être suivies de plus près et des activités dont l'exécution est compromise.

17. La figure 2 donne un aperçu des appréciations attribuées aux résultats d'activité contribuant aux résultats de l'Organisation dans chacune des cinq régions et au Siège de la FAO. Elle permet de se rendre compte des progrès accomplis par lieu d'affectation.



18. Les difficultés constatées et les mesures définies par les responsables pour y remédier sont présentées pour chaque résultat de l'Organisation dans le chapitre III: *Examen récapitulatif de l'exécution*. De cet examen se dégagent également un certain nombre de facteurs de réussite, d'enseignements à tirer de l'expérience et de mesures à adopter.

### Facteurs de réussite

19. *Travail en partenariat*. La collaboration avec des partenaires externes à l'Organisation a permis à celle-ci d'intervenir dans des domaines où elle bénéficie d'un véritable avantage comparatif, tandis que les partenariats internes ont renforcé les approches interdisciplinaires que la FAO est en mesure d'adopter lorsqu'elle intervient sur des questions de développement, y compris au travers de son réseau de bureaux décentralisés.

20. *Engagement au niveau des pays*. L'engagement au niveau des pays est un facteur manifeste de réussite, lorsqu'on parle des progrès vers l'obtention des résultats de l'Organisation, la plupart étant mesurés en fonction des produits et services de la FAO adoptés au niveau des pays. D'où l'importance d'adopter une approche participative axée essentiellement sur les besoins des parties prenantes dans la formulation des interventions de la FAO.

21. *Mobilisation des ressources*. Dans le cadre de l'approche de budgétisation intégrée, il est absolument vital que l'Organisation soit capable de mobiliser les ressources nécessaires à l'obtention des résultats. Il convient toutefois de prendre des mesures pour mieux aligner les contributions volontaires sur les résultats visés.

### Enseignements tirés

22. *Liens programmatiques*. L'un des principaux enseignements tirés en 2010, et qu'il faudra appliquer dans les prochains cycles de planification en matière de stratégie et d'activités, est qu'il faut renforcer les liens programmatiques à la fois au sein des objectifs stratégiques et entre ces mêmes objectifs. Cela permettra à l'Organisation de mieux coordonner les services rendus aux principaux groupes d'utilisateurs, de tirer parti des synergies et de réduire les doublons. Il conviendra pour cela de renforcer les équipes stratégiques et les mécanismes de coordination des activités inter-objectifs stratégiques.



23. *Mettre à profit les acquis de l'expérience.* Les premiers bilans en matière de suivi de l'exécution des activités axé sur les résultats montrent déjà clairement combien il importe de tirer parti des enseignements pour améliorer les résultats futurs. En effet, la FAO s'efforce d'instituer une culture de la gestion axée sur les résultats, et les responsables pourront constater des avantages tangibles dans l'exécution du Programme.

#### **Mesures requises**

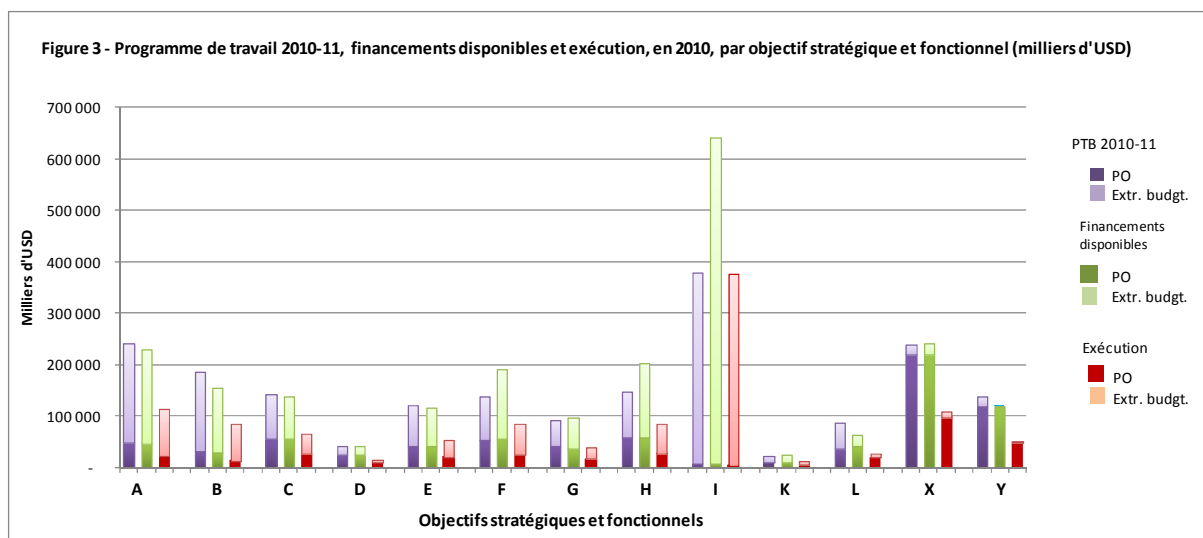
24. *Pourvoir les postes vacants.* Nombre des obstacles signalés dans l'examen à mi-parcours tiennent au déficit de capacités techniques, souvent au niveau des bureaux décentralisés. Des mesures visant à accélérer les recrutements ont été mises en place en 2010 et seront renforcées en 2011.

25. *Revoir l'éventail des compétences dans les bureaux décentralisés.* Les bureaux décentralisés ont parfois besoin, en particulier pour certains objectifs stratégiques, des capacités techniques nécessaires pour gérer les priorités identifiées aux niveaux régional, sous-régional et national. La combinaison des compétences techniques présentes dans les bureaux décentralisés sera revue à la lumière de la conception relative à la structure et au fonctionnement des bureaux décentralisés.

26. *Aligner les ressources extrabudgétaires sur les résultats de l'Organisation.* Dans un certain nombre de cas, les obstacles relevés dans le cadre des résultats de l'Organisation tiennent à l'insuffisance des contributions volontaires reçues ou à un retard dans le règlement des sommes attendues à ce titre. Bien que le total estimatif des ressources disponibles en 2010-11 au titre des contributions volontaires dépasse de 28 pour cent les estimations du PTB 2010-11, la répartition de ces ressources s'écarte parfois de ces mêmes estimations. C'est ainsi que certains domaines d'activité, dans le cadre des objectifs stratégiques, ont reçu des contributions volontaires en excédent, tandis que d'autres n'ont pas mobilisé suffisamment de fonds, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur les résultats qui seront consignés, en regard des indicateurs, dans le Rapport sur l'exécution du Programme. Cette situation montre en outre clairement qu'il faut veiller, dans la stratégie de mobilisation et de gestion des ressources, à ce que les ressources mobilisées soient alignées sur les résultats de l'Organisation.

### **B. Résultats financiers**

27. Le PTB 2010-11 a été approuvé avec un budget de 1000,5 millions d'USD pour les ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire, dont 749 millions d'USD affectés aux Objectifs stratégiques et fonctionnels, le solde étant affecté au Programme de coopération technique, au Programme des Représentants de la FAO, aux dépenses d'équipement, aux dépenses de sécurité et aux imprévus. Les contributions volontaires extrabudgétaires prévues pour appuyer la mise en œuvre du programme de travail axé sur les résultats ont été estimées à 1246 millions d'USD, dont 1231 ont été associés aux Objectifs stratégiques et fonctionnels, et le modeste solde estimé au Programme des Représentants de la FAO et aux dépenses de sécurité. Les ressources de 2010-11 inscrites au budget qui sont disponibles et le taux de mise en œuvre des Objectifs stratégiques et fonctionnels pour 2010 sont indiqués à la figure 3 et expliqués ci-après.



28. Pour les ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire:

- Les chiffres liés au *PTB 2010-11* illustrent les ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire après les ajustements pour les gains d'efficacité et les réductions de coûts ponctuelles, ainsi qu'un ajustement technique pour les taux normalisés dans les bureaux décentralisés, tel qu'expliqué dans le Rapport annuel sur l'exécution du budget et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11 (*Annexe I*).
- Les *fonds disponibles* reflètent les ajustements des chapitres budgétaires découlant de la préparation des plans de travail biennaux, tels qu'approuvés par le Comité financier à sa session d'octobre 2010<sup>1</sup>.
- La *mise en œuvre* fait référence aux dépenses recensées à la fin de l'année 2010, autrement dit après la première année de mise en œuvre du PTB 2010-11, et s'appuie sur les comptes non vérifiés de l'Organisation; en 2010, les ouvertures de crédit nettes pour les Objectifs stratégiques et fonctionnels ont été dépensées à hauteur de plus de 45 pour cent.

<sup>1</sup> CL 140/21 (voir paragraphe 24).

29. Concernant les ressources *extrabudgétaires* (par exemple les contributions volontaires):
- Les figures du *PTB 2010-11* illustrent les estimations de ressources extrabudgétaires présentées dans le *PTB 2010-11*.
  - Les *fonds disponibles* correspondent aux ressources extrabudgétaires à la disposition de l'Organisation et dont la dépense est prévue en 2010-11, au moment de la rédaction du présent document en février 2011.
  - La *mise en œuvre* se réfère aux dépenses à la fin de l'année 2010, c'est-à-dire au bout d'un an, et s'appuie sur les comptes non vérifiés de l'Organisation; en 2010, les ressources extrabudgétaires disponibles pour les Objectifs stratégiques et fonctionnels ont été dépensées à hauteur de plus de 54 pour cent.

#### *Perspective des Objectifs stratégiques et fonctionnels*

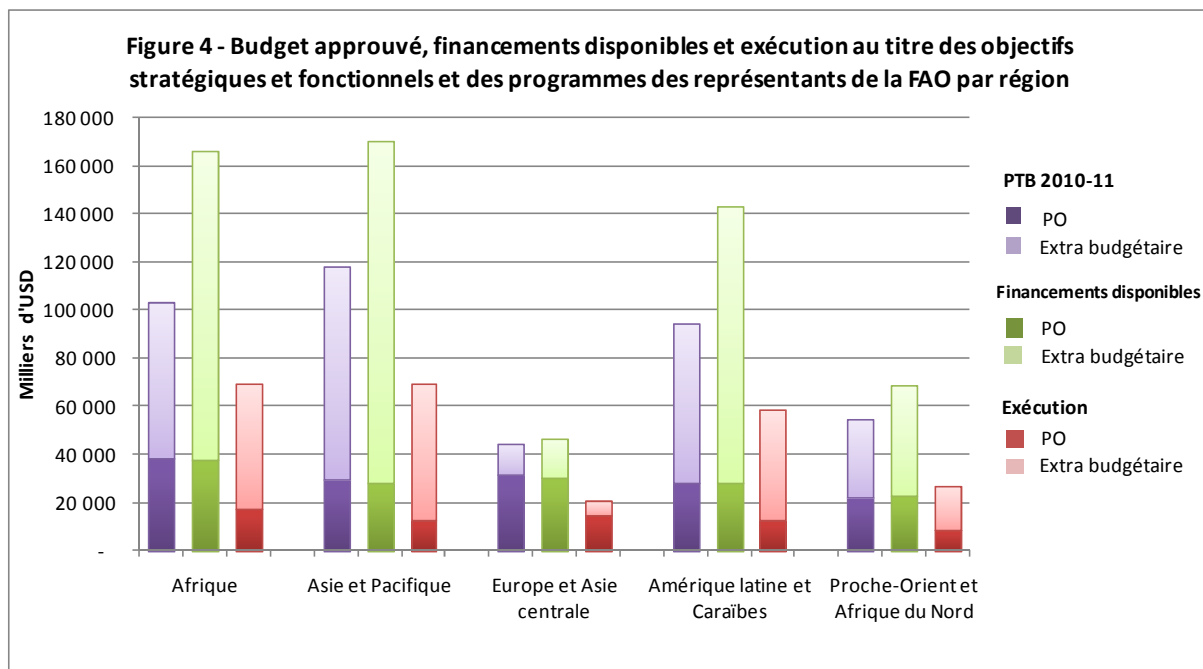
30. Tel qu'expliqué dans le Rapport annuel sur l'exécution du budget et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11 (*Annexe I*), on observe de petites variances des ressources des ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire entre les différents Objectifs stratégiques et fonctionnels dans le cadre de la mise en œuvre habituelle.

31. L'application des contributions volontaires est conforme aux cadres de résultats des Objectifs stratégiques et fonctionnels, avec quelques divergences selon les résultats de l'Organisation concernés. Pour plusieurs Objectifs stratégiques et fonctionnels, les ressources extrabudgétaires disponibles sont significativement supérieures aux estimations du *PTB 2010-11*. Cette variance positive est due à une accélération de la mobilisation des ressources en 2009 qui ne pouvait pas être prévue à l'époque où le *PTB 2010-11* était en préparation, près d'un an avant le début de l'exercice biennal.

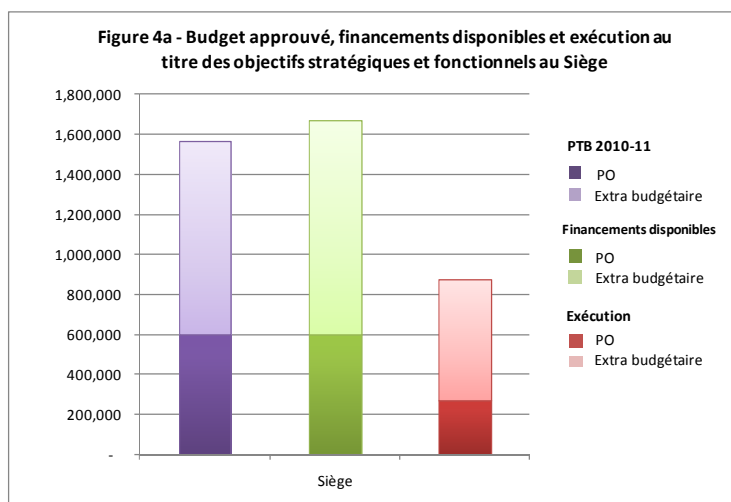
32. À titre d'exemple, l'actuelle estimation des ressources extrabudgétaires pour l'*OS I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles* excède de plus de 70 pour cent son estimation dans le *PTB 2010-11*. Cela est dû à l'association initiale de projets d'intervention d'urgence à l'*OS I* plutôt qu'à des Objectifs stratégiques techniques connexes et illustre le besoin de mettre l'accent sur la réponse aux crises sur le terrain. D'autres Objectifs stratégiques dont les ressources extrabudgétaires ont augmenté de façon importante sont l'*OS F – Gestion durables des terres, des eaux et des ressources génétiques et réponses améliorées aux défis de l'environnement mondial ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture* et l'*OS H – Sécurité alimentaire améliorée et meilleure nutrition*, avec 63 pour cent d'augmentation chacun. Au total, les fonds disponibles provenant de ressources extrabudgétaires comptent 343 millions d'USD (soit 28 pour cent) de plus que la somme estimée dans le *PTB 2010-11*. À titre de comparaison, l'exercice biennal 2008-09 présente une variance positive de 33 pour cent.

#### *Perspective régionale*

33. Le budget approuvé, les fonds disponibles et la mise en œuvre des Objectifs stratégiques et fonctionnels et du Programme des Représentants de la FAO par région sont indiqués à la figure 4. Si toutes les régions ont davantage de fonds disponibles provenant de ressources extrabudgétaires que ne l'indiquaient les estimations du *PTB 2010-11*, cette tendance était particulièrement manifeste en Afrique (avec le double environ), en Amérique latine et dans les Caraïbes (75 pour cent d'augmentation) et en Asie et dans le Pacifique, avec 61 pour cent d'augmentation. La mise en œuvre de financements extrabudgétaires disponibles se montait environ à 41 pour cent dans toutes les régions, excepté en Europe et en Asie centrale, où elle était de 37 pour cent. En général, la mise en œuvre des ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire du *PTB 2010-11* atteignait un niveau légèrement plus élevé que dans le cas des ressources extrabudgétaires, se chiffrant entre 40 pour cent au Proche-Orient et en Afrique du Nord et 48 pour cent en Europe et en Asie centrale.



34. Par rapport aux régions, et comme l'indique la figure 4a, les ressources extrabudgétaires disponibles au Siège se rapprochaient davantage de celles prévues au budget du PTB 2010-11. Le Siège a également été en mesure d'opérer un taux de mise en œuvre plus élevé, avec 45 pour cent des ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire et 60 pour cent des fonds extrabudgétaires disponibles dépensés pour les Objectifs stratégiques et fonctionnels en 2010.



*PCT, Dépenses d'équipement et dépenses de sécurité*

35. Une part des ressources du PTB est inscrite au budget au titre du Programme de coopération technique (PCT), des dépenses d'équipement et des dépenses de sécurité. Depuis le 15 janvier 2011, le taux de mise en œuvre du PCT par rapport aux ouvertures de crédit de 2008-09 était de 78 pour cent, et le taux de mise en œuvre par rapport aux ouvertures de crédit de 2010-11 s'élevait à 11 pour cent, comme l'indique un document distinct.<sup>2</sup> En 2010, le taux de mise en œuvre des ouvertures de crédit nettes du Programme ordinaire pour les dépenses d'équipement a été de 37 pour cent et de 43 pour cent pour les dépenses de sécurité.

<sup>2</sup> JM 2011.1/5 Rapport sur la mise en œuvre du Programme de coopération technique (PCT).

### III. Gains d'efficacité supplémentaires et économies ponctuelles

#### Contexte et approche

36. Les crédits budgétaires approuvés pour l'exercice 2010-11 s'élèvent à 1 000,5 millions d'USD, déduction faite de 12,4 millions d'USD de gains d'efficacité supplémentaires non identifiés et de 10,4 millions d'USD d'économies ponctuelles. Ces gains d'efficacité et ces économies viennent s'ajouter aux 19,6 millions d'USD de gains d'efficacité déjà planifiés dans le PTB 2010-11 et aux 5,31 millions d'USD d'économies à réaliser au titre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI). La Conférence a demandé au Directeur général de faire rapport au Comité financier sur les ajustements apportés au Programme de travail pour tenir compte des économies et gains d'efficacité supplémentaires qui ne figuraient pas dans la structure par chapitre à ce moment-là.

37. Dans le cadre du processus de planification des activités pour l'exercice 2010-11, les départements et les bureaux ont défini des mesures pour atteindre des objectifs quantifiés de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles conformément à l'approche globale de l'Organisation<sup>3</sup>. Le Comité financier, après avoir examiné les mesures prises en avril 2010, a invité le Secrétariat à poursuivre l'effort d'économie en veillant à préserver la qualité et l'efficacité des services assurés aux États Membres, conformément à la définition convenue des gains d'efficacité, et a demandé des rapports réguliers sur la gestion du Fonds d'innovation<sup>4</sup> et sur ses résultats. Un rapport a été présenté en octobre 2010, et le présent chapitre donne une vue d'ensemble de la situation en 2010.

#### Gains d'efficacité

38. Les 12,4 millions d'USD d'économies découlant de gains d'efficacité supplémentaires seront réalisées au cours de l'exercice 2010-11, grâce à des mesures mises en place en 2010 au titre de quatre des cinq possibilités de gains d'efficacité identifiées dans l'approche globale.

39. *Diminution du coût des intrants* (économie estimée à 5,0 millions d'USD). L'initiative de l'Organisation visant à réduire les taux de rémunération des retraités des Nations Unies employés par la FAO a pris effet en juillet 2010 et a permis de réaliser des économies considérables. Les frais de voyage ont été réduits grâce à un contrat de services de voyages d'un meilleur rapport coût-efficacité, des voyages organisés au plus tôt et des billets réservés à l'avance, ainsi que l'achat de billets d'avion auprès de compagnies low-cost et l'acquisition de billets en ligne. D'autres économies ont été réalisées grâce à des initiatives écologiques, comme celle visant à limiter les impressions. L'investissement dans la connectivité, la recherche systématique des fournisseurs de télécommunications offrant les tarifs les plus bas du marché et un recours accru à la téléconférence et à la vidéoconférence ont permis de faire des économies sur les dépenses de télécommunications. La hausse nettement inférieure aux augmentations budgétisées des plans généraux d'assurance médicale tient essentiellement aux économies découlant de diverses mesures de limitation des coûts adoptées par le Secrétariat.

40. *Rationalisation des processus de soutien opérationnel et administratif* (économie estimée à 2,9 millions d'USD). Plusieurs initiatives ont été retenues dans ce domaine et visent notamment à réduire la longueur des documents de façon à diminuer les coûts de publication et de traduction, réduire le stockage des documents, communiquer les documents au format électronique et gérer les sites web au moyen de systèmes de gestion des contenus. Un meilleur ciblage des destinataires des documents a permis de réduire le nombre d'exemplaires produits. La redistribution des tâches incombant au personnel et la formation ont permis de réduire le recours à des consultants dans certaines divisions. S'agissant des bureaux décentralisés, une collaboration accrue entre la FAO et d'autres institutions a donné lieu à des économies d'échelle et des synergies en matière de sécurité et d'achats.

<sup>3</sup> Approche globale visant à réaliser des gains d'efficacité durables: a) la diminution du coût des intrants; b) la rationalisation des processus de soutien opérationnel et administratif; c) la déstratification sélective; d) l'ajustement progressif de la combinaison des ressources humaines; et e) l'amélioration de la base de financement du Programme de travail en ayant recours à d'autres ressources extrabudgétaires.

<sup>4</sup> CL 139/8, paragraphes 23-26.

41. *Ajustement progressif de la combinaison des ressources humaines* (économie estimée à 2,4 millions d'USD). Il s'agit notamment de déclasser des postes, tels que ceux libérés par un départ en retraite, pour accroître la proportion de ressources hors personnel employée pour l'exécution du Programme de travail, tout en contribuant à réaliser des économies et en encourageant un recours accru à des jeunes cadres. On veille à gérer avec soin ces ajustements afin d'offrir des évolutions de carrière au personnel et d'obtenir la combinaison personnel/ressources humaines hors personnel la mieux adaptée aux services à fournir, et de préserver le niveau critique de connaissances techniques institutionnelles et de capacités.

42. *Amélioration de la base de financement du Programme de travail en ayant recours à d'autres ressources extrabudgétaires* (économie estimée à 2,1 millions d'USD). Il s'agit notamment d'examiner et d'améliorer la politique de recouvrement des coûts, y compris le suivi et le recouvrement dans les délais des recettes, la mise en place d'un système plus efficace de recouvrement des coûts imputables aux services d'appui technique rendus au PCT et aux projets relevant de fonds fiduciaires et des efforts de collaboration avec d'autres institutions pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires.

### **Économies ponctuelles**

43. La Conférence a précisé que l'économie ponctuelle de 10,4 millions d'USD devrait être réalisée au travers d'initiatives visant à faire des économies fortuites et ponctuelles au cours du seul exercice 2010-11. La question des postes vacants est ponctuellement réglée par le recours à une main d'œuvre temporaire recrutée sur une courte durée, ce qui se traduit par des économies ponctuelles et ne compromet pas les résultats escomptés au titre du Programme de travail. D'autres économies ponctuelles sont réalisées en réduisant les frais de voyages, en limitant la portée de réunions et de documents programmés, ou en les annulant, et en reportant d'autres dépenses de fonctionnement non obligatoires comme l'achat d'équipement. Bien que des efforts aient été faits pour que les résultats escomptés au titre du Programme de travail ne soient pas compromis par ces économies, des divisions ont souligné que celles-ci n'étaient pas viables.

### **Fonds d'innovation**

44. Le Fonds d'innovation a été établi pour encourager, aider et récompenser les mesures créatives qui augmentent l'efficacité et l'efficacité de l'exécution des programmes de la FAO. Il sert de capital d'amorçage pour investir dans des mesures visant à réaliser des économies et accroître l'efficacité, et pour stimuler et récompenser les unités qui présentent des propositions innovantes et convaincantes. Le Fonds est doté d'un budget de 1,4 million d'USD en 2010-115.

45. Le Fonds est administré par le Directeur général adjoint (Opérations), qui a appelé toutes les unités, y compris dans les bureaux décentralisés, à formuler des propositions, encourageant tout particulièrement celles chargées de filières d'activités administratives et opérationnelles et celles appuyant les stratégies d'appui aux huit fonctions essentielles. Au total, 41 propositions ont été reçues et examinées par un groupe d'examen par les pairs constitué de fonctionnaires issus de toute l'Organisation. Les membres de ce groupe ont noté les propositions selon quatre critères d'évaluation:

- a) la mesure proposée comporte une approche innovante qui a des effets à l'échelle institutionnelle, au-delà de ceux de la diligence normale;
- b) les économies attendues ont un caractère récurrent;
- c) la mesure proposée se prête à l'adaptation par d'autres ou à une reproduction à grande échelle;
- d) la mesure proposée contribue à l'efficacité et à l'efficacité des plans de travail axés sur les résultats des unités concernées.

---

<sup>5</sup> C 2009/15 paragraphe 190.

46. Sur la base des recommandations du groupe, le Directeur général adjoint (Opérations) a alloué, en juillet 2010, une enveloppe de 1,3 millions d'USD aux 19 propositions retenues<sup>6</sup>. Les enveloppes variaient entre 8 500 USD et 100 000 USD, avec une moyenne de 65 000 USD. Le groupe d'examen par les pairs se réunira en tant que groupe consultatif deux fois par an pour examiner les progrès réalisés dans l'exécution des différents projets, et pour assurer le suivi des mesures susceptibles d'être reproduites à grande échelle. Il communiquera ses conclusions et ses recommandations au Directeur général adjoint (Opérations).
47. On trouvera ci-après un aperçu des progrès réalisés pour certaines de ces propositions et de leur potentiel de reproduction à grande échelle.
48. *Automatisation de la mise au point d'outils de télé-enseignement pour les États Membres de la FAO.* Une version prototype du projet de logiciel visant à automatiser la production de matériel de télé-enseignement a été mise au point. La version finale du logiciel sera prête en septembre 2011. On pourra ainsi l'appliquer à plus grande échelle afin d'obtenir des gains d'efficacité similaires pour tous les cours de téléenseignement produits par le Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation en collaboration avec les divisions techniques de la FAO.
49. *Réduction des coûts de logiciel et renforcement de l'interopérabilité grâce à un logiciel de statistiques à code source ouvert.* Un module de formation sur l'utilisation de logiciels de statistiques libres et à code source ouvert a été mis au point. Une télé-enquête a permis de mettre en évidence des possibilités concrètes d'obtenir des gains d'efficacité et de réaliser des économies, grâce au déploiement à plus grande échelle du projet.
50. *Bureaux paysagers / espaces tampons au niveau de la division.* Des plans ont été conçus pour quatre bureaux paysagers. La mise en œuvre est prévue d'ici octobre 2011. Cette meilleure utilisation de l'espace donnera lieu à des économies.
51. *Structure des bureaux respectueuse de l'environnement.* Un certain nombre de mesures éco-efficaces pour les bureaux décentralisés ont été identifiées et appliquées au bureau de la Représentation de la FAO au Pérou. Elles concernent la gestion, le recyclage et la réduction des déchets, l'établissement d'une station de compostage et l'installation de systèmes de climatisation économes en énergie. La Représentation de la FAO au Pérou met au point de la documentation sur le processus afin qu'il puisse être reproduit dans d'autres bureaux décentralisés.
52. *Mise en place d'un environnement collaboratif pour la production de documents officiels.* L'utilisation d'outils internet pour la production collaborative de documents ne se traduira pas seulement par une amélioration de la qualité des documents, mais aussi par une diminution des délais nécessaires pour leur examen et leur approbation.
53. *Promotion et amélioration du mécanisme de collecte de fonds en ligne.* Le nouveau système de collecte de fonds en ligne, qui sera testé au cours du premier trimestre de 2011, permettra à la FAO de communiquer automatiquement dans les six langues de l'Organisation des messages de mobilisation et de sensibilisation.
54. *Mise au point d'une série de modules d'auto-apprentissage en ligne sur l'investissement rural.* Les grandes lignes du programme, comprenant les éléments d'apprentissage et le type de contenu de chacun des 11 modules d'auto-apprentissage, ont été définies. La moitié seront disponibles d'ici au mois de mars 2011. Des gains d'efficacité devraient être réalisés du fait que le personnel de la FAO passe moins de temps à dispenser des formations sur l'investissement rural.
55. *Espace de travail virtuel pour faciliter la communication sur la sécurité sanitaire des aliments au Siège.* L'espace de travail devrait faciliter la mise en place effective d'un réseau technique sur la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle de la FAO, tout en limitant l'impact d'un tel réseau en terme de budget, de temps et de ressources humaines.

---

<sup>6</sup> FC 135/6, Annexe III.

56. *Renforcement des capacités pour les agents du changement dans les équipes régionales et de pays pour l'objectif stratégique I.* Des outils d'apprentissage ont été mis au point pour un atelier de renforcement des capacités destiné aux agents du changement, qui se tiendra en mai 2011, et sera ensuite reproduit par les participants dans leurs régions/pays respectifs.

## **IV. Examen récapitulatif de l'exécution**

### **Introduction**

57. L'examen récapitulatif de l'exécution présente pour chaque objectif stratégique et fonctionnel une vue d'ensemble des progrès réalisés en 2010. Il comprend, pour chaque objectif stratégique, un graphique, ainsi qu'une appréciation globale et un bref descriptif présentant, pour chacun des résultats de l'Organisation, les grandes réalisations et les principaux domaines à risque pour lesquels des mesures d'atténuation ont été ou vont être prises.

58. Pour chaque objectif, le graphique représente, à l'aide de différentes couleurs, le nombre de résultats d'activité contribuant aux résultats de l'Organisation que les responsables ont jugés comme étant « conformes aux prévisions » (vert), « à suivre de plus près » (jaune) ou « compromis » (rouge). Il donne en outre une idée de la répartition des différentes notes attribuées au sein de chaque résultat de l'Organisation. Il est important de noter que dans ce graphique, toutes les contributions sont placées sur un pied d'égalité, bien que les ressources qui leur sont allouées – aussi bien ordinaires que volontaires – varient d'une contribution à l'autre.

59. L'appréciation générale pour chaque résultat de l'Organisation, avec le code couleur correspondant, représente l'évaluation globale du responsable de l'équipe stratégique s'agissant des progrès réalisés vers l'obtention du résultat de l'Organisation. Sur les 56 résultats de l'Organisation, 50 ont été jugés « conformes aux résultats », tandis que six demandent à être suivis de plus près.

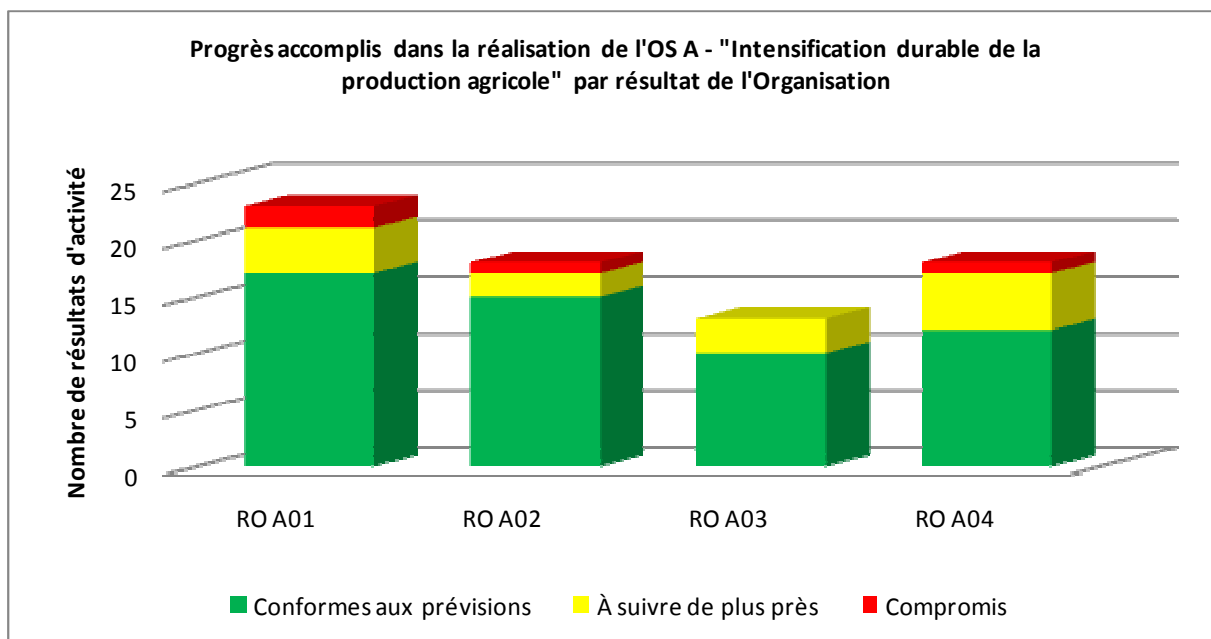
### **A – Intensification durable de la production agricole**

#### *Vue d'ensemble*

60. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des quatre résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

61. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer: une collaboration étroite avec un large éventail de partenaires aux niveaux national, régional et mondial, les bureaux décentralisés de la FAO et l'Objectif stratégique I. Le caractère limité des ressources financières, le manque d'expertise technique et les postes vacants non pourvus dans certains bureaux décentralisés ont ralenti certaines contributions, mais ces éléments ne devraient pas avoir de répercussions considérables sur les progrès globaux vers l'obtention des résultats de l'Organisation. La Direction a pris des mesures pour s'assurer que les postes concernés des bureaux décentralisés soient pourvus.





### **Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **A01 - Politiques et stratégies pour l'intensification durable et la diversification de la production agricole aux niveaux national et régional**

Conformes  
aux  
prévisions

62. Des progrès considérables ont été accomplis en matière d'intensification durable de la production agricole (IDPA), en particulier: l'appui du Comité de l'agriculture en faveur d'une approche écosystémique de l'IDPA, la réalisation d'un guide sur l'IDPA à l'intention des décideurs, et la publication de directives et spécifications techniques sur les meilleures pratiques en matière d'IDPA, de diversification et de chaînes de valeur. Des missions d'appui technique se rapportant à l'IDPA, notamment l'agriculture de conservation et la gestion durable des prairies ont été menées à bien dans 21 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe centrale et orientale, du Proche-Orient et d'Amérique centrale. Dans le cadre de l'initiative « Développer des villes plus vertes », qui vise à optimiser les politiques, les cadres institutionnels et les services d'appui relatifs à l'horticulture urbaine et périurbaine, un atelier sous-régional s'adressant aux décideurs a été organisé pour huit pays d'Afrique occidentale et centrale. De plus, un colloque international organisé en collaboration avec le gouvernement du Sénégal et d'autres partenaires servira de base au premier rapport sur la situation de l'horticulture urbaine et périurbaine en Afrique. Des technologies et des pratiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de celui-ci, et des pratiques de riziculture résistantes ont été identifiées. Vingt pays fournissent aujourd'hui des données sur leur production vivrière, grâce aux ateliers de renforcement des capacités qui ont été tenus en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Proche-Orient.

63. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer: une collaboration efficace avec un éventail de partenaires aux niveaux national, régional et international et les bureaux décentralisés de la FAO, la restructuration des groupes de travail et des réseaux régionaux (comme le Réseau africain pour le développement de l'horticulture [RADHORT], le réseau sur le carbone des prairies et le groupe de travail régional sur l'agriculture de conservation, etc.).

## **A02 - Les risques liés aux infestations de ravageurs et aux flambées de maladies transfrontières des plantes sont réduits de façon durable aux niveaux national, régional et mondial**

Conformes  
aux  
prévisions

64. Des activités de réponse aux situations d'urgence ont été menées s'agissant des infestations acridiennes en Géorgie et à Madagascar. Le système d'information sur les acridiens a été élargi à dix pays supplémentaires, dans la région Caucase et Asie centrale. Des plans d'intervention nationaux ont été mis au point dans neuf pays touchés par les infestations acridiennes, et huit autres pays ont appliqué des mesures préventives de lutte antiacridienne. Une trousse à outils en ligne pour les interventions en cas d'urgence acridienne a été mise en place pour permettre aux pays d'intervenir de manière plus efficace et efficiente en cas d'urgence. S'agissant des activités relatives aux ravageurs des plantes transfrontalières autres que les criquets, des orientations ont été données sur l'application intégrée à grande échelle de la technique de l'insecte stérile, dans le cadre de deux colloques internationaux et 20 projets – 15 nationaux et 5 régionaux – en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et au Proche-Orient. Un projet régional de renforcement des capacités nationales de gestion des situations d'urgence liées aux ennemis des cultures a été lancé dans la région de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

65. En ce qui concerne les maladies transfrontières des plantes, 20 pays de la région Caucase et Asie centrale, d'Afrique du Nord, du Proche-Orient et d'Asie du Sud ont évalué leur capacité d'intervention contre la rouille du blé. Un portail consacré à la rouille du blé a été lancé pour informer les pays des dernières avancées en matière de lutte contre cette maladie et d'atténuation de ses effets. Un programme régional sur les maladies du manioc et de la banane a été lancé en Afrique orientale, centrale et australe.

66. L'organe directeur de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) a tenu sa cinquième session. Le Secrétariat a contribué à la mise au point ou à la mise en œuvre de 48 projets de renforcement des capacités phytosanitaires. La participation au processus d'établissement des normes a été favorisée grâce à sept ateliers régionaux et à la refonte du Portail phytosanitaire international.

67. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer: une collaboration efficace avec les bureaux décentralisés de la FAO, les autorités nationales de protection des plantes, les organismes régionaux de protection des plantes, les commissions et organisations de lutte antiacridienne et l'initiative internationale Borlaug contre la rouille du blé. Le Conseil phytosanitaire interafricain a plaidé en faveur de la ratification de la CIPV. Des retards dans la mise en route de projets ont limité les progrès de certaines contributions à l'obtention du résultat de l'Organisation.

## **A03 - Les risques dérivant des pesticides sont réduits de manière durable aux niveaux national, régional et mondial**

Conformes  
aux  
prévisions

68. Neuf directives techniques ont été publiées à l'appui du Code de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Dans le cadre de la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides, 390 nouvelles normes sur les résidus (LMR - limites maximales de résidus) ont été proposées. Le premier atelier de formation sur l'établissement de LMR et l'évaluation des risques liés aux résidus de pesticides a été organisé pour des représentants de 13 pays en développement. L'ajout de deux pesticides, l'endosulfan et l'azinphos-méthyle, à la procédure de consentement préalable en connaissance de cause de la Convention de Rotterdam a été recommandé. Des plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Rotterdam ont été mis au point dans 17 pays d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient, d'Amérique latine et d'Asie centrale, tandis que des projets pilotes de suivi et de notification d'intoxication par les pesticides ont été lancés dans sept pays d'Afrique et du Proche-Orient. De nouveaux projets de terrain de réduction des risques de pesticides ont été lancés dans neuf pays d'Afrique, d'Asie, du Proche-Orient, d'Amérique latine et d'Asie centrale. La réforme de la législation relative aux pesticides a été menée à bien au Laos et amorcée dans quatre autres pays. Des opérations de nettoyage de pesticides périmés sont en cours dans neuf pays d'Afrique, du Proche-Orient et d'Amérique du Sud. Des programmes régionaux de protection intégrée promouvant des fermes-écoles ont été renforcés en Afrique occidentale et septentrionale et

dans la sous-région du grand Mékong. Des représentants de neuf pays d'Amérique latine ont participé à une formation sur les comportements des pesticides dans les sols.

69. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer: une coopération étroite avec l'Organisation mondiale de la santé et le Programme des Nations Unies pour l'environnement, les bureaux décentralisés de la FAO et des organisations régionales comme la Communauté de développement de l'Afrique australe.

#### **A04 - Politiques efficaces et capacités renforcées pour une meilleure gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) y compris les systèmes semenciers aux niveaux national et régional**

Conformes  
aux  
prévisions

70. Le Deuxième Rapport sur l'État des ressources phylogénétiques dans le monde a été lancé. Une Conférence intergouvernementale sur la biotechnologie agricole pour les pays en développement a été organisée, et a débouché en particulier sur la préparation d'un guide pour aider les pays à mettre au point les politiques et les technologies pertinentes. Dix millions d'USD ont été réunis pour le Fonds fiduciaire pour le partage des avantages du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, aux fins de la conservation et de l'adaptation des ressources phylogénétiques au changement climatique. Sept consultations régionales ont été organisées pour la mise à jour du Plan d'action mondial sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Des progrès ont été réalisés dans les préparatifs pour les réunions de l'organe directeur du Traité et du groupe de travail sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

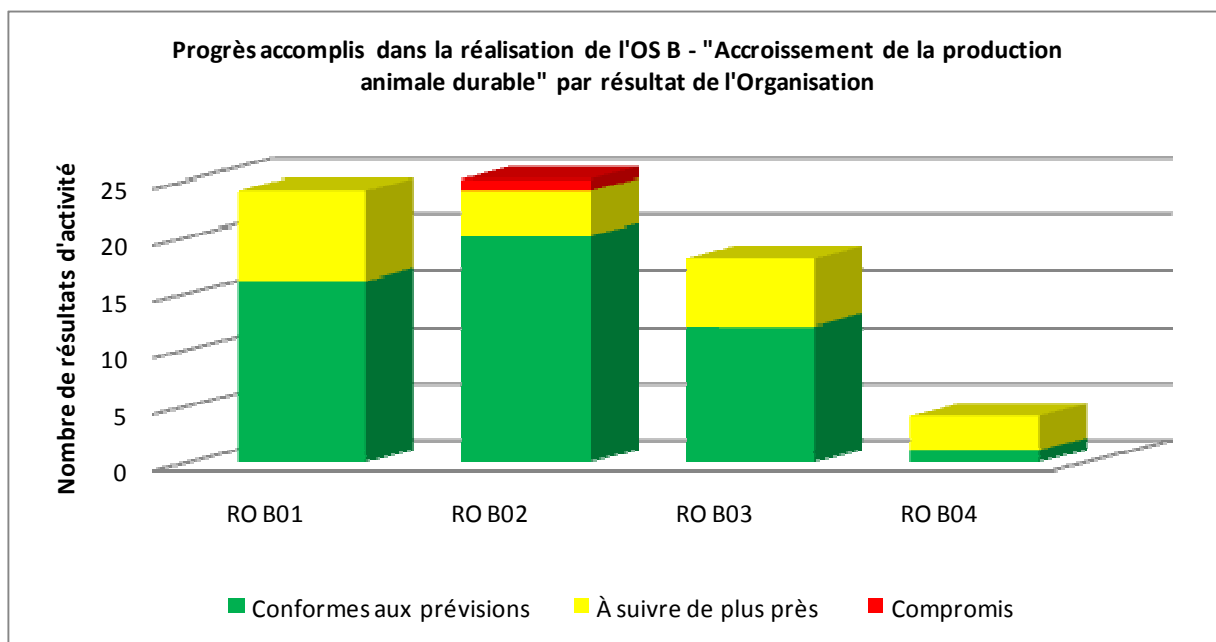
71. Les législations et réglementations relatives aux semences ont été harmonisées entre six pays d'Afrique centrale (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale – CEMAC), une assistance d'urgence dans le domaine des semences a été fournie au Pakistan et des évaluations sur la sécurité des semences ont été menées en Haïti et dans le Sud Soudan. Des progrès ont été accomplis dans des projets d'établissement de systèmes nationaux d'informations sur les semences, d'approches intégrées de la production de semences de riz et de développement des systèmes semenciers des petits exploitants en Asie, en Afrique, en Europe et en Amérique latine. Des travaux ont commencé en vue de la mise au point d'une « boîte à outils » pour une approche systémique reliant conservation des végétaux, amélioration des cultures et mise à disposition de semences de qualité pour les agriculteurs. La mise à disposition d'une variété de riz mutante à maturation précoce (BINA Dhan-7) au Bangladesh a directement contribué à réduire l'insécurité alimentaire.

72. Parmi les principaux facteurs de réussite, on peut citer: une collaboration déterminante avec l'Objectif stratégique I sur les semences d'urgence, avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux et avec les bureaux décentralisés de la FAO.

## **B – Accroissement de la production animale durable**

### *Vue d'ensemble*

73. À la fin de la première année, les progrès dans la réalisation de deux résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions, tandis que deux autres résultats de l'Organisation demandent à être suivis de plus près. Certains domaines d'activité des résultats de l'Organisation demandent à être suivis de plus près, voire sont compromis sous l'effet de postes vacants non pourvus, en particulier dans les bureaux décentralisés, et du report, du lancement différé ou de l'achèvement en retard des activités planifiées.



### **Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **B01 - Le secteur de l'élevage contribue de manière efficace et efficiente à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement économique**

À suivre de plus près

74. Le Gateway to animal welfare, partenariat interinstitutions sur le bien-être animal, a diffusé des informations détaillées d'ordre technique et politique. Vingt-sept rapports de pays sur la volaille, 46 études analytiques en ligne et 4 rapports nationaux sur les produits laitiers ont été publiés. Des publications majeures sont en préparation, sur la conception d'abattoirs, le lait et la nutrition humaine, des directives pour l'examen du secteur de l'élevage et la révision du Système d'information sur les ressources en alimentation animale.

75. Si la plupart des contributions à ce résultat de l'Organisation ont été évaluées comme étant « conformes aux prévisions » du point de vue des réalisations la note globale pour ce résultat correspond à la couleur jaune. Les contributions à ce résultat de l'Organisation classées dans le « jaune » seront suivies de près par les unités chefs de file concernées compte tenu des cas de faible exécution du programme, en particulier dans les régions, essentiellement du fait que certains postes n'ont pas été pourvus ou ont été transférés. Le manque d'experts de l'élevage dans les bureaux décentralisés devrait moins se faire ressentir en 2011, la situation de la dotation en personnel s'étant améliorée.

76. Ce résultat de l'Organisation est complexe car il nécessite une grande diversité de contributions de la part de différentes unités. C'est pourquoi la Direction a estimé qu'il fallait renforcer les liens programmatiques entre les différentes contributions, de façon à parvenir à une plus grande consolidation, à une intégration accrue et à un meilleur ciblage de l'attention. Cet enseignement sera appliqué lors de la formulation du PTB 2012-13.

#### **B02 - Diminution des épizooties et des risques pour la santé humaine qui en découlent**

Conformes aux prévisions

77. L'accent reste placé sur la prévention des maladies animales transfrontalières et sur la lutte contre ces maladies, une attention accrue étant portée sur les maladies à transmission vectorielle et les maladies parasitaires, les zoonoses prioritaires liées à la santé publique vétérinaire ainsi que l'analyse des facteurs déclenchant l'apparition d'une maladie (essentiellement les changements liés à l'environnement et aux systèmes de production). Les contributions liées au Système de prévention et

de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) – Santé animale, au Système mondial d’alerte précoce et de réponse pour les principales maladies animales y compris des zoonoses, au Centre d’urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières et au Centre de gestion des crises - Santé animale sont conformes aux prévisions, les ressources étant souvent partagées entre les différentes unités, notamment les ressources extrabudgétaires mobilisées dans le cadre du programme mondial sur la grippe aviaire hautement pathogène.

78. Les opérations de terrain à l’appui du Programme mondial d’éradication de la peste bovine ont été conclues conformément aux prévisions, tous les pays n’ayant pas encore obtenu le statut de pays indemne de la peste bovine ayant reçu une aide pour préparer et soumettre leur dossier à cette fin à l’Organisation mondiale de la santé animale (activité achevée en janvier 2011). Le cadre de maîtrise progressive (par région) initialement mis au point pour la fièvre aphteuse est en train d’être élargi à d’autres maladies comme la peste des petits ruminants et la brucellose. Ainsi que recommandé dans la deuxième évaluation en temps réel du programme sur la grippe aviaire hautement pathogène, des dispositions ont été prises, en faisant le meilleur usage des enseignements tirés, pour élargir les activités à d’autres maladies animales et zoonotiques d’apparition récente et endémiques ayant un impact important. Dans ce contexte, un accent particulier a été mis sur le développement et l’intégration accrues des réseaux d’opérations, d’épidémiologie et de laboratoires dans les institutions nationales, régionales et continentales pour que ces dispositions soient durables.

79. Des progrès considérables ont été faits en matière de coordination de l’exécution du programme entre le Siège et les sous-régions et de communication directe avec les parties prenantes (Union africaine - Bureau interafricain pour les ressources animales, OMS, UNICEF, OIE). L’Afrique a reporté la mise en œuvre faute d’effectifs. La situation a été résolue et les contributions planifiées devraient être réalisées en 2011.

### **B03 - Meilleure gestion des ressources naturelles, y compris les ressources zoogénétiques, pour la production animale**

Conformes  
aux  
prévisions

80. Dans l’ensemble, les composantes de l’objectif B03 sur les ressources génétiques et les interactions élevage-environnement sont conformes aux prévisions. La mise en œuvre du Plan d’action mondial pour les ressources zoogénétiques est conforme au calendrier, tous les principaux jalons ayant été posés. Plusieurs stratégies et plans d’action nationaux ont été mis au point avec le soutien du Siège et des bureaux décentralisés. L’évaluation des interactions entre élevage et environnement et des politiques y relatives, quoique bien engagée, a quelque peu pâti des retards d’accords de collaboration avec des parties prenantes et de problèmes relatifs aux données, s’agissant en particulier de l’évaluation selon une approche temporelle des émissions de gaz à effet de serre liées aux différents produits de l’élevage et systèmes de production.

81. Un large éventail de parties prenantes des secteurs public et privé ont participé à l’évaluation de l’impact environnemental et à l’analyse comparative associée. Un appui supplémentaire a été fourni grâce à la mise à contribution des bureaux décentralisés pour le renforcement des capacités, la modération des débats et l’absorption de technologies et de politiques améliorées.

### **B04 - Les politiques et les pratiques recommandées pour le secteur de l’élevage reposent sur des informations à jour et fiables**

À suivre de  
plus près

82. Trois bases de données et systèmes de cartographie concernant l’élevage ont été mis à jour. Des cartes mondiales des systèmes de production de l’élevage et de la croissance de la demande en produits alimentaires d’origine animale jusqu’en 2030 ont été réalisées. Les composantes relatives à la compilation de données sur l’élevage sont conformes aux prévisions. L’intégration prévue de données sur les ressources zoogénétiques avec l’Atlas mondial sur la production et la santé animales n’a pas encore été entreprise. La production du rapport sur l’élevage mondial (élevage et sécurité alimentaire) a été légèrement retardée. Le rapport sera publié au printemps 2011. Le Comité des publications de la Division de la production et de la santé animales est amené à avoir un rôle plus dynamique, ce qui

devrait assurer une qualité élevée des produits d'information et la cohérence des messages diffusés dans le cadre de l'objectif stratégique.

83. Le Comité de l'agriculture, à sa vingt-deuxième session, a approuvé une perspective de biens publics mondiaux dans le cadre du développement plus avant de l'objectif stratégique B. Conformément à cet avis, les premières consultations avec le secteur privé ont été tenues, et ont abouti à un accord sur la procédure de traitement des points prioritaires pour la préparation des informations à soumettre au Comité de l'agriculture à sa vingt-troisième session. De nouvelles consultations sont prévues en 2011, en collaboration étroite et en coordination avec les résultats de l'Organisation de l'objectif stratégique B, et avec d'autres objectifs stratégiques (A, D, F, K).

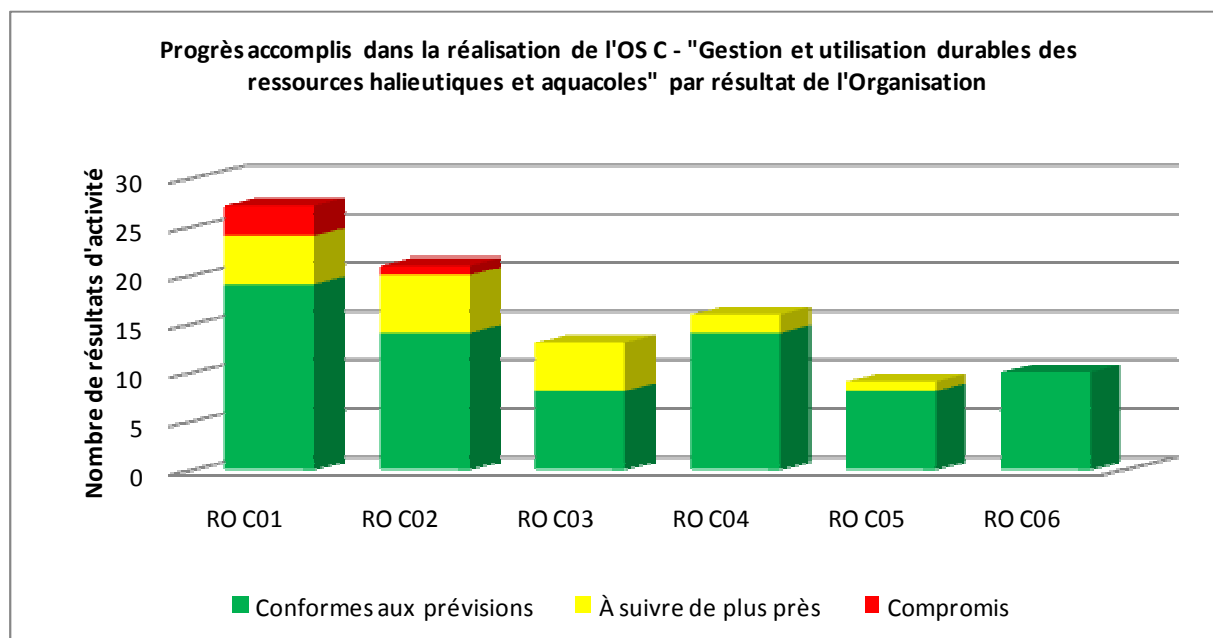
84. Une consultation majeure sur le développement du secteur de l'élevage qu'il avait été suggéré d'organiser en 2010 n'a pas eu lieu. Elle a été reprogrammée en 2011. D'autres options sont actuellement à l'étude. Les retards précédemment mentionnés sont à l'origine du degré d'exécution relativement faible dont il est fait état dans le présent exposé.

### C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles

#### Vue d'ensemble

85. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des six résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

86. Les principaux facteurs de réussite ont été l'orientation plus systématique et plus structurée vers les questions et les domaines à traiter et la collaboration étroite avec une vaste gamme de partenaires aux niveaux national, régional et mondial. Les contraintes qui ont ralenti l'exécution sont les moyens financiers et humains limités, les difficultés des États Membres à participer efficacement aux travaux et aux réunions des Organes régionaux des pêches (ORP) et l'incapacité à mobiliser des contributions volontaires dans quelques régions. Globalement, ces problèmes ne devraient pas retarder de façon significative la réalisation des résultats de l'Organisation.



**Résultats de l'Organisation: Grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

**C01 - Les États Membres et d'autres parties prenantes ont amélioré la formulation des politiques et normes facilitant l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et d'autres instruments internationaux, ainsi que la réaction aux nouveaux défis**

Conformes  
aux  
prévisions

87. Le rapport biennal sur la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture (SOFIA 2010) et l'Annuaire statistique de la FAO sur les pêches et l'aquaculture 2008 ont été produits ainsi qu'environ 90 publications et du matériel audio visuel; en outre le site Internet du Département des pêches et de l'aquaculture a été amélioré. Les activités visant à rendre plus efficace le suivi de l'application du Code de conduite pour une pêche responsable, et l'élaboration de nouveaux instruments internationaux concernant la pêche artisanale et la performance des États du pavillon ont progressé. Grâce aux travaux du Partenariat mondial sur le climat, la pêche et l'aquaculture (PaCFA), la question des incidences possibles du changement climatique sur la situation des pêches et de l'aquaculture figure désormais dans l'agenda international. Une assistance a été fournie pour l'élaboration de politiques, de lois et de réglementations nationales propres à garantir une pêche responsable et à renforcer le secteur des pêches et de l'aquaculture. Grâce aux outils mis au point pour améliorer la collecte de statistiques, la refonte des statistiques sur les flottilles a progressé. Une stratégie de communication a été formulée pour le Département des pêches et de l'aquaculture, qui l'a adoptée, et un certain nombre d'analyses socio-économiques en rapport avec le secteur ont été effectuées à l'échelon national, régional et mondial.

**C02 - La gouvernance des pêches et de l'aquaculture est améliorée grâce à la mise en place ou au renforcement d'institutions nationales et régionales, y compris des organes régionaux des pêches**

Conformes  
aux  
prévisions

88. La vingt-neuvième session du Comité des pêches (COFI) a été organisée de façon satisfaisante et un appui a été fourni pour les réunions d'autres organes statutaires de la FAO et d'autres organisations telles que la Conférence des ministres africains des pêches et de l'aquaculture (CAMFA). La coopération a été intense entre la FAO, d'autres organisations intergouvernementales et les parties prenantes internationales. Plusieurs initiatives de l'Organisation ont contribué à renforcer les organes régionaux des pêches (ORP), notamment: la modification des statuts de la Commission des pêches intérieures pour l'Amérique latine (COPESCAL) et de la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures (CECPAI); une analyse des options offertes pour renforcer la Commission régionale des pêches (COREPECHES); et l'organisation d'examen des performances du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (COPACE) et de la Commission des pêches pour le sud-ouest de l'océan Indien (CPSOOI). Des dispositions ont été prises pour que la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase soit pleinement opérationnelle dès l'entrée en vigueur de l'acte constitutif. Les travaux relatifs à l'établissement d'un nouvel organe ou arrangement pour la région de la mer Rouge et du golfe d'Aden ont considérablement avancé. La FAO a également fourni un appui à trois membres de la COREPECHES pour renforcer la coopération. Des orientations et une assistance ont aussi été fournies pour renforcer le cadre institutionnel dans les États Membres de la FAO.

89. Les contraintes rencontrées étaient liées à l'insuffisance des ressources financières et humaines disponibles (dans la Région Amérique latine et Caraïbes par exemple, la Commission des pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO), et la COPESCAL n'ont reçu qu'un appui limité sous forme de personnel, du fait que certains postes étaient vacants). Les autres obstacles venaient des difficultés qu'ont eues les Membres à mobiliser les ressources nécessaires pour une participation effective aux réunions et aux travaux des ORP, en particulier du COPACE et du Comité des pêches continentales et de l'aquaculture de l'Afrique (CPCAA).

**C03 - Une gestion plus efficace des pêches de capture marines et continentales de la part des États Membres et d'autres parties prenantes a contribué à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes et à assurer leur utilisation durable**

Conformes  
aux  
prévisions

90. Le principal domaine d'activité est lié à l'amélioration de l'information sur l'état des ressources halieutiques et aquacoles aux niveaux national, régional et international. Diverses activités interdépendantes ont été entreprises pour atteindre cet objectif, notamment: formation des États Membres aux techniques d'évaluation des stocks; assistance pour l'identification de méthodes appropriées pour les évaluations des ressources et réalisation des évaluations ainsi que d'examens de l'état des ressources à différents échelons.

91. En 2010, le deuxième domaine d'activité a concerné l'approche écosystémique des pêches. Des progrès considérables ont été réalisés grâce aux activités de plaidoyer et de formation menées aux niveaux infra-national, national et régional dans diverses parties du monde. Quelques travaux imprévus ont aussi été entrepris, notamment pour l'élaboration d'un programme relatif à la durabilité des pêches dans les eaux ne relevant pas des juridictions nationales, qui sera financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

**C04 - Les États Membres et d'autres parties prenantes ont enregistré une hausse de la production de poisson et produits de la pêche du fait du développement et de l'intensification durables de l'aquaculture**

Conformes  
aux  
prévisions

92. Le Département a produit une trentaine de publications portant sur l'aquaculture et organisé plus de 20 réunions, dont deux événements mondiaux majeurs: la Conférence mondiale sur l'aquaculture 2010 et la cinquième session du Sous-Comité de l'aquaculture du Comité des pêches (COFI). Des directives techniques de la FAO pour la certification en aquaculture ont été élaborées et approuvées par le Sous-Comité de l'aquaculture à sa cinquième session. Le Groupe de travail chargé de coordonner les statistiques des pêches a reçu un appui pour établir un Groupe sur l'aquaculture. Une base de données mondiale contenant 150 entrées sur l'aquaculture (pratiques de gestion améliorées, codes de pratique et directives techniques) a été créée. Un appui a également été fourni aux réseaux sociaux d'Europe centrale et orientale, d'Amérique latine et d'Afrique, ainsi qu'au Programme Spécial pour le Développement de l'Aquaculture en Afrique (SPADA). Les Membres ont reçu une assistance technique dans le cadre de 70 projets de terrain au titre du Programme de coopération technique (PCT) ou de Fonds fiduciaires unilatéraux (FFU).

93. L'exécution a principalement été ralentie par l'insuffisance des contributions volontaires qui n'ont pas permis d'appliquer comme il convient les recommandations du COFI et de son Sous-Comité de l'aquaculture et de fournir un appui adéquat au SPADA. Toutefois, compte tenu de l'approbation récente de deux projets régionaux relatifs à la pêche financés par l'Agence suédoise de coopération internationale pour le développement et par l'Union européenne, la situation devrait s'améliorer en 2011.

**C05 - Les opérations de pêche, notamment l'utilisation des navires et engins de pêche, sont devenues moins dangereuses, plus efficaces sur le plan technique et socio-économique et plus respectueuses de l'environnement et des règles à tous les niveaux**

Conformes  
aux  
prévisions

94. Parmi les divers travaux normatifs et opérationnels achevés en 2010, les plus médiatisés étaient centrés sur deux domaines d'activité qui contribueront à garantir la durabilité de la pêche en fournissant des directives pour la gestion des captures accessoires et la réduction des rejets en mer; et faciliteront la lutte contre la pêche illicite grâce à l'élaboration d'un nouvel outil majeur pour créer une base de données mondiale sur l'identification des navires de pêche. En outre, d'importants travaux relatifs à l'élaboration de normes de sécurité pour les bateaux utilisés pour la pêche artisanale ont été réalisés en partenariat avec l'OMI et l'OIT. Des directives techniques ont été publiées et mises en circulation avec le document technique « Fishing harbour planning, construction, and management » pour aider les pays à mettre leurs ports en conformité avec les normes internationales en matière de santé et de



sécurité. Enfin, l'appui fourni à un grand nombre de projets d'intervention d'urgence sur le terrain, a été complété par des travaux visant à renforcer la préparation aux catastrophes.

**C06 - Les États Membres et d'autres parties prenantes peuvent témoigner d'une utilisation post-capture et d'un commerce plus responsables des produits de la pêche et de l'aquaculture, notamment de conditions d'accès aux marchés plus prévisibles et harmonisées**

Conformes  
aux  
prévisions

95. D'importants travaux ont été réalisés avec succès et appréciés par es Membres et les donateurs de nombreux pays des régions Afrique, Amérique latine et Asie-Pacifique. Des activités de formation et de renforcement des capacités visant à aider les Membres et les professionnels du secteur à appliquer des pratiques améliorées en matière d'utilisation des ressources halieutiques et aquacoles et de commercialisation des produits de la pêche ont notamment été couronnées de succès. La douzième session du Sous-Comité du COFI sur le commerce du poisson et les réunions régionales de technologues et d'inspecteurs du poisson, respectivement tenues en Afrique et en Amérique latine, se sont bien déroulées. Les travaux normatifs visant à faciliter l'élaboration de directives pour la certification en aquaculture et d'une méthodologie d'évaluation des systèmes d'éco-étiquetage ont bien avancé. Des informations et des études sur les marchés, notamment sur les prix du poisson et les tendances du marché ont été préparées et diffusées en temps opportun.

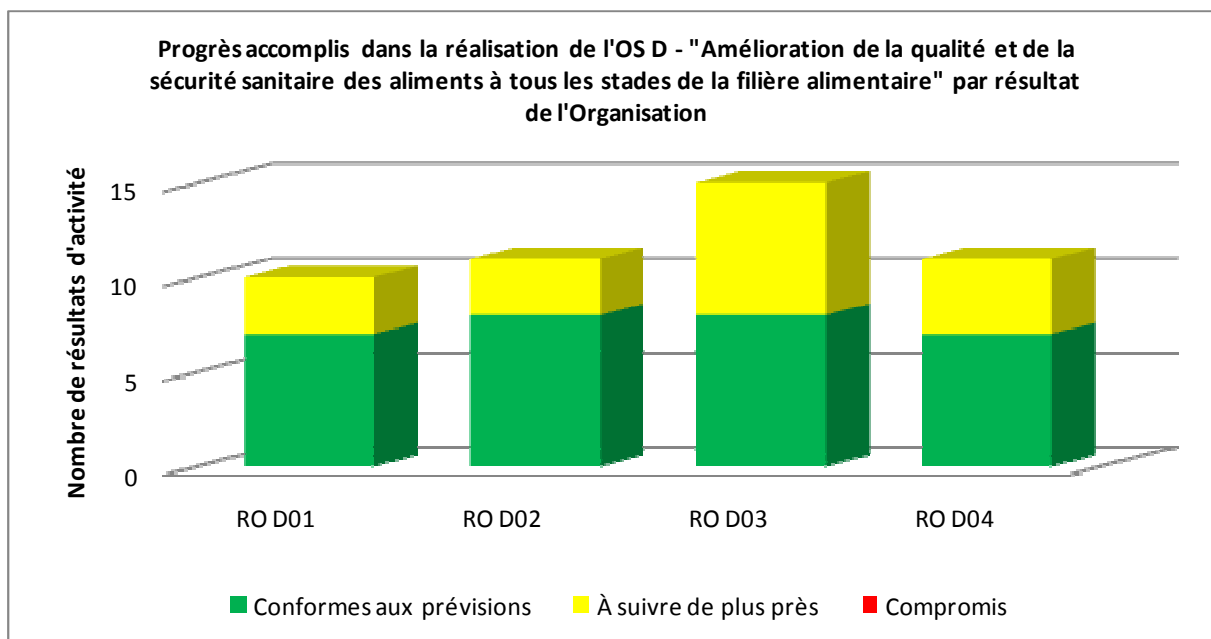
96. La FAO est parvenue à optimiser les ressources dont elle disposait grâce à des partenariats actifs avec le réseau Fish Info, d'autres organisations du système des Nations Unies comme l'OMS, l'OMC et l'ONUDI, des associations d'industries telles que la Coalition internationale des associations halieutiques (CIAH) et des institutions comme le Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) de Saragosse. Pour fournir une assistance adaptée dans le cadre de projets comprenant des volets sur l'utilisation, la sécurité sanitaire et la commercialisation du poisson, des mécanismes plus efficaces doivent être mis en place pour renforcer la collaboration et les synergies entre le Siège et les bureaux décentralisés.

**D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire**

*Vue d'ensemble*

97. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation de trois des résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions; et un résultat demande à être suivi de plus près.

98. La mise en œuvre du programme d'établissement de normes de la Commission du Codex Alimentarius est conforme aux prévisions. Ces activités, qui représentent l'essentiel des travaux menés aux fins du résultat D01, bénéficient de l'appui direct du Secrétariat du Codex et du programme d'activités relatives à la fourniture d'avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition. Les résultats d'activité demandant à être suivis de plus près, dans le cadre du résultat de l'Organisation D01, concernent les activités prévues de développement des capacités du Codex au Bureau régional pour l'Afrique et au Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Les bureaux décentralisés ne disposant que de compétences et de capacités limitées dans le domaine de la sécurité sanitaire/qualité des aliments sont tributaires du Siège pour pouvoir répondre aux demandes d'assistance des pays. C'est dans la région Afrique que cette contrainte est le plus vivement ressentie. Il convient de prendre des mesures pour apaiser ces préoccupations et notamment de pourvoir les postes vacants, de recruter des consultants et de renforcer encore la collaboration avec les partenaires extérieurs. L'accent est mis sur la collaboration inter-unités durant la phase de planification des travaux du PTB 2012-2013 en vue de réaliser un partage des tâches plus efficient en matière d'exécution du programme.



### **Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **D01 - Résultat organisationnel D1 - Normes et recommandations nouvelles et révisées convenues à l'échelle internationale pour une sécurité sanitaire et une qualité des aliments qui servent de référence pour l'harmonisation internationale**

Conformes  
aux  
prévisions

99. L'exécution du programme d'établissement de normes de la Commission du Codex Alimentarius s'est déroulée comme prévue. Concernant les travaux relatifs à la fourniture d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition: les soixante-douzième et soixante-treizième réunions du Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires, la réunion électronique sur les résidus de ractopamine et deux Consultations mixtes

FAO/OMS d'experts de l'évaluation des risques microbiologiques sur l'élaboration des instruments d'évaluation du risque et de *Vibrio* spp. dans les produits de la mer se sont bien déroulées. Une consultation d'experts sur les avantages et risques liés à la consommation de poisson a été organisée conjointement avec l'objectif stratégique C. Les travaux du Secrétariat du Codex et le programme de soutien à l'émission d'avis scientifiques en matière de sécurité sanitaire des aliments ont permis des avancées concernant plusieurs normes, directives et textes y afférents. Des activités ont été entreprises au niveau national et sous régional en vue de renforcer la capacité de participer efficacement aux travaux du Codex. Pour ce qui est des avis scientifiques sur les questions de nutrition, les travaux progressent comme prévu, avec la publication du Food Composition Study Guide et du Journal of Food Composition and Analysis. La consultation d'experts sur la qualité protéique en est à l'étape des préparatifs pour 2011.

100. La capacité des bureaux sous régionaux pour l'Amérique centrale et les Caraïbes en matière de sécurité sanitaire des aliments et de nutrition est en cours de renforcement moyennant une amélioration des communications entre le Siège et les bureaux décentralisés, et le recours à des ressources hors personnel.

## **D02 - Cadres institutionnels, politiques et juridiques pour la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments qui facilitent une approche fondée sur l'ensemble de la filière alimentaire**

Conformes  
aux  
prévisions

101. Le programme de travail concernant l'organisation des réunions techniques et l'élaboration de documents d'orientation sur différents aspects des "modes alimentaires durables", y compris les travaux sur les indicateurs nutritionnels pour la biodiversité, suit son cours. Des directives régionales ont été élaborées pour la région Asie-Pacifique concernant l'acceptation des installations d'irradiation, tandis qu'au niveau international, ont été adoptés trois traitements par irradiation des organismes de quarantaine supplémentaires. Une analyse des normes privées en matière de sécurité sanitaire des aliments a été réalisée, qui permettra d'avancer dans l'étude de ces questions. Les travaux relatifs aux applications de la nanotechnologie et à leur incidence sur les cadres réglementaires régissant la sécurité sanitaire des aliments accusent un certain retard, mais ils seront achevés durant l'exercice biennal en cours.

102. Les retards les plus significatifs concernent le programme de travail dirigé par le Siège sur l'élaboration de données de référence devant servir de guide pour les pays dans la planification des investissements visant à améliorer les systèmes de contrôle alimentaire. Des ressources supplémentaires ont été allouées pour que ces travaux puissent être menés à bonne fin courant 2011. La portée de l'étude législative prévue concernant la sécurité sanitaire des aliments fait l'objet d'un réexamen. Les retards encourus dans les travaux normatifs tiennent en très grande partie au fait que le personnel du Siège consacre une partie considérable de son temps à répondre aux demandes d'assistance technique des pays, d'Afrique en particulier. L'exécution des programmes d'assistance technique cadre dans l'ensemble avec les prévisions des bureaux régionaux et sous régionaux. Les activités de soutien direct menées par le Siège au profit des pays dans le cadre de projets en cours se déroulent normalement: sont notamment concernés huit projets pays (dont six en Afrique) comportant un volet traitant des cadres législatif et décisionnel en matière de contrôle alimentaire et un projet intéressant quatre pays relatif à la biodiversité alimentaire. Les pays membres ont également pris part à deux projets de recherche sur les traitements par irradiation après récolte.

## **D03 - Les autorités nationales/régionales conçoivent et mettent en œuvre de manière efficace des programmes de gestion et de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, conformément aux normes internationales**

À suivre de  
plus près

103. Un effort considérable de formation concernant l'application du cadre pour l'analyse des risques a été déployé dans toutes les régions afin de mettre les autorités nationales en mesure de concevoir des programmes de contrôle alimentaire fondés sur les principes de l'analyse des risques. Un atelier régional sur l'analyse des risques qui avait été prévu pour les pays de l'ANASE a dû être reporté, mais se tiendra en 2011. L'élaboration de nouveau matériel de formation à l'appui de ce travail a pris du retard, mais des mesures ont été prises pour remédier au problème et remettre le travail en phase avec l'échéancier prévu. L'activité d'assistance technique directe visant à renforcer les services d'inspection et de certification, y compris l'inspection du poisson, se déroule comme prévu, dans l'ensemble, dans toutes les régions. La préparation d'un manuel actualisé concernant l'inspection des importations alimentaires a pris du retard mais devrait être achevée en 2011. Les programmes nationaux et régionaux de formation et autres activités de soutien visant la mise en place de services de laboratoire pour le contrôle alimentaire (y compris la traçabilité) et l'analyse de la composition des aliments progressent comme prévu dans toutes les régions. Des méthodes et procédures analytiques validées ont été mises au point et transférées aux pays au moyen de quatre projets. Les travaux du Codex progressent de manière satisfaisante dans toutes les régions. Il a été procédé à un examen des activités passées de la FAO en matière de soutien à la participation aux travaux du Codex et la FAO continue de consacrer un temps appréciable au fonctionnement du Secrétariat du Fonds fiduciaire pour le Codex. Le nouveau programme sur la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre d'EMPRES devrait pouvoir donner les résultats attendus malgré certains revers concernant le recrutement du personnel. Un document d'orientation sur les réponses à apporter au niveau national en cas d'urgence en matière de sécurité

sanitaire des aliments a été parachevé et s'est avéré d'une grande utilité pour orienter les travaux sur le terrain. Le volet sécurité sanitaire des aliments dans le cadre d'EMPRES a bénéficié de ressources extrabudgétaires, mais les efforts de mobilisation de ressources se poursuivent. Les travaux relatifs à la sensibilisation du consommateur à la sécurité sanitaire des aliments relevant du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe ont pris du retard: il y sera porté remède par une action urgente en vue de recruter un spécialiste de la sécurité sanitaire des aliments. Les programmes de sensibilisation du consommateur se déroulent comme prévu en ce qui concerne le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

**D04 - Les pays établissent des programmes efficaces pour promouvoir un meilleur respect par les producteurs et les entreprises alimentaires des recommandations internationales sur les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments à tous les stades de la filière alimentaire et la conformité aux exigences du marché**

Conformes  
aux  
prévisions

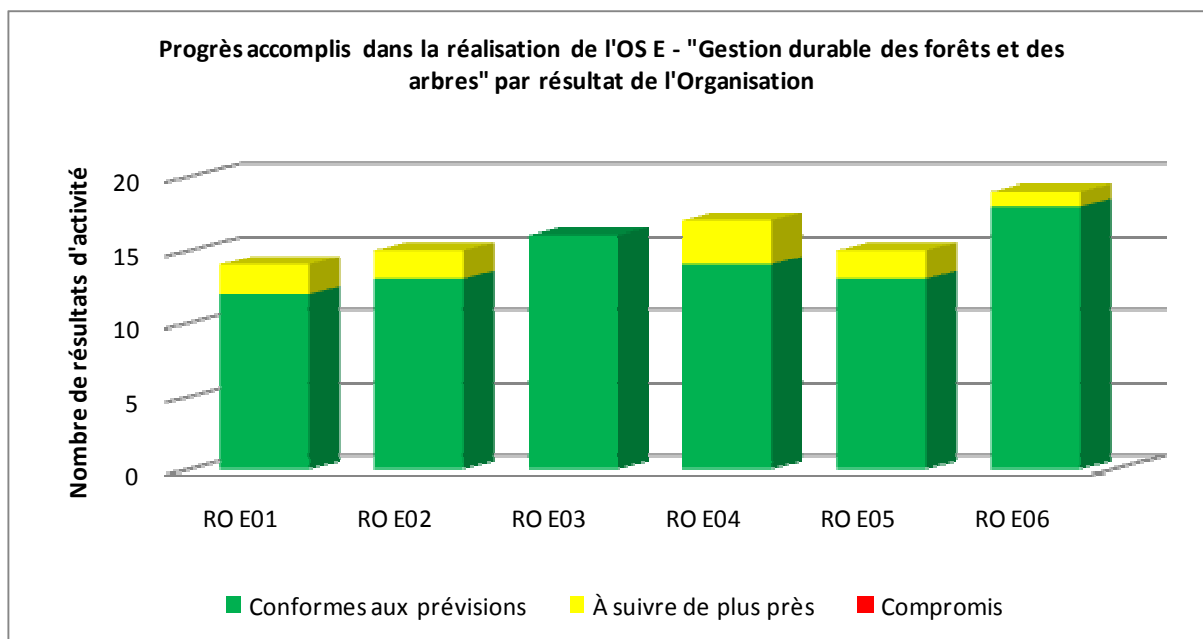
104. Un guide sur les pratiques des négociants en matière de gestion des céréales en Afrique et le module de formation des écoles pratiques d'agriculture ont été diffusés dans le cadre de programmes en cours en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique de l'Ouest. Dix pays de la région Asie-Pacifique, cinq d'Europe et d'Asie centrale et six pays africains ont reçu une assistance technique en matière de formation et autre en vue d'améliorer leurs opérations dans un grand éventail de filières de valeur, l'accent étant mis sur l'amélioration des pratiques de gestion de la qualité et de sécurité sanitaire des aliments. Des guides techniques et du matériel d'information concernant les bonnes pratiques dans le secteur des fruits et légumes frais ont été élaborés. Les activités de formation prévues en matière de pratiques d'hygiène dans le secteur de la préparation et de la vente d'aliments sur la voie publique relevant du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes se sont déroulées comme prévues. Les activités d'assistance directe aux pays concernant les mécanismes volontaires relatifs aux normes de qualité sont en bonne voie comme en témoigne le nombre d'instruments en cours d'élaboration pour guider les autorités nationales et les opérateurs de chaînes de valeur dans la mise en place de ces mécanismes. Un site Web sur les mécanismes spécifiques en matière de qualité a été créé pour l'Europe et l'Asie centrale; l'évaluation des arrangements logistiques du système d'infrastructure a été entreprise de même que l'identification des facteurs de risque dans les filières de produits animaux au Kenya et les arrangements institutionnels en matière de systèmes d'inspection et de sécurité sanitaire des aliments ont fait l'objet d'un examen en Afrique australe. La préparation du matériel pédagogique destiné aux formateurs en matière d'hygiène alimentaire a subi du retard. Comme d'autres organisations élaborent ce même genre de matériel, il conviendra de réexaminer les domaines à aborder dans le cadre des activités de soutien de la FAO.

## **E - Gestion durable des forêts et des arbres**

### *Vue d'ensemble*

105. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation de cinq résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions; et un résultat demande à être suivi.

106. L'intérêt que suscite le changement climatique dans l'opinion internationale a mis en lumière l'importance du rôle que pourrait être amenée à jouer la gestion des forêts au regard des stratégies nationales d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. Une coordination et un dialogue à la fois plus large et plus intensif seront nécessaires pour qu'elles puissent trouver sa juste place parmi les groupes et organisations actives au niveau international. En réponse aux préoccupations des groupes d'usagers des forêts au niveau local concernant les résultats obtenus au moyen de flux financiers importants, la communauté internationale devrait concentrer ses efforts sur l'établissement d'une série de mesures de sauvegarde permettant de réglementer l'emploi de ces fonds. Peu nombreux sont les pays en développement qui disposent des compétences techniques, des arrangements fonciers ou des structures institutionnelles nécessaires. D'où une énorme demande d'aide et de soutien à laquelle la FAO n'est pas en mesure de faire face avec les capacités institutionnelles dont elle dispose actuellement dans ses bureaux décentralisés et au Siège.



### **Résultats de l'Organisation, grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **E01 - Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont fondées sur des informations fiables et à jour**

Conformes  
aux  
prévisions

107. L'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2010 a été lancée et largement distribuée dans toutes les langues de la FAO en format électronique et imprimé. Y ont collaboré 900 contributeurs dont 178 correspondants nationaux. Une analyse de l'état des ressources forestières par région, et des grandes tendances du développement d'industries forestières durables a été réalisée, et le rôle des forêts dans le changement climatique et l'atténuation de ses effets ainsi que la valeur monétaire et non monétaire des forêts au plan local ont été déterminés. La « Situation des forêts du monde » (SOFO) a été préparée et publiée. Le rapport a été lancé durant la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts début 2011. Sont parues d'importantes publications statistiques sur le secteur des produits forestiers, notamment: Recovered Paper Data 2009; Capacités de la pâte et du papier 2009-2014 (Enquête); Annuaire FAO des produits forestiers et La Revue annuelle du marché des produits forestiers.

108. Dans le cadre du Suivi et évaluation des ressources forestières nationales, les activités de soutien technique dans le domaine du suivi et de l'évaluation multi objectif des forêts nationales se sont poursuivies en Angola, au Brésil, au Congo, aux Comores, en Gambie, au Kirghizstan, en Uruguay, en Tanzanie et ont débuté au Pérou, en Équateur, au Vietnam et en Zambie. Les nouvelles méthodologies de terrain et de bases de données conçues pour répondre aux nouveaux besoins des pays et du GIEC ont été examinées et mises à l'épreuve sur le terrain et les versions révisées des manuels existants et des manuels nouvellement préparés ont été chargées sur le web. De nouveaux partenariats stratégiques ont été consolidés avec des partenaires internationaux de premier plan. Des ateliers nationaux et sur le thème Suivi et évaluation des ressources forestières nationales sur ont été organisés dans huit pays. Une étude externe de Suivi et évaluation des ressources forestières nationales a été entreprise.

**E02 - Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont renforcées grâce à la coopération et au dialogue au niveau international**

À suivre de plus près

109. Le COFO et les Commissions forestières régionales ont atteint leurs objectifs pour l'exercice biennal en cours. Le Secrétariat a apporté son concours au bon déroulement des sessions du Comité des forêts de la FAO, de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique, de la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique, de la Commission européenne des forêts, de la Commission des forêts pour le Proche-Orient et de la Commission des forêts pour l'Amérique du Nord.

110. L'intensification des activités du COFO en 2012 rendra nécessaire la tenue de nombreuses réunions non prévues au budget des Commissions régionales des forêts en 2011 et financées aux dépens d'autres activités programmées nécessaires pour la réalisation du résultat de l'Organisation. Sans financement supplémentaire, la FAO ne sera pas en mesure de répondre aux attentes des pays et de la communauté internationale en ce qui concerne le soutien aux initiatives prises à l'échelle internationale et locale en 2011 dans le cadre de l'Année internationale des forêts et du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). La direction recherche activement de nouvelles sources de financement pour ces importantes activités.

**E03 - Les institutions régissant les forêts sont renforcées et la prise de décision est améliorée, y compris la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques et de la législation en matière de forêts, favorisant ainsi un environnement propice à l'investissement dans le secteur forestier. La foresterie est mieux intégrée dans les plans et les processus de développement nationaux, qui tiennent compte de l'interface entre les forêts et d'autres utilisations des terres**

Conformes aux prévisions

111. Le soutien apporté aux programmes forestiers nationaux des pays membres, notamment au moyen du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, a contribué au renforcement des capacités en matière de conception et de mise en oeuvre de la législation et des politiques forestières. La capacité des parties prenantes à participer efficacement aux Mécanismes pour les programmes forestiers nationaux a été renforcée dans au moins 11 pays en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Plusieurs pays ont étoffé ou actualisé leurs politiques forestières. 10 pays ont également élaboré des stratégies nationales pour le financement d'une gestion durable des forêts. Divers pays d'Asie centrale ont entrepris d'adapter leurs institutions forestières aux défis nouveaux. L'étude prospective du secteur forestier pour la région Asie-Pacifique a été publiée et largement diffusée. Six pays au moins entreprennent actuellement des activités de conception ou d'exécution de projets forestiers dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) mis en oeuvre par la FAO. Six pays de la CEDEAO appliquent le Système de suivi et d'évaluation des résultats et impact pour assurer la mise en oeuvre efficace de leurs programmes forestiers nationaux. Le soutien apporté au Honduras pour la formulation de la stratégie de lutte contre l'exploitation illicite des forêts a atteint son but.

**E04 - La gestion durable des forêts et des arbres est plus répandue, favorisant ainsi une diminution sensible du déboisement et de la dégradation des forêts et une meilleure contribution des forêts et des arbres à l'amélioration des moyens d'existence et à l'adaptation aux changements climatiques, y compris l'atténuation de leurs effets**

Conformes aux prévisions

112. Des projets d'aménagement de protection contre les incendies ont été entrepris au Liban, au Nicaragua, en Macédoine, en Syrie, au Maroc, et en Tanzanie et une publication sur la gestion des incendies à l'échelle de la communauté a été réalisée. Des projets concernant les forêts plantées ont été entrepris en Arménie, au Burundi, Haïti, au Liban et en Ouganda. Des directives sur le boisement/reboisement dans les pays arides ont été préparées. La FAO a assumé le rôle de chef de file dans des partenariats internationaux notamment au sein du Conseil consultatif du Réseau international de forêts modèles (RIFM), du Partenariat mondial sur la restauration des paysages forestiers, du Partenariat de collaboration sur les forêts et du Groupe de travail sur la gestion durable des forêts. Un ouvrage sur la gestion exemplaire des forêts en Amérique latine a été publié. Des projets sur la santé des forêts ont été lancés en République démocratique populaire de Corée, au Maroc, au Zimbabwe, à la Trinité-et-

Tobago, en Zambie et en Tanzanie; un guide sur la santé des forêts a été publié; et un soutien a été apporté à des réseaux régionaux axés sur les espèces envahissantes dans les forêts. Les projets pour les pays d'Asie centrale et d'Afrique du Nord de la Commission internationale du peuplier ont été présentés au FIDA et à l'Italie; quatre chapitres de *Poplars and Willows of the World* ont été publiés; et des réunions conjointes avec des pays membres de la FAO ont été organisées afin d'examiner l'importance de la restauration des paysages plantés en peuplier et en saules en Italie, en Tunisie et en Chine. Onze pays ont bénéficié d'une assistance en matière de suivi forestier, au titre du système de mesure, notification et vérification (MNV), à l'appui de projets de préparation à REDD-plus dans le cadre de l'ONU-REDD. Des directives MNV ont été élaborées et des ateliers de formation ont été réalisés dans sept pays d'Amérique latine. Le succès de ces activités peut être attribué au soutien des donateurs aux projets sur le terrain, à l'engagement des pays et à la forte motivation du personnel.

**E05 - Les valeurs sociales et économiques des forêts et des arbres et leur contribution aux moyens d'existence sont renforcées, tandis que les marchés des produits et des services forestiers contribuent à faire de la foresterie une option d'utilisation des terres plus viable sur le plan économique**

Conformes  
aux  
prévisions

113. Ce résultat organisationnel met l'accent sur la réduction de la pauvreté et sur les moyens d'existence, et déploie un vaste éventail de travaux sur le terrain complétés par une activité normative importante. Un soutien a été apporté aux organisations locales dans six pays en Asie et en Afrique pour renforcer leur capacité à aider les petites et moyennes entreprises forestières à établir des liens plus étroits entre la ainsi qu'à des fournisseurs de services et de marchés. Des études de faisabilité sur les moyens de soutenir les petits exploitants forestiers ont été réalisées en Éthiopie et au Vietnam; sur la base de ces études un soutien au profit des organisations de producteurs forestiers a été mis en place. La capacité entrepreneuriale et les compétences en marketing des petites et moyennes entreprises de foresterie ont été renforcées renforcées dans des pays d'Afrique centrale et occidentale ainsi qu'aux Philippines.

114. Le module de formation servant au renforcement des capacités dans le cadre du développement de la petite entreprise ait été mis à jour. Une étude thématique de l'Évaluation mondiale des ressources forestières sur les forêts, la pauvreté et les moyens d'existence a été entreprise et la collecte des données en Ouganda a été menée à terme. Un addendum à la trousse à outils existante pour l'évaluation des rapports entre les forêts et la pauvreté, portant plus particulièrement sur l'inclusion du secteur forestier informel, est en cours de préparation. Un atelier a été mené avec les pays d'Afrique centrale et les principaux partenaires internationaux afin d'examiner les barrières aux échanges des produits du bois dans la région. Un examen global des normes techniques et environnementales dans le commerce international du bois d'œuvre tropical a été réalisé pour le compte de l'Organisation internationale des bois tropicaux. Une formation à la commercialisation du bois d'œuvre et des produits forestiers autres que le bois d'œuvre dans les régions montagneuses a été dispensée à des forestiers de pays en développement. Des activités relatives au financement et aux investissements des industries forestières et des consultations régionales sur le commerce du bois d'œuvre pour les petites et moyennes entreprises, ont été organisées. Des activités visant à promouvoir au niveau régional les produits du bois transformés et un commerce intra-régional licite et durable en Afrique ont été mises au point. Les pays d'Afrique concernés par le programme d'appui ACP-FLEGT ont été consultés sur les modalités techniques d'élaboration des systèmes de suivi du bois d'œuvre et de systèmes MNV. Pour ce qui est du marché du carbone, des travaux de conception ont été effectués concernant des projets carbonés axés sur le bambou en Asie du Sud-est. Un mécanisme de péage pour des services environnementaux a été élaboré pour organiser les exploitants dans les communautés et répartir équitablement les responsabilités et les recettes carbonées.

**E06 - Les valeurs environnementales des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la foresterie sont mieux exploitées et les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de remise en état des terres dégradées et de gestion des ressources en eau et en faune et flore sauvages sont efficacement mises en œuvre**

Conformes  
aux  
prévisions

115. Les travaux de préparation du rapport sur l'État des ressources génétiques forestières mondiales qui doit être achevé en 2013, ont bien avancé, des ateliers régionaux ayant été organisés en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Des retards dans la désignation des points focaux par les pays et des difficultés pour obtenir les financements ont cependant réduit la portée de ces ateliers. Le réseau sur les aires protégées en Amérique latine reste actif. Un colloque sur les aires protégées et le changement climatique a été organisé au Pérou et quatre études ont été publiées dans le cadre de ce programme. Le projet financé par le FEM sur la gestion intégrée des ressources naturelles de la région de Flouta Dallons couvrant huit pays d'Afrique de l'Ouest est en cours d'exécution; une structure de gestion et l'unité de coordination ont été établies et 29 sites pilotes dans cinq pays ont été sélectionnés. Le projet a progressé normalement jusqu'ici, mais de graves difficultés de cofinancement l'attendent. Un nouveau projet du FEM sur la gestion des bassins versants a été approuvé et des projets sur la gestion et à la conservation des mangroves et sur l'importance de la viande de brousse pour la sécurité alimentaire ont été préparés.

116. Des documents de travail sur les forêts et le changement climatique fournissant des éléments d'information et d'orientation sur les régions Asie-Pacifique, Europe de l'est et Asie centrale, et des études de cas sur les combustibles ligneux et l'atténuation des changements climatiques ont été publiés. Un nouveau projet sur l'aménagement des bassins hydrographiques, intéressant la Mauritanie et le Maroc et l'Équateur, est en cours d'exécution. Un PCT régional pour l'amélioration de la gestion et de la conservation des ressources des forêts et parcours dans les régions du Sahara et du Sahel a été formulé avec des partenaires régionaux importants (l'Union africaine). *Silva Mediterranea* a été revigoré et la deuxième Semaine forestière méditerranéenne est en cours d'organisation dans le cadre de l'Année internationale des forêts. Dans le domaine de la gestion de la faune et de la flore sauvages, d'importants partenariats ont été renforcés, en particulier avec le Conseil international de la chasse et de la conservation du gibier (CIC) et la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES).

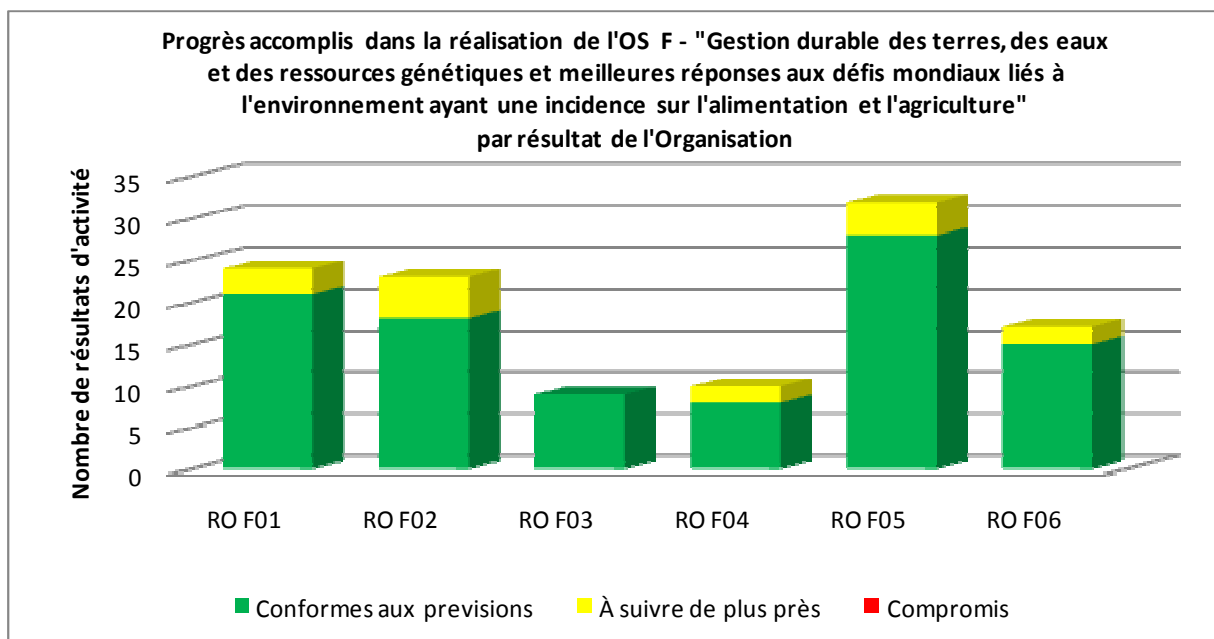
**F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture**

*Vue d'ensemble*

117. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation de six résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

118. Certaines contraintes se font sentir, liées au retard ou à la non approbation de projets et à l'insuffisance de personnel technique disposant de la combinaison de compétences nécessaires dans certains bureaux décentralisés, mais elles ne devraient pas faire obstacle à la réalisation des résultats organisationnels dans la mesure où la Direction prend des mesures pour améliorer la situation en matière de dotation de personnel en 2011.





### **Résultats de l'Organisation, grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **F01 - Les pays encouragent et mettent en place une gestion durable des terres**

Conformes  
aux  
prévisions

119. La version préliminaire de la publication phare " La situation mondiale des ressources en terre et en eau " a été réalisée de même que le système d'information mondial de zones agro-écologiques (MZAE) qui a été rendu disponible pour un usage en ligne. Le dernier bulletin de FAOSTAT sur l'utilisation des terres est paru, la Base de données géographiques sur les statistiques d'utilisation des terres au niveau mondial a été mise à jour et les principales normes pour la classification du couvert végétal ont été élaborées. Le projet Évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides a été réalisé; il comportait notamment l'élaboration d'un système d'information mondial sur la dégradation des terres consultable en ligne, six inventaires nationaux sur la dégradation des terres, et la fourniture d'un soutien à 30 pays au moyen d'ateliers régionaux de formation à la méthodologie de l'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides. Des directives génériques sur l'évaluation de l'érosion des sols ont été élaborées. Un soutien a été apporté à la gestion durable des terres (GDT) au moyen de l'élaboration de directives techniques, d'inventaires nationaux sur les bonnes pratiques agricoles, de la base de connaissances fournies par le projet TerrAfrica et du projet transfrontière de gestion des écosystèmes agricoles du bassin versant de la Kagera, Kagera TAMP. Les systèmes d'information géographique ont été améliorés notamment en ce qui concerne les jeux de données relatifs à la pluviométrie, à la végétation, à la surveillance des incendies, aux mangroves et au couvert végétal. La distribution des données et leur catalogage a été amélioré grâce à la poursuite des activités du portail de données géographiques de la FAO, GeoNetwork. La coordination se poursuit avec le Secrétariat permanent de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD). Figurent parmi les activités menées au titre des Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial (SIPAM): des ateliers nationaux dans 11 pays pilotes; des publications et des documentaires sur les systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial; des vidéos et des documentaires; des séminaires, des expositions/foires et des manifestations parallèles. Le site Web de l'agriculture organique (AO) a été mis à jour, trois réunions d'experts sur l'agriculture organique et le changement climatique ont eu lieu ainsi que des ateliers sur les normes organiques régionales en Asie et des études comparatives de soutien ont été réalisées.

## **F02 - Les pays affrontent la pénurie d'eau dans l'agriculture et renforcent leur capacité à améliorer la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles au niveau national et dans les bassins fluviaux, y compris les systèmes hydriques transfrontaliers**

Conformes  
aux  
prévisions

120. Un cadre global et une méthodologie de la comptabilité des ressources naturelles pour l'eau douce ont été validés et un audit des ressources hydriques à l'échelle de l'ensemble du bassin versant a été entrepris dans les bassins de l'Okavango et de l'Awash (Éthiopie). Des directives sur l'irrigation de crue ont été publiées, un atelier a été organisé pour rationaliser les bonnes pratiques en matière d'irrigation de crue et un réseau de professionnels et de praticiens de l'irrigation de crue a été établi. Des directives ont été publiées concernant la construction et l'entretien de petits barrages. Dans le cadre du programme sur l'eau et le bien-être en milieu rural, des ateliers sur la modernisation de l'irrigation ont eu lieu, une cartographie des moyens d'existence a été réalisée dans cinq pays d'Afrique et deux États de l'Inde, et des ateliers nationaux ont examiné et évalué la possibilité d'utiliser les technologies de l'irrigation pour lutter contre la pauvreté. Les préparatifs ont commencé pour une initiative semblable dans la région Asie-Pacifique. Des ateliers de renforcement des capacités sur les stratégies de gestion des exploitations agricoles visant à accroître la productivité de l'eau destinée aux cultures au moyen d'AquaCrop ont été réalisés. Une formation concernant l'application de MASSCOTE, l'outil de Cartographie des systèmes et des services pour la gestion des canaux, a été dispensée dans 18 pays qui ont bénéficié d'un soutien et d'une formation techniques dans le domaine de l'évaluation des besoins en eau des cultures. Le système statistique AQUASTAT a été mis à jour, des calendriers de cultures irriguées y ont été incorporés et une nouvelle page d'accueil pour le site Web a été créée. L'échange de données statistiques avec l'OCDE et Eurostat se poursuit. Des progrès importants ont été réalisés sur la voie de la création d'un observatoire régional des ressources naturelles et de l'environnement dans la région des hautes terres de Fouta Djallon en Guinée. Un mécanisme de suivi, de notification et d'alerte précoce destiné à faciliter la gestion des ressources en eau au niveau mondial, dont ONU-Eau est le co-promoteur, a été lancé. Un programme a été lancé en collaboration avec les partenaires de l'ONU pour organiser des ateliers de formation sur le recyclage hygiénique des eaux usées dans l'agriculture, un manuel sur le recyclage des eaux usées à l'intention des petites exploitations agricoles a été préparé, et une étude sur l'économie des eaux usées a été publiée dans le cadre de la série de publications de la FAO sur les ressources en terres et en eau.

## **F03 - Les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques**

Conformes  
aux  
prévisions

121. Deux réunions du Bureau de la Commission sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) et une réunion conjointe avec le Bureau du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont eu lieu; les préparatifs pour la CRGAA-13 sont en bonne voie. Le site Web de la Commission a fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour réguliers et les matériaux de communication ont été révisés et réimprimés. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la Commission a tenu sa sixième session à laquelle ont participé plus de 100 délégués. Le Second rapport sur l'État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, préparé à la demande et sous la direction de la Commission, a été publié. Le travail préparatoire à la publication de L'état des ressources génétiques aquatiques dans le monde a commencé. Les préparatifs pour L'état des ressources génétiques forestières dans le monde et pour la première réunion du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières de la Commission sont en cours. La coopération de la Commission avec le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été examinée et prise en considération dans la réunion conjointe des Bureaux de la Commission et du Traité. Des services de secrétariat et de coordination ont été fournis à l'appui de la participation de la FAO à l'Année internationale de la biodiversité. Le travail interdépartemental relatif à la biodiversité a été facilité et le site biodiversité de la FAO a été relancé.

La mise en œuvre du plan de travail conjoint avec le secrétariat de la Convention sur la biodiversité avance bien et les négociations de la deuxième phase du plan de travail conjoint ont été engagées.

**F04 - Un cadre international est élaboré et les capacités nationales sont renforcées pour assurer une gouvernance responsable de l'accès à la terre, ainsi que de la sécurité et de l'équité du régime foncier, et protéger les liens de la terre avec les autres ressources naturelles, en mettant particulièrement l'accent sur sa contribution au développement rural**

Conformes  
aux  
prévisions

122. Quatorze consultations ont eu lieu afin d'identifier les questions à prendre en considération dans la préparation des directives volontaires pour améliorer la gouvernance de la tenure des terres et des autres ressources naturelles. Le Conseil de la FAO a exprimé son soutien au processus d'élaboration des directives et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a encouragé la poursuite de ce processus inclusif. Le CSA a établi un groupe de travail à composition non limitée pour examiner la première mouture du texte. Des partenariats avec les organisations non-gouvernementales, la société civile, les organismes professionnels et les organisations de l'ONU ont été établis et des réunions d'information ont été organisées à l'intention des Représentants permanents et des organisations de l'ONU. Les directives sur le thème "Expropriations de terres et compensation" ont été préparées. Trois publications complémentaires concernant les arrangements relatifs aux régimes fonciers et aux catastrophes naturelles ont été préparées conjointement avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains dans le cadre du Comité permanent interorganisations pour l'aide humanitaire. L'initiative « Des aliments pour les villes » a mis sur pied et renforcé un réseau de plus de 500 acteurs, comportant un forum de discussion, pour affronter la problématique des systèmes alimentaires locaux centrés sur les villes en privilégiant l'amélioration des rapports urbains-ruraux et la gestion des ressources naturelles. La Revue des questions foncières de la FAO a été lancée sous forme de journal électronique. Les travaux en vue de l'élaboration d'un logiciel d'exploitation libre pour l'administration des terres et de la préparation de directives techniques pour améliorer la gouvernance des régimes fonciers ont été mis en route. Des avis d'ordre technique et d'orientation générale ont été fournis à 18 pays dans quatre régions dans les domaines de l'octroi à bail de terres agricoles du domaine public, des régimes fonciers pastoraux, du renforcement des institutions foncières du secteur public, du remembrement et de l'informatisation de l'administration foncière.

**F05 - Les pays ont renforcé leur capacité de réaction aux nouveaux défis environnementaux, comme le changement climatique et les bioénergies**

Conformes  
aux  
prévisions

123. Les activités relatives aux changements climatiques (CC) se sont considérablement développées, et ont également concerné l'organisation de Journées du changement climatique et élaboration d'un programme cadre sur l'adaptation aux changements climatiques. Diverses contributions au débat international ont été fournies, à l'occasion notamment de la conférence de La Haye et de la Seizième Conférence des Parties à la CCNUCC à Cancun; le concept d'" agriculture intelligente face au climat " a été créé et a remporté une large adhésion. Un fort développement des activités relatives à l'atténuation des effets du changement climatique a été enregistré dans le sillage du Projet d'atténuation du changement climatique dans l'agriculture du programme ONU-REDD. Les capacités des pays membres concernant le rôle et la gestion de l'élevage dans l'atténuation des changements climatiques ont été renforcées. Un logiciel permettant de fournir des estimations exportées de l'impact des projets de mise en valeur des forêts et de l'agriculture sur les émissions de gaz à effet de serre et l'évaluation de la séquestration du carbone a été appliqué et mis à l'épreuve au niveau du pays. Un soutien a été fourni à l'appui des activités liées aux changements climatiques à un grand nombre de pays, notamment dans le domaine de la réduction du risque climatique. Les activités en matière d'adaptation aux changements climatiques ont consisté avant tout dans le renforcement des capacités et dans l'organisation d'ateliers de formation au niveau national et régional, ainsi que de nombreuses missions de soutien. Les travaux dans le cadre des projets sur la bioénergie et la sécurité alimentaire (projets BEFS) ont été menés à bonne fin dans trois pays et la méthodologie de la Carte globale intégrée de l'offre et de la demande de bois de feu (Wisdom) a été appliquée dans plus de 10 pays. Des avant-projets des indicateurs de durabilité du Partenariat mondial sur les bioénergies ont été élaborés. Une formation à l'emploi des outils de modélisation a été dispensée aux pays mettant en évidence les

arbitrages entre la production de biocarburants et la gestion des ressources en terre et en eau. Les préparatifs pour la conférence RIO+20 ont commencé et des contributions ont été apportées au PNUE et au Département des affaires économiques sociales du Secrétariat de l'ONU. Des documents portant sur les cadres de durabilité et les paiements pour services environnementaux (PSE) ont été préparés.

**F06 - L'accès aux connaissances sur la gestion des ressources naturelles, ainsi que leur partage, ont été facilités**

Conformes  
aux  
prévisions

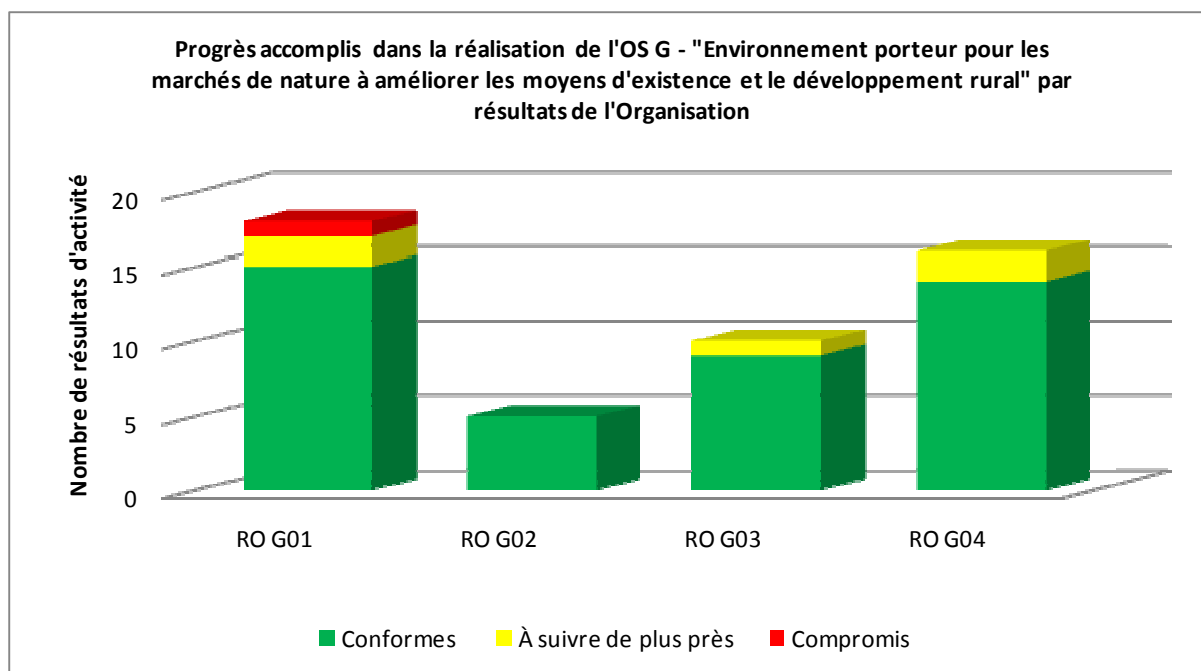
124. Plusieurs étapes importantes ont été franchies en ce qui concerne l'amélioration des connaissances relatives à la gestion des ressources naturelles et à l'insécurité alimentaire. Pour ce qui est du projet mondial sur l'évaluation des investissements dans la vulgarisation, une méthodologie de calcul des projections d'investissement a été élaborée et une étude sur la vulgarisation à l'échelle mondiale a été préparée. La coalition avec le CGIAR, le Forum mondial de la recherche agricole (GFAR) et le Forum mondial pour le Conseil rural (GFRAS) a été considérablement renforcée et la FAO est devenue membre du Comité de pilotage du GFRAS. La Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (GCARD) a remporté un grand succès et a conduit à l'élaboration d'une feuille de route pour un plan d'action collectif. L'initiative « Cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement » (CIARD) a été adoptée avec son registre de sources et de services d'informations dans le domaine de l'agriculture, le CIARD RING, offrant de vastes possibilités d'échange d'informations. Des ateliers régionaux ont été organisés dans le cadre de cette initiative et la plate-forme web du CIARD a été relancée. Divers réseaux et institutions régionaux ont adhéré aux initiatives CIARD et AGRIS, Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles et ont accès au Système AGORA de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture. Divers outils compatibles avec AGRIS et CIARD ont été élaborés à l'échelon national. Deux évaluations ont été préparées concernant deux nouveaux programmes de recherche du CGIAR. Des missions de soutien technique ont été réalisées pour les Systèmes nationaux de recherche agricole à l'appui des activités nationales au titre d'AGRIS et CIARD. Diverses études d'évaluation sur le statut du renforcement des capacités humaines en matière de vulgarisation agricole ont été élaborées. Le site web de la FAO sur la biotechnologie a été mis à jour. Un Plan d'action régional pour soutenir les pays d'Europe et d'Asie centrale dans le domaine de la biotechnologie et de la bio sécurité a été élaboré et des formations au niveau régional ont été réalisées. La mise en œuvre de l'Initiative de communication pour le développement durable (ICDD) se déroule de manière satisfaisante et a donné lieu à l'élaboration de 14 communications pour des stratégies de développement et des directives à l'appui d'une gestion durable des ressources naturelles.

**G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural**

*Vue d'ensemble*

125. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des quatre résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

126. Le champ d'application de l'objectif stratégique G est extrêmement vaste, et il est dès lors difficile d'en assurer la cohérence. Les orientations de cet objectif ont été ajustées afin de mieux refléter les priorités mondiales, et une attention accrue a été accordée à la volatilité des prix dans le cadre de l'objectif G04. Cependant, le manque de ressources disponibles a limité l'ampleur de ces ajustements. Les ressources extrabudgétaires ont largement contribué aux succès enregistrés dans le cadre de cet objectif stratégique, notamment en ce qui concerne les activités relatives à l'accès des petits exploitants aux marchés. Les efforts de mobilisation des ressources seront intensifiés, afin d'assurer la poursuite du financement dans ce domaine.



### **Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **G01 - Des analyses, politiques et services appropriés permettent aux producteurs de renforcer leur compétitivité, de se diversifier, d'accroître la valeur ajoutée et de répondre aux exigences des marchés**

Conformes  
aux  
prévisions

127. Un guide méthodologique pour la mise en place de partenariats commerciaux a été rédigé à l'usage des gouvernements et des organisations d'agriculteurs. Des ateliers ont été organisés à l'intention des responsables des services de vulgarisation du gouvernement des cinq régions du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans le but de débattre de la nécessité d'axer davantage la vulgarisation agricole sur le marché. Le travail sur le traitement après récolte dans la chaîne de valeur et l'élaboration de guides techniques pour la mise en œuvre des initiatives d'agriculture contractuelle ont débuté. Un travail de terrain considérable a été effectué dans le domaine de l'accès des petits exploitants aux marchés; on peut notamment citer le renforcement des capacités des organisations productrices dans le cadre du Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles (AAACP) et des projets de fonds fiduciaires, ainsi que la mise en place de services destinés aux petits exploitants, comme des aides financières et la fourniture d'intrants. Le Centre d'apprentissage de finance rurale a été réorganisé et compte aujourd'hui 4 500 membres inscrits. Huit nouvelles brochures sur la diversification de la production agricole ont été publiées, portant leur nombre total à 21. Le travail du Bureau régional pour l'Afrique dans ce domaine a été entravé par le manque de personnel spécialisé, un problème qui devrait être résolu dans le courant de l'année 2011.

128. L'analyse des forces et des faiblesses de la petite agriculture dans les pays d'Afrique est à présent terminée. L'influence de plusieurs facteurs tels que l'ampleur du capital économique et social sur l'insertion des petits agriculteurs sur les marchés, leur rentabilité et leur solidité a été déterminée, avec des conséquences pour la définition de politiques dans ce domaine à l'échelon national. Une autre analyse, relative à l'incidence de certaines subventions aux engrais et s'intéressant à des questions telles que le déplacement des ventes commerciales d'intrants et les répercussions de l'adoption de technologies par les petits exploitants, a été achevée. En outre, à la demande du Directeur général, une publication intitulée «Good practices in building agricultural and rural development institutions: how

to empower small-scale producers and increase food security»<sup>7</sup> a été préparée par le Groupe de travail interdépartemental sur le développement institutionnel et sera distribuée conjointement avec le FIDA au début de l'année 2011.

### **G02 - La création d'emplois ruraux, l'accès aux terres et la diversification des revenus sont intégrés dans les politiques, les programmes et les partenariats pour le développement agricole et rural**

Conformes  
aux  
prévisions

129. Plusieurs produits de connaissances portant sur la parité hommes-femmes, la jeunesse, la pauvreté et l'investissement dans les domaines de l'emploi rural, du travail décent et de l'accès aux terres à l'échelle nationale, régionale et mondiale ont été élaborés et publiés. Des cadres méthodologiques ont été mis en place, des bases de données créées et des études réalisées autour des principaux obstacles entravant la création d'emplois ruraux productifs et décents, l'accès aux terres et la diversification des revenus au niveau sectoriel, national et régional. De nombreux ateliers et séminaires, ainsi qu'une conférence régionale en Amérique latine et d'autres événements promotionnels ont été organisés dans le but de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des emplois ruraux et de l'accès aux terres, et de renforcer les capacités dans ce domaine. Une assistance technique a été fournie sous la forme de nombreux projets au niveau national, parmi lesquels des programmes communs des Nations Unies, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et en appui aux programmes de pays de la FAO et du PNUAD (création d'emplois grâce aux écoles pratiques d'agriculture et d'apprentissage à la vie pour les jeunes dans plus de dix pays, par exemple). Des avis de politique générale sur les questions relatives à l'emploi rural et au travail décent (dont l'interdiction du travail des enfants) dans le contexte du développement agricole et rural ont été donnés dans le cadre de projets sur le terrain, de réunions et de séminaires. Les partenariats stratégiques existants avec d'autres partenaires du développement ont été renforcés, et de nouveaux partenariats ont été mis en place. De manière générale, le domaine thématique de l'emploi rural et le lien qui unit la terre et l'alimentation sont aujourd'hui mieux reconnus, au sein et en dehors de la FAO.

### **G03 - Les politiques, réglementations et institutions nationales et régionales renforcent l'impact de l'agro-industrie et des entreprises agricoles sur le développement et l'atténuation de la pauvreté**

Conformes  
aux  
prévisions

130. Un ouvrage sur le financement de la chaîne de valeur agricole et divers documents relatifs à l'investissement, à la finance et à la mécanisation ont été publiés. Des progrès considérables ont été réalisés dans d'autres domaines, parmi lesquels: appui à la politique et renforcement institutionnel du secteur agroalimentaire; stratégies de mécanisation et services financiers; formations en financement de la chaîne agricole; et appui au renforcement des organisations de produits agricoles grâce à des ateliers organisés dans plus de 15 pays d'Afrique. En outre, sur la base du travail déjà effectué au cours du précédent exercice biennal, des progrès considérables ont été accomplis dans le renforcement des capacités pour les petites et moyennes entreprises de transformation agricole grâce à l'élaboration et à la publication d'outils de renforcement des capacités. Des tables rondes sur la compétitivité de ces entreprises ont été organisées avec succès en Afrique, en Amérique Centrale et en Asie, et une nouvelle série de rencontres est prévue en 2011 pour les pays d'Europe centrale et orientale, de la Communauté des États indépendants et des Caraïbes. La mise en place de partenariats se poursuit, notamment dans le cadre de l'Initiative pour le développement de l'agribusiness et des agro-industries en Afrique (ID3A), lancée conjointement par la FAO, l'ONUDI et la Commission de l'Union Africaine (CUA). L'évaluation des perspectives et des exigences dans certains sous-secteurs spécifiques en Afrique a été lancée en collaboration avec des partenaires extérieurs.

<sup>7</sup> «Bonnes pratiques dans le domaine de la création d'institutions de développement agricole et rural: comment renforcer les moyens d'action des petits producteurs et améliorer la sécurité alimentaire»

131. Les contributions relatives à l'appui et à l'élaboration de programmes de terrain, pour lesquels le financement attendu n'a pas encore été obtenu, sont à suivre de plus près. Néanmoins, des questions connexes sont traitées et il est prévu que les contributions à ce résultat de l'Organisation seront largement conformes aux prévisions.

**G04 - Les pays sont mieux à même d'analyser l'évolution des marchés agricoles et des politiques et réglementations commerciales au niveau international pour identifier les débouchés commerciaux et formuler des politiques et des stratégies commerciales appropriées et efficaces**

Conformes  
aux  
prévisions

132. On estime aujourd'hui que toutes les activités prévues dans le cadre de l'objectif G04, y compris celles dont le lancement a été retardé par le recrutement de personnel, devraient être terminées pour la fin de l'exercice biennal. À la demande de certains États Membres, plusieurs domaines d'activités (volatilité des prix, études de marché et informations sur les marchés, investissement étranger direct, meilleure intégration régionale) ont été étendus au-delà de ce qui avait été initialement prévu. Le Rapport sur les marchés des produits s'est concentré sur la question de la volatilité des prix, et une version révisée de documents relatifs à la volatilité ont récemment été finalisés, et constituent une base solide pour l'élaboration de documents pour le G20. Dans le domaine connexe des études de marché et des informations sur les marchés, un appui a été fourni à la Réunion conjointe extraordinaire intersession du Groupe intergouvernemental sur les céréales et du Groupe intergouvernemental sur le riz qui s'est tenue en 2010. Un ensemble détaillé de données sur les prix a été publié et la validation des statistiques sur le commerce international entreprise. Une attention accrue étant portée aux répercussions de l'investissement international dans le domaine de l'agriculture, une analyse des études de cas nationaux de huit pays africains a été publiée et des événements parallèles sur le code de conduite pour des investissements responsables dans l'agriculture envisagé ont été organisés en marge de trois Conférences régionales de la FAO. Le travail d'analyse de l'évolution des marchés pour les produits alimentaires autres que les produits de base s'est poursuivi. Des activités d'appui à l'intégration régionale des marchés des aliments de base ont été entreprises dans un certain nombre de sous-régions et au Siège. L'appui technique aux négociations sur le commerce mondial de l'OMC, qui est généralement fourni sur demande, n'a pas été aussi substantiel que prévu en 2010. Les sixièmes perspectives annuelles à moyen terme OCDE/FAO 2010 ont été lancées avec succès. Les analyses et les préparations sont en cours pour les septièmes perspectives en juillet 2011.

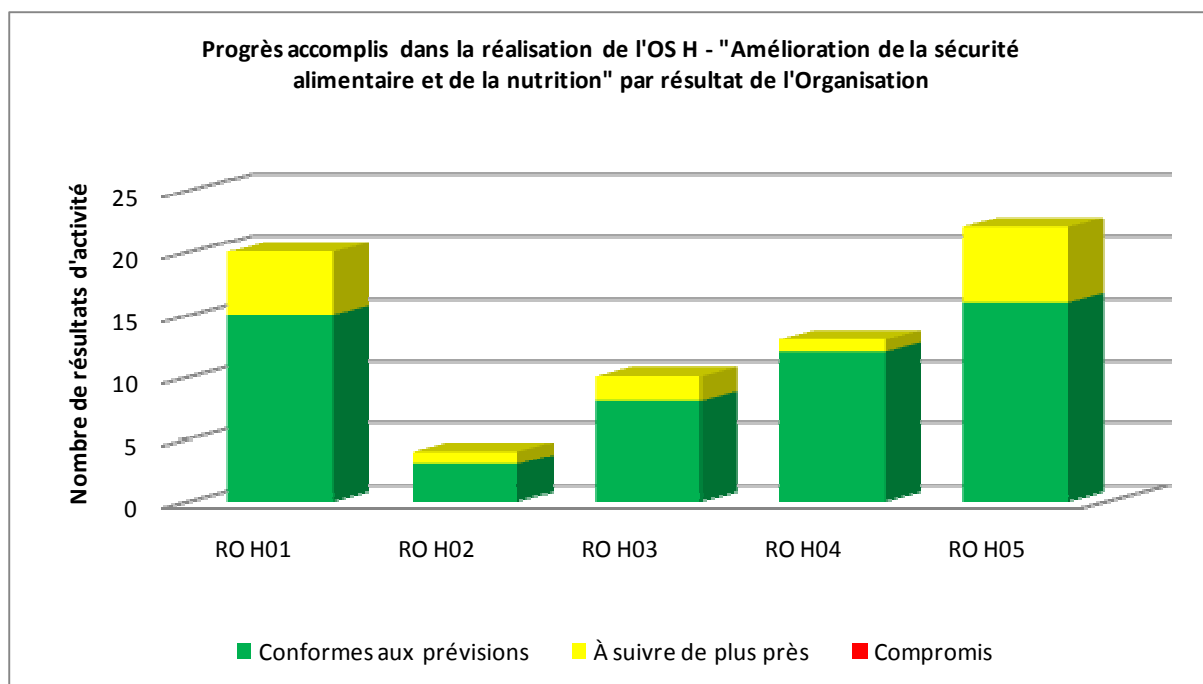
## H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

### *Vue d'ensemble*

133. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des cinq résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

134. Les facteurs suivants jouent traditionnellement un rôle fondamental dans les progrès réalisés: relations étroites avec les organisations régionales et les États Membres, et convergence des domaines de compétence en matière de production d'information et de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition, d'analyse, de politiques, de stratégie et de gouvernance de la sécurité alimentaire, ainsi qu'un échange efficace de connaissances au niveau du Siège, des régions, des sous-régions et des bureaux de pays. Le travail de non moins de huit disciplines majeures de la FAO est représenté dans les cinq résultats de l'Organisation qui soutiennent la réalisation de l'objectif stratégique H.

135. Les progrès accomplis en 2010 ont été moins importants que prévu lorsque dans les cas où des postes clés étaient vacants ou lorsque les ressources extrabudgétaires envisagées n'ont pas été mises à disposition aussi rapidement que prévu. Les postes vacants sont en train d'être pourvus, ce qui permettra une meilleure efficacité en 2011. La mobilisation des ressources a joué un rôle fondamental dans les progrès accomplis dans la réalisation des résultats de l'Organisation et de l'objectif stratégique dans son ensemble.



**Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

**H01 - Les pays et les autres parties prenantes sont plus à même de formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques, des stratégies et des programmes cohérents qui traitent les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition**

**Conformes aux prévisions**

136. Un appui a été fourni à plusieurs pays et Organisations d'intégration économique (OIER) pour la formulation, l'application, le suivi et l'évaluation de politiques, stratégies ou programmes sectoriels ou intersectoriels dans le domaine du développement agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un appui aux programmes et politiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle a été fourni au niveau national en Afrique, priorité ayant été accordée au Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), ainsi qu'en Asie, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Europe. Un soutien a également été apporté à plusieurs organisations régionales telles que l'Union du Maghreb arabe (UMA), le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique de l'Union africaine (UA/NEPAD), l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR), l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Forum des Caraïbes du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (CARIFOUM) et la Communauté d'États Indépendants (CEI). De nouveaux outils, méthodes et approches novatrices pour le renforcement des capacités dans le domaine du suivi et des évaluations d'impact des politiques et programmes ont été mis au point et diffusés. L'appui au programme «La sécurité alimentaire par la commercialisation» a été particulièrement fructueux.

137. Un certain nombre de vacances dans des postes clés ont ralenti la mise en œuvre; Ces postes seront cependant pourvus au début de l'année 2011, ce qui permettra de réaliser des progrès plus importants au cours de cette année.



## **H02 - Les États Membres et les autres parties prenantes renforcent la gouvernance en matière de sécurité alimentaire en appliquant les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et grâce à un Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé**

Conformes  
aux  
prévisions

138. Des progrès ont été accomplis dans le domaine de la gouvernance en matière de sécurité alimentaire au niveau mondial, grâce à une réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Avec sa nouvelle structure, et grâce à la création en son sein du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, le CSA joue aujourd'hui un rôle plus important dans le dialogue mondial et la coordination des défis à relever dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en contribuant à une meilleure convergence des politiques et en facilitant l'appui et le conseil aux pays et aux régions. La convergence des politiques est obtenue grâce à des débats portant sur des aspects clés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, comme le processus consultatif d'élaboration des «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers et de l'administration des autres ressources naturelles» et d'un «Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition». Dans un contexte de flambée des prix de l'alimentation et de crise économique, l'intérêt pour une approche du travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition fondée sur le droit à une alimentation ne cesse de croître dans le monde. L'appui de la FAO à la réalisation progressive du droit à l'alimentation est en phase avec l'intégration des principes de bonne gouvernance dans la formulation et l'application de programmes d'alimentation et de nutrition en Sierra Leone, en Tanzanie/Zanzibar et en Ouganda. Les cadres juridiques, institutionnels et de décision sont renforcés dans sept pays, parmi lesquels le Brésil, le Kenya, le Honduras et El Salvador, dans lesquels le droit à l'alimentation a été intégré aux cadres législatifs, stratégiques et de décision. Le Népal, le Mozambique et la Bolivie ont mis en place des initiatives en matière de promotion, de communication et d'éducation dans le domaine du droit à l'alimentation. Toutefois, l'appui au développement de programmes fondés sur les droits de l'homme et de filets de sécurité ciblant les groupes vulnérables dans sept pays a dû être différé; des mesures ont été prises afin d'en accélérer la mise en œuvre en 2011.

## **H03 - Renforcement de la capacité des États Membres et des autres parties prenantes à traiter des problèmes spécifiques de nutrition dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture**

Conformes  
aux  
prévisions

139. Des documents d'orientation, des articles, des publications et des rapports techniques relatifs aux approches fondées sur les aliments pour lutter contre la malnutrition par carence en micronutriments, à l'impact du changement climatique, aux biocombustibles et à la volatilité des prix des denrées alimentaires ont été publiés. Des directives, méthodes et outils en matière de nutrition, dont une série de ressources pédagogiques pour les enseignants et les apprenants, ont été élaborés et diffusés. Le «Symposium international sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle: les approches fondées sur les aliments pour l'amélioration du régime alimentaire et l'état nutritionnel» a été organisé dans le cadre des préparatifs d'une conférence conjointe FAO/OMS sur la nutrition (CIN+20). Un appui à l'intégration des objectifs de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les initiatives interinstitutions liées à la nutrition a été fourni au niveau mondial, régional et national (Comité permanent de la nutrition du système des Nations Unies, Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, Association forestière du Commonwealth, Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition) et s'est accompagné d'activités de communication et de partage des connaissances. Une forte demande de la part des pays membres a mené à la mise en place d'un programme opérationnel de grande portée, avec un appui technique fourni à plus de 40 pays pour l'élaboration de plans d'action et de politiques et de stratégies en matière d'alimentation et de nutrition. Une évaluation des besoins en capacités dans le domaine de l'éducation et de la communication nutritionnelles, ainsi que des projets relatifs à l'alimentation scolaire ont été entrepris.

140. Pourvoir les postes de vacants de manière à pouvoir prendre les mesures nécessaires en temps voulu a été une des principales difficultés rencontrées au Siège et au Bureau régional pour l'Afrique. Le recrutement de personnel de projets, de consultants et de volontaires a commencé afin de permettre une mise en œuvre efficace de ce résultat de l'Organisation d'ici la fin 2011.

#### **H04 - Renforcement de la capacité des États Membres et des autres parties prenantes à produire, gérer et analyser des données, notamment statistiques, et à accéder à ces données, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition**

Conformes  
aux  
prévisions

141. Dans le cadre de l'objectif visant à porter à 35 le nombre de pays utilisant les normes de la FAO pour les données et les statistiques sur l'alimentation et l'agriculture, 12 projets actifs pour l'adoption des normes statistiques de la FAO ont été menés à bien dans 27 pays; 17 de ces pays ont adopté le système d'informations statistiques en ligne pour l'alimentation et l'agriculture (CountrySTAT) au niveau national et sous-national, et 10 ont reçu un appui dans le cadre du recensement de l'agriculture, des statistiques agricoles, des enquêtes périodiques sur l'agriculture et des systèmes de statistiques agricoles. Les estimations de la consommation apparente de poisson pour l'année 2007 sont terminées, et la révision du regroupement des espèces est en cours. L'examen relatif à la base de données et la méthodologie concernant la taille a été reporté.

142. Cinq séminaires régionaux sur la collecte, l'analyse et la diffusion de données ont été organisés, avec le soutien et la participation de Bureaux régionaux, en Tunisie, au Mali, au Costa Rica, dans les Fidji et au Kenya. Ils ont rassemblé au total 150 participants venus de 70 pays. FAOSTAT a enregistré une moyenne mensuelle de 7,9 millions de connexions en 2010, dépassant l'objectif fixé à 6,5 millions. Cinq mille utilisateurs se sont enregistrés sur le site entre juillet 2010, lorsqu'ils y ont été invités, et décembre 2010. Un outil destiné à produire des données et des indicateurs ventilés par sexe a été fourni au Bureau régional pour l'Afrique, et un annuaire statistique a été publié par le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Cinq Observatoires de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ont bénéficié d'un appui et une échelle régionale pour la sécurité alimentaire a été introduite dans six pays du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

#### **H05 - Meilleur accès des États Membres et des autres parties prenantes aux produits et services d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition et renforcement de leur capacités d'échange de connaissances**

Conformes  
aux  
prévisions

143. Des produits d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition ont été publiés, parmi lesquels deux publications phares: «La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture» (SOFA) et «L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde» (SOFI); cinq nouveaux profils nutritionnels par pays ont été publiés, en plus d'un certain nombre de produits d'information dans le cadre du Service du Système mondial d'information et d'alerte rapide. La portée et la couverture des produits publiés dans le cadre de ce Service ont été étendues. Le contenu informatif des produits d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition a été ajouté aux principaux systèmes d'information et bases de données de l'Organisation, comme les archives. Il convient de mentionner tout particulièrement la base de données FAOLEX, qui approche la barre des 100 000 entrées. Le nombre moyen de visiteurs du site Internet qui accèdent chaque mois aux ressources informationnelles, aux connaissances, aux produits et à l'expertise de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition a atteint le chiffre de 4,1 millions, l'objectif étant de 5 millions à la fin 2011. Au niveau régional et national, les capacités d'échange de connaissances des pays ont été renforcées grâce à une communauté de pratique mondiale dans le domaine de l'agriculture électronique de plus en plus importante. Un appui a été fourni à l'expansion de systèmes de gestion de l'information dans toutes les régions. Des méthodes nationales de partage innovantes permettant de tirer parti de bonnes pratiques agricoles ont été testées avec succès en Afrique de l'Ouest. Les réseaux de connaissances thématiques ont été consolidés, en particulier au Proche-Orient et en Europe centrale et orientale. Des méthodes d'apprentissage électronique sont de plus en plus souvent adoptées dans plusieurs domaines techniques afin d'améliorer les compétences individuelles, et un nombre croissant d'unités de la FAO et de partenaires

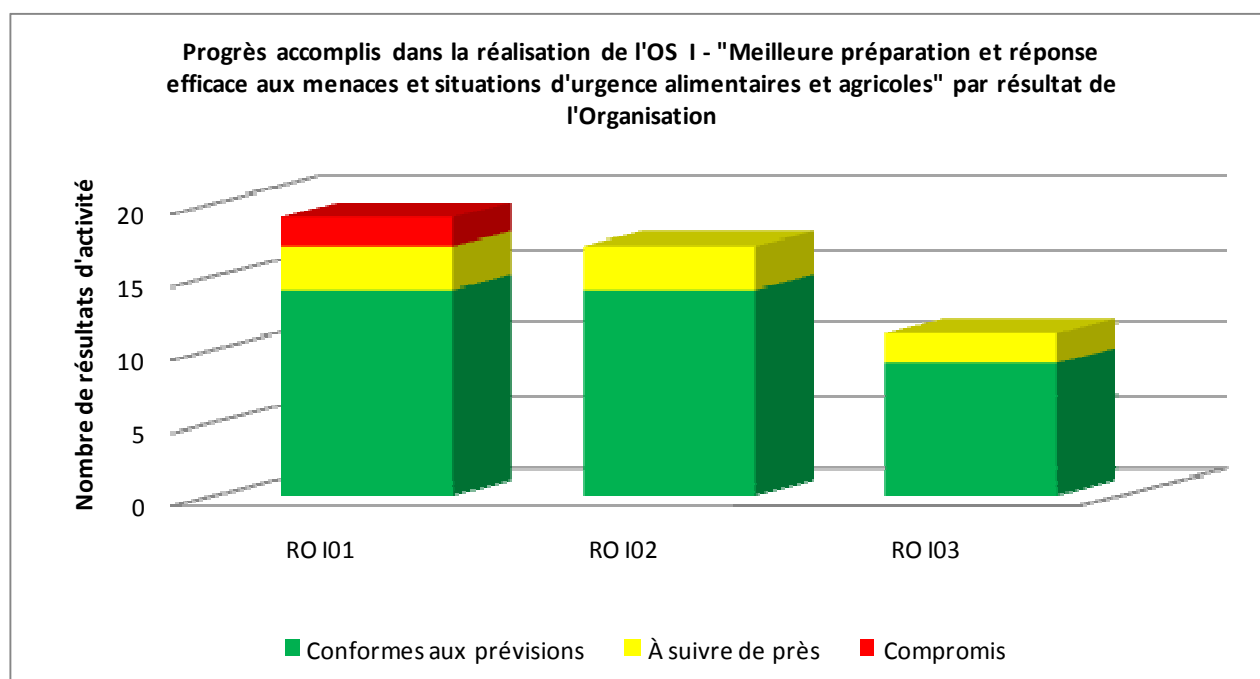
extérieurs participent à l'établissement de programmes et à la diffusion de ressources pédagogiques existantes.

## I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

### Vue d'ensemble

144. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des trois résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

145. Parmi les facteurs clés de réussite, on peut citer l'intégration des enseignements tirés et des bonnes pratiques dans la formulation et l'application des stratégies de gestion des risques de catastrophes au niveau national et régional, et la collaboration étroite et efficace des divisions techniques et administratives de la FAO dans la préparation et la réponse aux situations d'urgence. Les principales difficultés à résoudre sont le manque d'effectifs affectés au traitement des fonctions normatives en matière de gestion des risques de catastrophe et à l'intégration des initiatives de terrain et du Siège dans les politiques de gestion des risques de catastrophe.



### Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre

**I01 - La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et situations d'urgence est réduite grâce à une meilleure préparation et à l'intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions**

Conformes  
aux  
prévisions

146. Des avis techniques et un appui au renforcement des capacités ont été fournis pour l'élaboration de plans sectoriels de réduction des risques liés aux catastrophes (RRC) pour l'agriculture. Des rapports d'alerte rapide réguliers pour les pays confrontés à des difficultés alimentaires ainsi que des synthèses nationales relatives au Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) ont été publiés. Des missions conjointes d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire (CFSAM) ont été menées et le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire a progressivement été mis en place. La préparation et la prévention contre les ravageurs et les maladies transfrontières se sont poursuivies dans le cadre du Système de prévention et de réponse

rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (EMPRES) et du Cadre de gestion des crises pour la filière alimentaire. Des plans et des stratégies de gestion des forêts et des bassins versants ont été mis au point. Des consultations portant sur la gestion des risques liés aux catastrophes (GRC) et l'adaptation aux changements climatiques pour le secteur des pêches et de l'aquaculture ont été organisées, et une sensibilisation aux risques et un renforcement des capacités dans le domaine des changements climatiques, de la RRC et de la GRC ont été menés à bien au niveau régional. Sur la base des bonnes pratiques actuelles de la FAO dans ce domaine, un Programme-cadre pour la réduction et la gestion des risques liés aux catastrophes a été élaboré afin d'accroître l'expérience technique et opérationnelle de la FAO dans le cadre d'une approche stratégique et programmatique au niveau mondial, régional, national et local. En Amérique latine, des initiatives de mobilisation des ressources sont en cours afin de garantir le financement nécessaire à la mise en œuvre des activités prévues.

### **I02 - Les pays et les partenaires réagissent plus efficacement aux crises et aux situations d'urgence grâce à des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture**

Conformes  
aux  
prévisions

147. Le programme d'intervention d'urgence de la FAO a engagé d'importantes actions dans plus de 60 pays. Par l'intermédiaire de plans d'action et de stratégies régionales de gestion des risques, l'intervention d'urgence a été replacée dans le contexte plus large de la prévention, de l'atténuation, de la préparation et de la transition post-urgence; de nouveaux enseignements, innovations et recommandations d'évaluation ont ainsi été intégrés dans l'élaboration de nouvelles interventions d'urgence. La contribution de la FAO aux plans et activités coordonnés de réaction nationale a été renforcée grâce à la création de nouveaux outils d'évaluation des besoins. L'approche par «pôles de sécurité alimentaire» de la formulation et de la gestion des interventions d'urgence a été renforcée grâce à une collaboration en profondeur avec le PAM. Un appui spécifique a été fourni afin d'activer de nouveaux pôles liés à la sécurité alimentaire au Bénin, en Haïti, au Niger, au Pakistan et au Tadjikistan. Des programmes de gestion des risques de catastrophe tenant compte de la parité hommes-femmes ont été mis au point dans de nombreux pays, et des efforts ont été investis pour privilégier un ciblage de ces programmes par sexe. Les pays ont bénéficié d'un appui direct en matière d'évaluation et d'intervention en cas d'apparition de maladies transfrontières et zoonotiques, grâce au déploiement de neuf missions d'intervention rapide du Centre de gestion des crises – Santé animale. Une expertise technique a été mise à la disposition des gouvernements et des partenaires par l'intermédiaire de l'élaboration et de la diffusion de directives et de normes telles que «Seed in Emergencies: A Technical Handbook» et les «Directives et normes de secours du bétail». Les pays ont également reçu une assistance technique pour la formulation et le soutien de programmes d'urgence, ainsi qu'une formation et des conseils dans ce domaine.

### **I03 - Les pays et leurs partenaires ont amélioré la transition et les liens entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement**

Conformes  
aux  
prévisions

148. Des directives et des protocoles internes ont également été élaborés afin d'aider les pays à mettre au point des stratégies et des plans de relance de l'agriculture et de transition agricole. Ces directives ont été utilisées dans toutes les situations d'urgence soudaine et dans 50 pour cent des situations d'urgence prolongée depuis le mois de mai 2010. Afin d'améliorer la résistance des systèmes alimentaires et agricoles, un appui a été fourni sous les formes suivantes: mise au point de systèmes semenciers et amélioration de la production agricole dans plus de 20 pays; recommandations en matière de politiques à mener et amélioration de la planification des interventions au Bureau régional pour l'Afrique; orientations de politique générale pour les crises prolongées (L'état de l'insécurité alimentaire – SOFI); et intégration de la transition dans les directives du Programme-cadre de pays de la FAO. Le Programme FAO/Facilité alimentaire de l'UE a aidé des agriculteurs dans 28 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine à répondre à leurs besoins immédiats de production supplémentaire. L'accent a été mis sur le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles et l'introduction de technologies plus durables pour des systèmes de production animale et végétale efficaces, durables et résistants. Des plans de retrait clairs ainsi que des objectifs de développement et de relance à moyen et long terme ont été intégrés à presque tous les plans d'intervention en cas de catastrophe soudaine

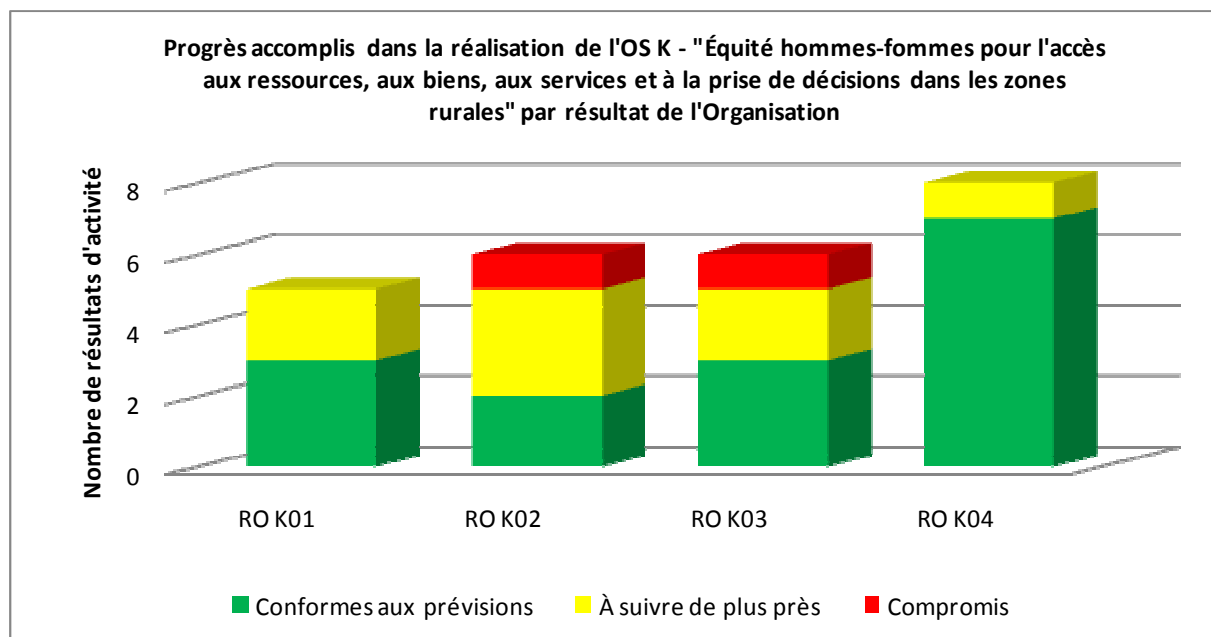
depuis juin 2010. De plus, des plans et stratégies d'investissement qui lient les interventions d'urgence aux objectifs de développement à moyen et long terme ont été élaborés pour quelque 15 % des interventions d'urgence soutenues par la FAO.

## **K - Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales**

*Vue d'ensemble*

149. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation de deux des résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions; les deux autres demandent à être suivis de plus près.

150. Des progrès sensibles ont été accomplis dans la mise en œuvre des activités envisagées pour l'année examinée. Cependant, l'équité hommes-femmes dans le secteur agricole requiert une approche stratégique à long terme, et les ressources humaines et financières nécessaires doivent être définies et allouées. On croit souvent à tort que les initiatives visant à résoudre les problèmes d'équité sont la responsabilité du seul objectif stratégique K. Cette idée fautive, à laquelle s'ajoute le manque de ressources humaines et financières, notamment dans les bureaux décentralisés de la FAO, ont eu une incidence négative sur les progrès accomplis dans la réalisation des résultats de l'Organisation. La direction s'emploie à résoudre ces problèmes par la mise en œuvre des recommandations de l'audit de genre FAO/UNIFEM.



### **Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, enseignements tirés de l'expérience et mesures à prendre**

#### **K01 - La parité hommes-femmes en milieu rural est incorporée dans les politiques et programmes communs des Nations Unies pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural**

Conformes  
aux  
prévisions

151. La liaison a été établie avec tous les États Membres participant à la phase pilote de la programmation commune du système des Nations Unies. La FAO a mis au point et envoyé à certains bureaux sélectionnés de la FAO des outils et méthodes destinés à renforcer leurs capacités à tenir compte de la dimension hommes-femmes dans les projets de programmation commune des Nations Unies. Le Bureau régional pour l'Europe a mis en place une équipe de spécialistes de la parité dans le but d'accélérer l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le programmes de travail de la région, une attention particulière étant accordée à la fourniture d'un appui technique au Gouvernement albanais pour l'intégration de la problématique hommes-femmes dans un projet national de remembrement

agricole. Des progrès sensibles ont été accomplis au niveau de l'intégration de cette problématique dans la chaîne de valeur dans le domaine agricole, notamment l'organisation de plusieurs formations et activités de renforcement des capacités axées sur les femmes. Une étude axée sur cette problématique, intitulée «Mechanisms to ensure the participation of women in Shea value chain: A case study of two interventions in Northern Ghana» a été finalisée.

**K02 - Les gouvernements mettent en place des capacités renforcées pour intégrer les questions de parité hommes-femmes et d'égalité sociale dans les programmes, projets et politiques d'agriculture, de sécurité alimentaire et de développement rural, à l'aide de statistiques ventilées par sexe et d'autres informations et ressources pertinentes**

À suivre  
de plus

152. Le Programme d'analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) a été mis à jour et adapté; des modules sur «la parité hommes-femmes et le changement climatique», et «la parité hommes-femmes et la gestion de l'eau» y ont été ajoutés. Un exercice d'évaluation des besoins en matière de renforcement des capacités pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes dans la région Asie et Pacifique, ainsi qu'un atelier de sensibilisation à la parité hommes-femmes, ont été organisés. Un appui technique fondé sur la demande a été apporté, sur le plan de la conception et sur le terrain, à l'exercice de Recensement mondial de l'agriculture, afin de garantir que des statistiques ventilées par sexe soient collectées et analysées. Dans un domaine étroitement lié, un appui technique à la retabulation des données du recensement a été fourni au Vietnam, au Cambodge et au Laos, et a permis la publication de profils de répartition hommes-femmes à l'usage des décideurs.

153. Les demandes formulées par les pays membres et les bureaux décentralisés de la FAO indiquent que l'accent devrait être davantage mis sur la collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de données statistiques ventilées par sexe. Ce domaine fera donc l'objet d'une attention accrue au cours de l'année 2011 et dans le cadre du PTB 2012-13.

**K03 - Les Gouvernements formulent des politiques agricoles et de développement rural qui tiennent compte de la parité hommes-femmes, n'excluent personne et sont participatives**

Conformes  
aux  
prévisions

154. « La situation mondiale de l'agriculture (SOFA 2010/11) – Les femmes dans l'agriculture et le développement rural » a été finalisé et sera lancé en mars 2011. Des progrès considérables ont été accomplis dans le cadre du projet conjoint FAO/Office des statistiques du Malawi pour l'élaboration d'un profil national de répartition hommes-femmes pour le secteur agricole. Une initiative semblable a été mise en place au Ghana, avec les agents de contrepartie nationaux. Un examen de la dimension sexospécifique du Plan agricole d'investissement pour le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo a été entrepris. Un important appui technique a été fourni à plusieurs États Membres d'Europe centrale et orientale pour la collecte, l'analyse et l'utilisation de données statistiques ventilées par sexe. La FAO a guidé la formulation et la finalisation de la Politique sur les peuples autochtones et tribaux, un processus qui a nécessité de nombreuses consultations avec les peuples autochtones et une vaste communauté de pratique afin de parvenir à un document d'orientation qui soit satisfaisant pour tous.

155. Une attention particulière doit être portée aux sous-régions d'Afrique centrale et occidentale, où des retards ont été observés en raison du manque de personnel et de conditions défavorables sur le terrain.

**K04 - La Direction de la FAO et le personnel ont prouvé leur engagement et leur aptitude à tenir compte des questions de parité hommes-femmes dans leurs activités**

À suivre  
de plus

156. Un audit de genre de la FAO a été entrepris par UNIFEM (Fonds de développement des Nations Unies pour la Femme) en étroite collaboration avec toutes les unités du Siège dont le Réseau de points de contact pour la parité et plusieurs bureaux régionaux, sous-régionaux et de pays. Publié en décembre 2010, le rapport constitue une bonne documentation de base sur l'intégration des considérations de parité hommes-femmes à la FAO et met le doigt sur les faiblesses et les obstacles qui compromettent le travail de l'Organisation dans ce domaine. Ce processus d'audit a permis à l'équipe chargée d'assurer

la réalisation des Objectifs stratégiques de cerner les problèmes systémiques qui entravent la réalisation des résultats de l'Organisation.

157. Des plans ont été mis au point afin de mettre en œuvre les recommandations du rapport d'audit, et la direction s'emploie à trouver les ressources financières et humaines nécessaires à la mise en place de mesures correctives. Sachant que l'intégration des questions de parité hommes-femmes est un processus complexe qui exige des changements de comportement au niveau individuel et au niveau institutionnel, la réalisation de ce résultat de l'Organisation appelle une attention urgente et soutenue.

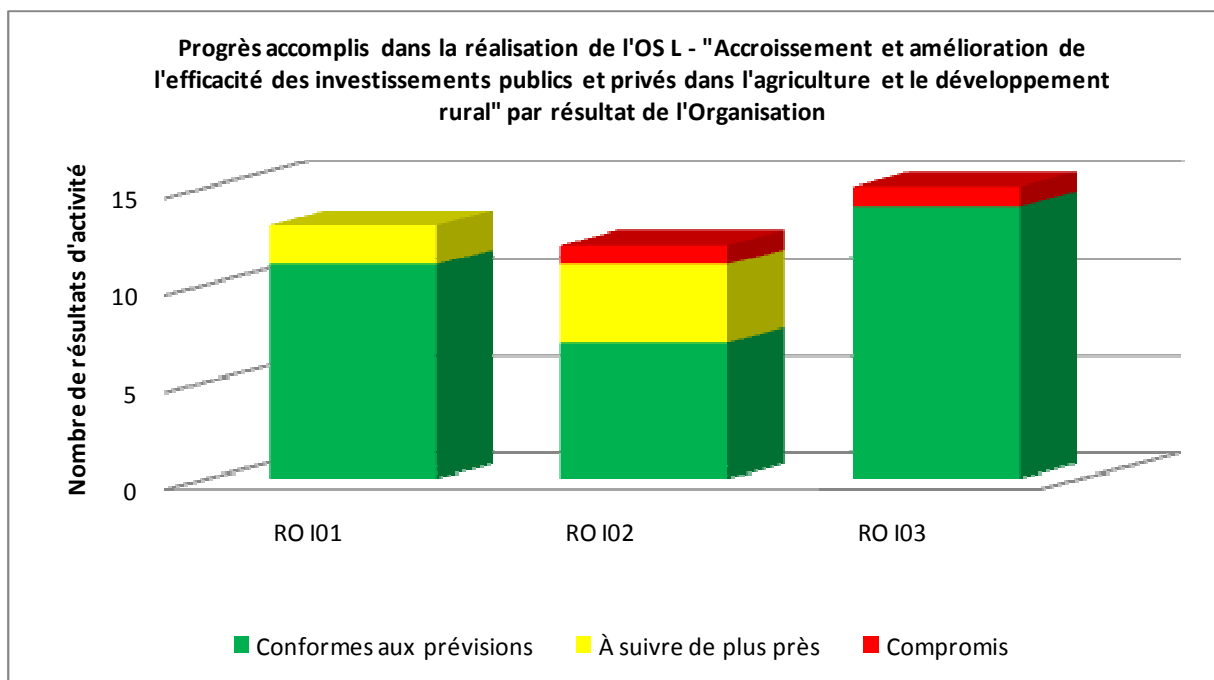
## **L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural**

### *Vue d'ensemble*

158. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des trois résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.

159. La plus grande attention accordée à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural depuis la crise alimentaire de 2008 n'a pas seulement entraîné une augmentation des investissements, mais a aussi facilité un changement déterminant dans le travail de l'Organisation visant à renforcer les stratégies nationales et les cadres politiques qui soutiennent l'investissement agricole. La demande en matière de renforcement des capacités de planification et de mise en œuvre des investissements a augmenté en conséquence, mais la mobilisation des ressources visant à y répondre n'a pas été à la hauteur des attentes. En ce qui concerne la réalisation de l'Objectif stratégique L, on relève d'autres obstacles importants. Il s'agit par exemple des retards pris dans le recrutement de fonctionnaires sous-régionaux chargés des investissements à cause d'un manque de candidats suffisamment qualifiés pour travailler dans le cadre des accords de partage des coûts avec les institutions financières internationales. On constate aussi, au sein de la FAO, une connaissance insuffisante de l'approche du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) en matière de gestion axée sur les résultats dans l'élaboration de projets. On relève également qu'un gros travail préparatoire est encore nécessaire pour jeter les bases d'un appui efficace aux partenariats public-privé et à la coopération Sud-Sud.

160. Parmi principales leçons à retenir, on note qu'il est important d'avoir des cadres régionaux structurés pour pouvoir mettre au point des politiques et des stratégies efficaces (par ex. le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA)), que les partenariats et l'investissement dans le renforcement des capacités sont importants, tout comme les financements ciblés pour l'appui aux programmes de développement par pays (par ex. le FEM et le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire), et que des liens forts sont nécessaires entre le personnel du Siège et les équipes techniques sous-régionales dans l'appui aux investissements publics et privés.



### Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, leçons à tirer de l'expérience et mesures à prendre

#### L01 - Plus grande intégration de stratégies et politiques d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables dans les plans et cadres de développement aux niveaux national et régional

Conformes  
aux  
prévisions

161. Les produits et l'exécution du budget de la FAO sont en bonne voie. Suite au Sommet du G8 de L'Aquila et du fait du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, on a apporté comme prévu une assistance croissante à l'élaboration de stratégies et de politiques visant à améliorer la sécurité alimentaire. La FAO a apporté son appui à la mise au point de dix pactes nationaux du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine en 2010 et, dans le même temps, on constate que l'Organisation a beaucoup travaillé sur l'analyse des politiques de pays de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Les activités relatives aux financements innovants ont progressé avec la réalisation d'une étude préliminaire et de trois études conceptuelles. La FAO a été admise parmi les 55 membres du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. L'Organisation a aussi mené un travail important de conseil pour l'élaboration des politiques, suite à quoi plusieurs pays ont inscrit la sécurité alimentaire parmi les grands principes de leur politique de développement, et, du coup, ces pays ont engagé une réforme de leur politique agricole, ce qui devrait permettre de faire décoller les dépenses publiques consacrées à l'agriculture et le développement rural. La base de données de l'Assistance externe à l'agriculture (External Assistance to Agriculture, EAA) a été mise à jour pour les années 2004-2008 et un programme de collecte des données des dépenses des États consacrées à l'agriculture africaine a commencé. L'élaboration de la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture sur les investissements dans l'agriculture est en cours. Des analyses factuelles à l'appui des investissements hydriques dans l'agriculture ont été réalisées au Kenya et en Zambie, et les outils de diagnostic financier et institutionnel sont à un stade avancé de développement sur ce point. En collaboration avec les institutions financières internationales, le PAM et d'autres institutions, la FAO a élaboré plusieurs documents stratégiques et études de secteur. Elle a aussi organisé plusieurs instances consacrées aux stratégies d'investissement dans les pays membres. Le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes signalent tous les trois d'importants progrès accomplis dans la réalisation des résultats attendus de l'Organisation. Le Forum BAD-FAO-FIDA sur les investissements dans la sécurité alimentaire en Asie et dans le Pacifique a été un événement important, organisé par le Bureau régional



pour l'Asie et le Pacifique. En ce qui concerne les progrès accomplis dans le Bureau régional pour l'Afrique et le Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale, il convient d'être vigilant car on note dans les deux cas un manque de personnel, en cours d'examen.

## **L02 - Capacité améliorée des organisations des secteurs public et privé à planifier et mettre en œuvre des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables et à en renforcer la durabilité**

Conformes  
aux  
prévisions

162. La coopération Sud-Sud et des projets visant la sécurité alimentaire en Afrique, en Asie et en Amérique latine ont permis de renforcer les capacités des partenaires nationaux et régionaux en matière de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des investissements réalisés dans le cadre des programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire. On a élaboré ou mis à jour du matériel de conseil et de renforcement des connaissances sur l'investissement. La Division du Centre d'investissement du Siège de l'Organisation et plusieurs bureaux décentralisés, en particulier ceux pour l'Europe et l'Asie centrale et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ont fourni des formations et un appui à la mise en œuvre des opérations d'investissement en relation avec des outils essentiels comme RuralInvest. On a aussi fourni davantage de formations sur place en matière d'investissement (cours, apprentissages par les pairs, visites). Des progrès ont été accomplis dans l'évaluation des mécanismes visant à encourager l'investissement et dans l'appui aux pays sur ce point. Les principaux problèmes relevés concernent les questions suivantes: l'évaluation des besoins d'investissement dans l'agriculture, l'appui au secteur semencier dans le Bureau régional pour l'Europe et l'Asie centrale et la mise en place, dans certains bureaux décentralisés, de l'appui au renforcement des capacités selon le calendrier prévu.

163. Les principaux facteurs de réussite résident dans la collaboration étroite entre les unités de la FAO et leurs contreparties nationales et régionales, ainsi qu'avec les organisations partenaires et les institutions financières internationales. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre d'un calendrier de développement à l'initiative des pays. Elle vise à soutenir le renforcement des capacités répondant aux besoins relevés et à intégrer celui-ci dans le cadre d'un plus grand appui à l'investissement (objectifs L1 et L2). D'importantes parties du programme relatif à l'objectif L2 sont mises en œuvre grâce à une étroite collaboration entre le Siège et les bureaux décentralisés. Dans ce domaine, les principaux obstacles concernent le besoin de mobiliser des ressources supplémentaires pour la formation, la perte de personnel essentiel dans certaines unités, des objectifs excessivement ambitieux et des retards d'exécution (à la demande des partenaires clés ou des bénéficiaires visés dans les régions, ou par leur faute).

## **L03 - Des programmes d'investissement des secteurs public et privé de qualité, conformes aux priorités et besoins nationaux sont élaborés et financés**

Conformes  
aux  
prévisions

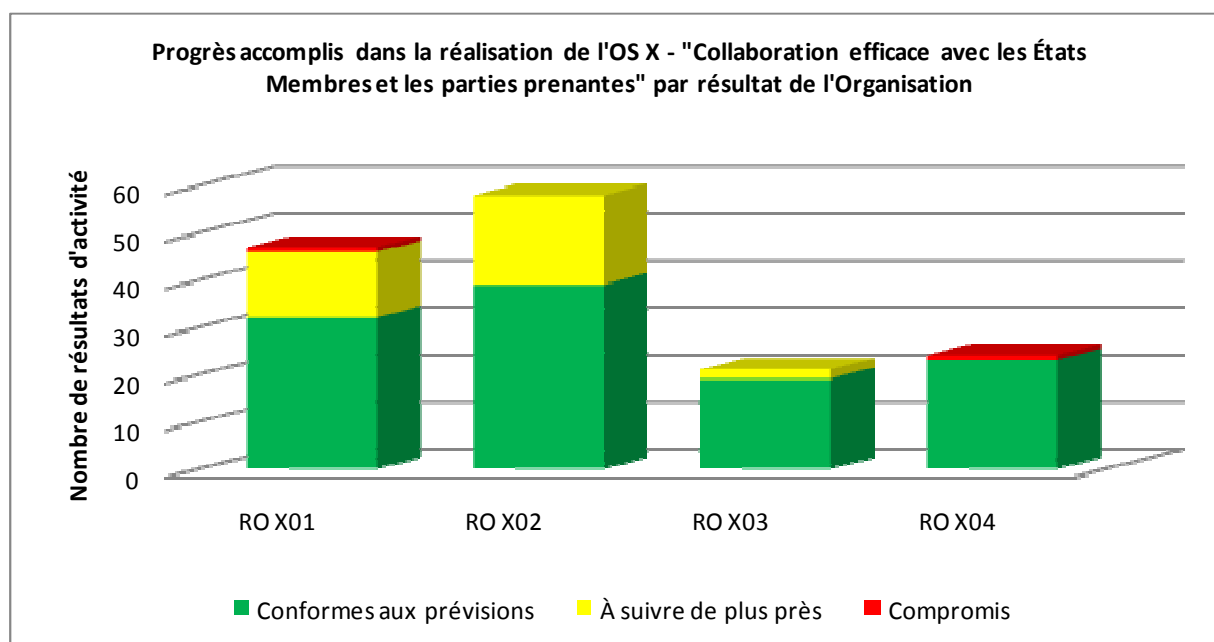
164. Suite à l'intérêt manifesté par la communauté internationale pour la sécurité alimentaire, l'aide à l'investissement apportée par la FAO a atteint en 2010 un niveau record de 5,6 milliards d'USD en 2010, qui s'est concrétisé par l'approbation de 65 projets. La FAO a aussi directement appuyé la mise au point de cinq projets approuvés dans le cadre du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire au Bangladesh, en Éthiopie, en Mongolie, en Sierra Leone et au Togo pour un montant total de 203 millions d'USD. L'Organisation a fourni un appui indirect à trois autres projets menés à bien, qui étaient proposés dans le cadre de ce programme (en Haïti, au Rwanda et au Niger). L'appui aux programmes nationaux pour la sécurité alimentaire a continué à progresser avec un soutien apporté au Tchad, en Colombie, à Djibouti et en Syrie. La mise au point et la fourniture des réponses d'urgence ont dépassé les 500 millions d'USD en 2010, un chiffre largement supérieur aux 350 millions d'USD prévus dans le Programme de travail et budget. Le programme FEM progresse lui aussi dans la réalisation de ses objectifs avec l'approbation de deux mécanismes d'identification de projet, de cinq fonds de solidarité prioritaire et de deux projets/accords de collaboration. On a aussi mis en place de cinq sessions de formation et apporté six contributions majeures aux documents FEM.

165. En ce qui concerne l'élaboration de pratiques optimales en matière de partenariats public-privé, le travail est en bonne voie pour dépasser le nombre de pays visés en Asie, en Afrique et en Amérique latine. Le programme d'investissement dans le régime foncier et l'administration atteint son objectif avec un appui fourni à sept pays en Afrique (1), en Asie (2) et en Europe (4). Les bureaux sous-régionaux des Bureaux régionaux pour l'Afrique, pour l'Europe et l'Asie centrale, et pour l'Amérique latine et les Caraïbes, signalent d'importants progrès accomplis en vue de réaliser leurs objectifs dans le cadre de l'Objectif stratégique L et du Résultat de l'Organisation 3. Ceux du Bureau sous-régional pour l'Afrique australe sont par contre compromis à cause des retards pris dans le recrutement des fonctionnaires chargés des investissements, en raison d'un nombre insuffisant de candidats qualifiés.

## X - Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes

*Vue d'ensemble*

166. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des quatre résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions.



### Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, leçons à tirer de l'expérience et mesures à prendre

#### X01 - Des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont élaborés, financés et suivis et font l'objet de rapports aux niveaux mondial, régional et national

Conformes  
aux  
prévisions

167. Le nouveau système de gestion axée sur les résultats a été mis en place pour programmer la planification, le suivi et l'établissement de rapports. On constate une introduction progressive des initiatives et des outils de formation qui lui sont liés. Suite à l'évaluation de la Programmation par pays, différentes unités sont en train d'élaborer de façon intégrée des outils à ce sujet dans le cadre de l'Objectif fonctionnel X1. Ces outils comprennent de nouvelles directives pour le Cadre de programmation par pays et pour le Plan de travail par pays. Lancé en Inde, le processus pilote du Plan de travail par pays se poursuivra au cours de la première moitié de l'année 2011. Des orientations et des outils pour la mobilisation des ressources de la part des unités décentralisées et du Siège, ainsi que les stratégies de communication développés dans ce domaine, sont en cours d'élaboration. La mise au point d'un nouveau manuel du programme de terrain est également en cours. La première version des trois premières phases du Cycle de projet est déjà prête et peut être consultée. En raison de problèmes

temporaires de personnel, en cours d'examen, le travail sur les deux dernières phases du Cycle de projet progresse plus lentement que prévu. Cet inconvénient ne devrait cependant pas freiner significativement la réalisation globale de ce résultat de l'Organisation.

168. Les différentes fonctions du Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS) ont été améliorées pour appuyer les processus de planification stratégique et de planification des activités, y compris le Plan de travail par pays, et pour suivre les contributions des projets du Conseil d'administration au cadre stratégique. En tant que partie du processus de décentralisation, le personnel des bureaux régionaux, des bureaux sous-régionaux et des bureaux de pays a été réuni sous la supervision des sous-directeurs régionaux/représentants régionaux. Ces derniers ont aussi un rôle de chef de file dans les procédures du budget-programme de leur région, y compris dans la préparation des conférences régionales. Des avis en matière de politiques ont été fournis au Siège et dans les régions, avec parfois des retards. Les bureaux régionaux et sous-régionaux ont continué à fournir leur appui à la formulation des cadres de programmation par pays ainsi qu'à la mise en œuvre et au suivi des projets et programmes.

### **X02 - Exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO pour l'ensemble des résultats de l'Organisation**

Conformes  
aux  
prévisions

169. La stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités a été présentée au Comité du Programme en octobre 2010 et sera de nouveau soumise à celui-ci en mars 2011. Elle sera accompagnée d'un plan de mise en œuvre détaillé. Le Secrétariat a entrepris en même temps un travail préparatoire au sujet des principales activités du Siège et des unités décentralisées pour organiser sa mise en œuvre. En ce qui concerne la mise en commun des connaissances, les portails Ask-FAO, Meilleures pratiques, Réseaux de connaissances et Profils de pays ont été améliorés. Le lancement d'un réseau Intranet dans le cadre de la réalisation de l'Objectif stratégique B, auquel a accès le personnel des bureaux de pays, des bureaux décentralisés et du Siège, permet d'échanger des observations et des informations sur la stratégie du secteur de l'élevage. Cet outil pourrait servir de modèle pour réaliser d'autres Objectifs stratégiques. La coordination du travail statistique au sein de la FAO s'est améliorée avec la constitution d'un nouveau groupe de travail interdivisionnaire et le lancement d'activités conjointes. La campagne de sensibilisation liée au projet « 1 milliard d'affamés » a été un succès. Elle a permis de collecter plus de trois millions de signatures et d'élaborer des stratégies de communication et de plaidoyer. Des initiatives en relation avec cette campagne sont menées dans quatre régions (par les Bureaux régionaux pour l'Afrique, pour l'Asie et le Pacifique, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, et pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord). On a commencé à mettre en place un réseau pilote sur les politiques de la FAO pour renforcer les liens entre les activités mondiales et les activités décentralisées de l'Organisation en matière de politiques d'investissements dans l'agriculture. Une proposition de stratégie et de gouvernance relative aux technologies de l'information a aussi été formulée à l'échelle de l'Organisation. L'environnement technologique intégré s'est dans l'ensemble amélioré et plus de 80 systèmes d'information ont pu être mis au point en ayant recours à l'architecture technique commune. Une assistance légale a été fournie dans 37 pays dans le cadre de 24 projets de terrain. En 2010, afin de promouvoir l'interdisciplinarité et l'innovation, le Directeur général adjoint chargé des connaissances a approuvé sept propositions de financement dans le cadre du fonds multidisciplinaire et le Directeur général adjoint chargé des opérations en a approuvé 21 autres dans le cadre du fonds d'innovation.

### **X03 - Des partenariats et des alliances clés qui s'appuient sur les activités de la FAO et de ses partenaires et les complètent**

Conformes  
aux  
prévisions

170. La stratégie relative aux partenariats à l'échelle de l'Organisation a été approuvée et on a procédé à la diffusion de ses grands principes. Un site Internet des partenariats est disponible en ligne. L'évaluation de la collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome a démarré et se poursuivra en 2011. On a aussi élaboré une stratégie relative aux collaborations dans le cadre du système des Nations Unies qui s'occupera des activités menées en collaboration aux niveaux mondial, régional et national. L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de partenariat avec la

société civile et le secteur privé avancent. Dans le cadre de l'Alliance contre la faim et la malnutrition (ACFM), le nombre d'alliances nationales a augmenté. Il est passé de 34 à 40 pays et d'autres pays ont exprimé leur intérêt pour cette initiative. En ce qui concerne les institutions européennes (Parlement, Commission et Conseil), l'Organisation a contribué à un dialogue général et au plaidoyer sur les sujets liés aux questions de développement et de sécurité alimentaire. Dans le cadre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du Samoa, le bureau de pays du Samoa a élaboré un projet de mandat pour la réalisation d'une étude de partenariat entre les organisations des Nations Unies et celles du Conseil des organisations régionales du Pacifique. On a renforcé la coopération avec les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région de l'Europe centrale et orientale, en mettant plus particulièrement l'accent sur les pays de l'ouest des Balkans et sur les pays comme le Bélarus, où l'appui de la FAO a toujours été limité. On a examiné la participation de la société civile à différentes initiatives de la FAO menées dans la région de l'Amérique latine et les Caraïbes. Cet examen a contribué à l'élaboration de la nouvelle stratégie visant à garantir une participation efficace de la société civile aux activités de la FAO et à la préparation d'un programme de formation destiné aux organisations de la société civile, qui pourra être mis en œuvre au cours de deuxième trimestre 2011.

#### **X04 - Direction efficace de l'Organisation grâce à une gouvernance et à un contrôle renforcés**

Conformes  
aux  
prévisions

171. Le bureau de l'Inspecteur général a commencé à mettre en œuvre un plan de vérification fondé sur les risques, qui couvre les principaux risques. Il a fourni des avis et un appui à la direction de haut niveau au sujet des principales initiatives de la réforme et des principaux processus administratifs comme la gestion des risques de l'Organisation. Le Directeur général a approuvé la politique de protection des fonctionnaires qui dénoncent des manquements. En ce qui concerne l'éthique, des formations et des réunions d'information ont été organisées au Siège, au Bureau régional pour l'Afrique, au Bureau de liaison pour l'Amérique du Nord, au Bureau de liaison avec l'Organisation des Nations Unies et 22 assistants des représentants régionaux de la FAO y ont participé. Le Bureau de l'évaluation a communiqué à la direction de haut niveau et aux Membres des orientations et des leçons tirées de l'expérience en matière d'obligations redditionnelles au sujet de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience des activités de la FAO. Le Bureau juridique a continué à fournir des services juridiques internes. Il a cependant eu des difficultés à communiquer ses avis juridiques dans les délais impartis à cause d'une sollicitation croissante due à de plus grandes exigences de contrôle, de transparence et d'obligations redditionnelles de la part de l'Organisation. La Direction prendra des mesures dans le Programme de travail et budget 2012-13 pour affronter le problème d'ordre structurel qui en a découlé. Une réorganisation du travail et l'introduction d'approches innovantes pour certaines tâches récurrentes ont permis de maîtriser la surcharge de travail dans l'appui aux réunions et aux services linguistiques, notamment avec le développement des technologies de l'information. Les cinq conférences régionales ont adopté des recommandations au sujet de la cohérence des politiques régionales et des perspectives en matière de réglementations et de politiques mondiales. Elles ont examiné les programmes de la FAO qui concernent leurs régions et ont émis des avis à leur sujet.

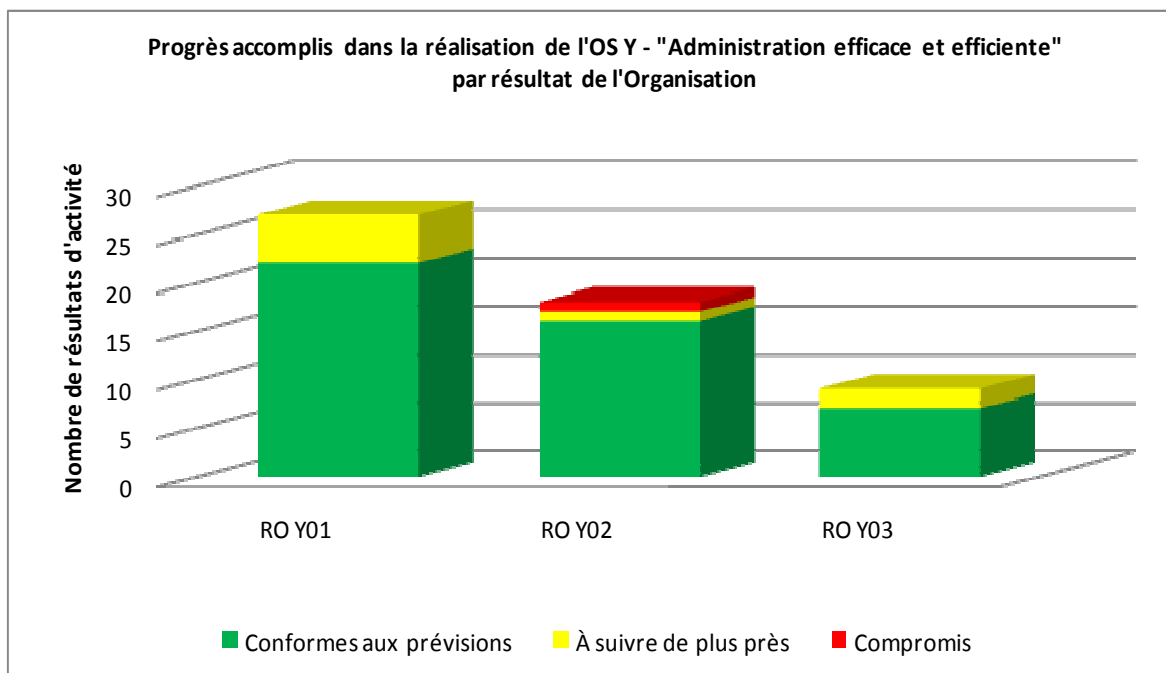
### **Y - Administration efficace et efficiente**

#### *Vue d'ensemble*

172. À l'issue de la première année, les progrès dans la réalisation des trois résultats de l'Organisation sont conformes aux prévisions

173. Les nouvelles méthodes de travail et la collaboration accrue au sein des départements et des bureaux décentralisés, entre eux et avec les organisations ayant leur siège à Rome, ont contribué aux progrès dans la réalisation de l'Objectif fonctionnel Y. Le retard pris dans l'enquête de satisfaction des clients des services internes a eu des effets négatifs. Cette enquête était planifiée en 2010 et certaines données de référence pour les indicateurs de l'Objectifs fonctionnel Y en dépendent. On a décidé de ne pas mener en même temps l'enquête auprès des employés de la FAO et celle sur la satisfaction des clients des services internes, afin de tirer des enseignements à partir de l'expérience que représente la première, de capitaliser des synergies et de réduire la « surcharge d'enquête ». L'enquête sur la satisfaction des clients des services internes sera par conséquent réalisée au cours du second semestre 2011.

174. Le nombre limité d’initiatives de changement mises en place dans l’Organisation et la complexité de leurs relations constituent un facteur général des résultats d’activité de l’Objectif fonctionnel Y. On poursuit les efforts dans ce domaine en vue d’établir des priorités et de coordonner les activités en mettant l’accent sur l’obtention de résultats concrets.



**Résultats de l'Organisation: grandes réalisations, principaux facteurs de réussite, leçons à tirer de l'expérience et mesures à prendre**

**Y01 - Les Services d'appui de la FAO sont reconnus comme étant axés sur les clients, efficaces, efficaces et bien gérés**

Conformes  
aux  
prévisions

175. Les Divisions des services internes, des ressources humaines et des finances de l’Organisation ont commencé à introduire les Accords sur le niveau de service et les Accords sur le niveau opérationnel pour suivre et contrôler les résultats obtenus dans la fourniture générale de services par rapports aux objectifs fixés. On a mis au point une présentation uniforme pour les premiers et on a complété un inventaire des services qui seront couverts par les deux types d’accords. On a aussi élaboré des plans annuels de travail qui permettront d’examiner les résultats futurs. Pour le Département des services internes, des ressources humaines et des finances, il s’agit d’une nouvelle façon de travailler. Un suivi et des révisions continus seront nécessaires pour améliorer la formulation des accords sur le niveau de service et progressivement élargir leur portée, ainsi que pour utiliser les systèmes et les outils d’évaluation qui leur sont liés. L’Unité chargée de l’amélioration des activités est opérationnelle et étudie des moyens pour améliorer le travail entre les postes professionnels et l’obtention d’une meilleure productivité et de plus d’économies. Le travail initial comprenait une simplification des procédures de certification médicale, qui a eu pour conséquence une réduction de la responsabilité potentielle de l’Organisation. Une unité des services internes et trois bureaux sous-régionaux ont signalé des retards dans la réalisation de leurs résultats d’activité relatifs à l’objectif Y01. Le principal obstacle demeure le manque de données de référence provenant de l’enquête sur la satisfaction des clients. Dans l’ensemble, les bureaux décentralisés ont fait de grands progrès en améliorant leur gestion administrative globale, en simplifiant les procédures administratives et en organisant fréquemment des réunions de leur personnel administratif.

## Y02 - La FAO est reconnue comme source d'informations de gestion complètes, précises et pertinentes

Conformes  
aux  
prévisions

176. En ce qui concerne la réalisation de l'objectif Y02, des progrès ont été obtenus en 2010 au sein du Département des services internes, des ressources humaines et des finances grâce à l'amélioration des points suivants: contrôle interne, établissement de rapports financiers et communication du suivi budgétaire aux bureaux décentralisés, appui à la comptabilité des projets et à l'établissement de rapports pour satisfaire les besoins des organes directeurs. On constate aussi des améliorations dans l'établissement des rapports destinés aux bailleurs de fonds et à la direction de haut niveau. Le pilotage réussi du nouveau Système d'information sur la gestion des ressources humaines a permis à la direction de haut niveau et au personnel d'avoir accès, de façon autonome, à des informations et à des statistiques précises en matière de ressources humaines. On relève aussi des progrès dans le développement d'un système de veille économique pour les passations de marchés destiné à étendre l'accès aux données relatives aux achats à tout le personnel pertinent de l'Organisation, selon les responsabilités et le rôle de chacun. Les bureaux décentralisés qui contribuent à ce résultat de l'Organisation ont signalé des progrès satisfaisant dans leur capacité à produire des informations précises et en temps utile, notamment dans la fourniture d'informations de gestion globales et pertinentes. L'utilisation des systèmes de l'Organisation continue à progresser dans les bureaux décentralisés avec l'installation de nouveaux équipements informatiques et l'organisation de formations. Certains bureaux décentralisés signalent cependant des retards dans l'organisation des formations de remise à niveau dans ce domaine et les ont reprogrammées en 2011.

## Y03 - La FAO est reconnue en tant qu'employeur observant des pratiques optimales de gestion des performances et du personnel, soucieux de la formation continue de son personnel et mettant en valeur la diversité de ses ressources humaines

Conformes  
aux  
prévisions

177. Une stratégie globale de gestion des ressources humaines à la FAO a été développée, conformément aux principales initiatives de l'Objectif fonctionnel Y dans ce domaine. Le nouveau système de gestion d'évaluation de la performance a été introduit avec succès au cours de l'année. Le personnel y a été formé virtuellement dans l'ensemble de l'Organisation et a achevé les trois cycles 2010 du système. Le renforcement des compétences et des capacités des responsables de la FAO a progressé de façon significative. On a organisé une série de cours dans le cadre du programme de gestion et d'encadrement. Environ 350 personnes ont participé au deuxième Forum sur la gestion et l'efficacité, qui a été entièrement diffusé en flux continu sur Internet. L'accent est mis à l'heure actuelle sur le développement de programmes d'apprentissage pour les membres du cadre organique n'ayant pas des fonctions de direction et les agents des services généraux. Ces formations visent non seulement le renforcement des capacités techniques, mais aussi de capacités plus « générales » en termes de communication et de travail d'équipe. En 2010, une autre priorité a consisté à assurer la conformité entre les objectifs stratégiques de l'Organisation et les compétences du personnel. On a mis en œuvre le programme de stages et celui des jeunes cadres au cours de l'année pour appuyer les efforts de rajeunissement du personnel de l'Organisation, en rendant la FAO plus attractive pour les jeunes cadres, en particulier pour ceux des pays en développement non-représentés ou sous-représentés. On a introduit des directives provisoires en matière de mobilité interne pour encourager le mouvement du personnel, aussi bien sur le plan géographique qu'entre les postes professionnels. Même si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, le travail se poursuit sur ce point pour élaborer les directives finales. On note des progrès dans la présence des femmes aussi bien aux postes de direction (18 pour cent de femmes fin 2010 contre 15 pour cent deux ans auparavant) qu'au niveau des membres du cadre organique (36 pour cent contre 33 pour cent deux ans auparavant).

178. Une base de données des institutions a été lancée pour garantir une plus large publication des avis de vacances de postes aux candidats des pays non-représentés ou sous-représentés. Un appui a été apporté aux départements et aux bureaux de la FAO pour qu'ils mettent en place de nouveaux modèles organisationnels et élaborent de nouveaux profils professionnels suite à la restructuration et à la déstratification de l'Organisation. Ces initiatives sont à la base du processus de réforme des ressources humaines et de la transformation de la Division, laquelle cesserait d'être un prestataire de services qui réagit à la demande, pour devenir un partenaire.

## **Annexe I: Rapport annuel sur l'exécution du budget 2010-11 et sur les virements budgétaires au cours de l'exercice 2010-11**

### **Résumé d'orientation**

- Le Comité financier, à sa session d'octobre 2010, a approuvé les prévisions de répartition entre chapitres des crédits budgétaires 2010-11, d'un montant de 1,0005 milliard d'USD, découlant, d'une part, des initiatives et des mesures prises pour réaliser 22,8 millions d'USD de gains d'efficience et d'économies ponctuelles supplémentaires et, d'autre part, des ajustements résultant de l'élaboration des plans de travail biennaux. Le Comité a pris acte du fait que les prévisions relatives aux virements budgétaires résultant de l'exécution du Programme de travail lui seraient soumises pour examen et approbation en mars 2011.
- Le Comité est invité à prendre note des prévisions concernant l'exécution biennale du Programme pour une ouverture de crédits nette de 1,0005 milliard d'USD approuvée par la Conférence. Selon les prévisions, les crédits ouverts (montant net), pour l'exercice 2010-11, au titre des chapitres 1 à 14 (objectifs stratégiques et fonctionnels et programmes des représentants de la FAO) seront intégralement dépensés. Conformément à l'usage, les soldes budgétaires non dépensés au titre du Programme de coopération technique (*chapitre 15*), des dépenses d'équipement (*Chapitre 8*) et de la sécurité (*Chapitre 9*) seront reportés sur le prochain exercice biennal.
- En s'appuyant sur les prévisions concernant l'exécution du Programme sur la base de l'ouverture de crédits nette au titre de 2010-11, et conformément à l'article 4.5 b) du Règlement financier, le Comité est invité à autoriser les virements prévus des *chapitres 1, 2, 3, 5, 7, 13 et 14* vers les *chapitres 4, 6, 8, 9, 10, 11 et 12*.

### **ORIENTATIONS DEMANDÉES AU COMITÉ FINANCIER**

- Le Comité est invité à autoriser les virements prévus entre chapitres budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail 2010-11 qui figurent à la colonne g du tableau.

### **PROJET D'AVIS**

- Le Comité a autorisé les virements prévus des *chapitres 1, 2, 3, 5, 7, 13 et 14* vers les *chapitres 4, 6, 8, 9, 10, 11 et 12* et a déclaré attendre avec intérêt un rapport actualisé à sa session d'octobre 2011.

### **Introduction**

1. La Conférence a approuvé, dans sa résolution 3/2009, une ouverture de crédits nette d'un montant de 1,0005 milliard d'USD, dont 22,8 millions d'USD au titre de gains d'efficience et d'économies ponctuelles restant à établir. Elle a demandé au Directeur général de faire rapport au Comité financier sur les ajustements apportés au Programme de travail pour tenir compte des économies et gains d'efficience supplémentaires qui ne figuraient pas dans la structure par chapitre à ce moment-là.

2. L'article 4.1 du Règlement financier autorise le Directeur général à engager des dépenses dans la limite des crédits votés par la Conférence. En vertu de l'article 4.6 de ce même Règlement, le Directeur général gère les crédits votés de manière que des fonds suffisants soient disponibles pour faire face aux dépenses pendant l'exercice. Enfin, conformément à l'article 4.5 a) du Règlement financier, le Comité financier doit être informé de certains transferts de crédit d'une division à l'autre,

et l'article 4.5 b) prévoit que les virements entre chapitres budgétaires doivent être approuvés par le Comité financier.

3. Le Comité financier, à ses sessions d'avril et d'octobre 2010, a examiné les mesures prises par le Secrétariat en vue d'obtenir les gains d'efficacité et économies ponctuelles supplémentaires. À sa session d'octobre 2010, il a approuvé les prévisions de répartition entre chapitres des crédits budgétaires 2010-11, d'un montant de 1,0005 milliards d'USD, découlant, d'une part, des initiatives et des mesures prises pour réaliser 22,8 millions d'USD de gains d'efficacité et d'économies ponctuelles supplémentaires et, d'autre part, des ajustements résultant de l'élaboration des plans de travail biennaux. Le Comité a pris acte du fait que les prévisions relatives aux virements budgétaires résultant de l'exécution du Programme de travail lui seraient soumises pour examen et approbation en mars 2011.

4. On trouvera dans le présent rapport le montant net ajusté des crédits ouverts au titre de 2010-11 par chapitre, ainsi que des prévisions relatives aux virements budgétaires découlant de l'exécution du Programme de travail aux fins d'approbation par le Comité.

### **Prévisions concernant l'exécution du budget 2010-11**

#### **Montant net ajusté des crédits ouverts au titre de 2010-11**

5. Le tableau ci-après (colonnes d et e) montre la répartition entre chapitres des ouvertures de crédit nettes au titre de 2010-11, ajustée pour tenir compte des gains d'efficacité et des économies ponctuelles examinées et approuvées par le Comité financier. La répartition tient également compte d'un ajustement technique dû à l'évolution du taux standard des dépenses de personnel dans tous les bureaux décentralisés, les taux basés sur le lieu d'affectation ayant été supprimés au profit de taux standard régionaux sans gain ni perte, ainsi que le Comité financier en a été informé à sa session d'octobre 2010<sup>8</sup>. Cet ajustement, qui n'a aucun impact d'ordre programmatique, a été effectué afin de favoriser le suivi des dépenses de personnel effectives au niveau régional et restera inscrit dans la méthodologie employée en 2012-13. Les ajustements apportés aux ouvertures de crédits nettes figurent également dans le PTB 2012-13, qui comprend des tableaux de données comparatives avec 2010-11.

#### **Virements entre chapitres**

6. L'exécution du Programme de travail, c'est-à-dire les dépenses prévues par rapport à l'ouverture nette de crédits, est indiquée dans la colonne (f) du tableau.

7. Les virements entre chapitres proposés dans le plan de travail biennal et réalisés en 2010 sont brièvement expliqués ci-après dans la section *Vue d'ensemble par chapitre*. La plupart des virements sont le résultat du repositionnement d'activités planifiées dans des objectifs ou des résultats plus appropriés de l'Organisation. Ce repositionnement est fondé sur l'expérience de la planification des activités suivant un modèle axé sur les résultats, y compris des examens par les pairs. Il a été présenté au Comité financier à sa session d'octobre 2010. À ce stade, un autre élément qui joue sur l'exécution du budget tient au fait que les remboursements au titre des dépenses d'appui, principalement pour les secours d'urgence, sont plus élevés que les dépenses prévues. Malgré les techniques sophistiquées de prévision dont on dispose, la répartition et le montant exacts de ces remboursements est difficile à prévoir.

---

<sup>8</sup> FC 135/6 Annexe II par. 15.



**Exécution du budget 2010-11 (prévisions)**

Chapitre (a)	Objectif stratégique/fonctionnel (b)	CR 3/2009 (c)	Gains d'efficacité, économies ponctuelles et autres ajustements (d)	Ouverture nette de crédits 2010- 11 (après ajustements) (e)	Prévisions de dépenses (f)	Différence (g)
1	A - Intensification durable de la production agricole	50 370	-1 189	49 181	47 242	1 939
2	B - Accroissement de la production animale durable	32 566	-929	31 637	29 436	2 201
3	C - Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	57 090	-1 464	55 626	55 379	247
4	D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	25 337	-892	24 445	24 765	-320
5	E - Gestion durable des forêts et des arbres	43 569	-1 515	42 054	41 688	366
6	F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	54 645	-1 453	53 192	55 775	-2 583
7	G - Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural	41 612	-734	40 878	38 483	2 395
8	H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	60 509	-2 055	58 454	59 937	-1 483
9	I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	7 848	-537	7 311	8 533	-1 222
10	K - Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décision dans les zones rurales	10 284	-446	9 838	10 969	-1 131
11	L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	38 643	-2 072	36 571	42 919	-6 348
12	X - Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	225 457	-4 777	220 680	221 073	-393
13	Y - Administration efficiente et efficace	122 914	-4 332	118 582	113 959	4 623

Chapitre (a)	Objectif stratégique/fonctionnel (b)	CR 3/2009 (c)	Gains d'efficacité, économies ponctuelles et autres ajustements (d)	Ouverture nette de crédits 2010-11 (après ajustements) (e)	Prévisions de dépenses (f)	Différence (g)
14	Programme des représentants de la FAO	88 204	90	88 294	86 586	1 708
15	Programme de coopération technique	111,694	0	111,694	111,694	0
16	Imprévus	600	0	600	0	600
17	Dépenses d'équipement	27 118	-315	26 803	26 803	0
18	Dépenses de sécurité	24 866	-180	24 686	24 686	0
	Gains d'efficacité/économies ponctuelles	-22 800	22 800	0	0	0
<b>Total</b>		<b>1 000 526</b>	<b>0</b>	<b>1 000 526</b>	<b>999 926</b>	<b>600</b>

8. D'après les prévisions, on devrait dépenser la totalité des crédits ouverts au titre des chapitres 1 à 14 (Objectifs stratégiques et fonctionnels et Programme des représentants de la FAO). Conformément à la pratique, les soldes non utilisés qui seraient dégagés aux chapitres du Programme de coopération technique (*Chapitre 15*), des dépenses d'équipement (*Chapitre 17*) et des dépenses de sécurité (*Chapitre 18*) seraient reportés à l'exercice biennal suivant. Le Secrétariat demande au Comité d'approuver les virements prévisionnels entre les chapitres budgétaires, qui sont proposés pour les activités planifiées de l'Organisation durant la période restant à courir jusqu'à la fin de l'exercice biennal. Les virements proposés seraient versés aux *chapitres 4, 6, 8, 9, 10, 11 et 12* et prélevés sur les *chapitres 1, 2, 3, 5, 7, 13 et 14*.

9. On rappelle que l'exercice biennal 2010-11 est le premier dont le rapport se décline en 18 chapitres et non plus en huit comme précédemment. Ce niveau de ventilation des chapitres permet une vision claire et globale des budgets et des dépenses par rapport au cadre des résultats, mais il est aussi plus probable que les virements entre chapitres ne concordent pas parfaitement, au final, avec ceux proposés actuellement. Comme on peut le voir dans le tableau, les virements actuellement proposés au titre des *chapitres 3, 4, 5 et 12* représentent des sommes particulièrement contenues et pourraient s'inverser dans le résultat final.

10. De plus, alors que l'on prévoit actuellement la pleine dépense de l'ouverture nette de crédit d'un montant de 1 000,5 millions d'USD, on rappelle que le rapport budgétaire à la fin de l'exercice biennal est basé sur le taux de change USD/EUR fixé dans le PTB 2010-11 à 1 EUR = 1,385 USD (taux budgétaire). Le Secrétariat suit actuellement avec attention la situation mais des variations entre chapitres peuvent apparaître si le pourcentage moyen final des dépenses en EUR diffère significativement des hypothèses formulées dans les prévisions.

11. Un rapport mis à jour sur les virements entre chapitres sera présenté au Comité financier à sa session d'octobre 2011.

### Vue d'ensemble par chapitre

12. Les différences entre les dépenses prévues par chapitre et les ouvertures nettes de crédit ajustées proviennent essentiellement de la planification biennale des activités comme expliqué ci-après. Les demandes de virements entre chapitres compenseront la sous-utilisation ou le dépassement de crédits dans chaque chapitre.

- *Chapitre 1 - Objectif stratégique A – Intensification durable de la production agricole – prévision d'une sous-utilisation de crédits.* Les activités du programme du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats, à l'origine inscrites au budget des OS A, B, C, E et H, ont été regroupées et inscrites au budget de l'OS F. On a aussi déplacé la fourniture de l'assistance technique apportée à l'élaboration et à la mise en œuvre des éléments relatifs à

la production végétale dans les stratégies et des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire. Ces activités ont été inscrites au budget de l'OS H, qui correspond davantage à l'adoption de l'approche intégrée appliquée à la fourniture d'un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'ensemble des stratégies et des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire. Les activités relevant de la gestion des crises dans la filière alimentaire et celles concernant la production végétale ont été versées au budget de l'OS I. Ces transferts sont compensés par un virement prélevé sur l'OS D, qui permet de réajuster les activités menées en partenariat avec la Division mixte FAO/AIEA des techniques nucléaires dans l'alimentation et l'agriculture.

- *Chapitre 2 - Objectif stratégique B – Croissance de la production animale durable – **prévision d'une sous-utilisation des crédits.*** L'approche plus interdisciplinaire des activités sur la production animale s'est traduite par leur réaffectation à la gestion durable des ressources naturelles et à celle des situations d'urgences, respectivement versées au budget des OS F et I. Les activités liées à la sécurité des aliments d'origine animale ont été reprogrammées de façon plus appropriée dans le cadre de l'OS D et on a déplacé celles en relation avec le programme du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats dans l'OS F. On a aussi déplacé la fourniture de l'assistance technique apportée à la mise en œuvre des éléments relatifs à la production animale dans les stratégies et des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire. Cette activité a été versée au budget de l'OS H afin de tenir compte de l'adoption de l'approche intégrée.
- *Chapitre 3 - Objectif stratégique C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles – **pas de changements importants.***
- *Chapitre 4 - Objectif stratégique D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à tous les stades de la filière alimentaire – **pas de changements importants.***
- *Chapitre 5 - Objectif stratégique E – Gestion durable des forêts et des arbres – **pas de changements importants.***
- *Chapitre 6 - Objectif stratégique F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture – **prévision d'un dépassement des dépenses.*** Les activités et les produits du programme du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats ont été rassemblés dans plusieurs domaines agricoles de ce chapitre, y compris les coalitions avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCGRI), le Forum mondial de la recherche agricole (FMRA) et le Forum mondial pour le conseil rural (Global Forum on Rural Advisory Services, GFRAS). On a aussi déplacé dans ce chapitre des activités de l'OS H pour mieux tenir compte de leur contribution au travail mené sur les normes relatives à l'information et les méthodes et les outils relatifs à la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition visant à améliorer l'accès global à la gestion des ressources naturelles, ainsi qu'à la mise en commun et à la connaissance de celle-ci.
- *Chapitre 7 - Objectif stratégique G – Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural – **prévision d'une sous-utilisation des crédits.*** On a transféré dans l'OS L les activités d'appui aux petits producteurs liées au renforcement des capacités nationales pour l'investissement dans l'agriculture, avec l'accent mis sur l'agro-industrie et les infrastructures rurales. Les activités en relation avec les questions de maintien de la qualité et de réduction des pertes dans les chaînes de post-production à valeur ajoutée ont été versées au chapitre de l'OS D. La région du Proche-Orient a transféré des activités de l'OS G dans les OS H et L afin de mieux tenir compte du caractère multidisciplinaire de la promotion du développement rural suivant une approche régionale, qui prendra en compte des facteurs tels que la mondialisation, le changement climatique et les questions relatives aux marchés, conformément aux accords conclus entre les pays membres de la commission ministérielle de l'Union du Maghreb arabe. Des activités de développement

rural plus directement liées aux questions d'équité hommes-femmes ont aussi été reprogrammées dans le cadre des OS G à K.

- *Chapitre 8 - Objectif stratégique H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition – **prévision d'un dépassement des dépenses.*** On a transféré dans ce chapitre les activités liées à une approche intégrée de la sécurité sanitaire des OS A, B et G. L'augmentation est partiellement compensée par un repositionnement des activités du programme du Conseil indépendant pour les sciences et les partenariats dans l'OS F et d'autres activités dans l'OS L (voir ci-dessous).
- *Chapitre 9 - Objectif stratégique I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles – **prévision d'un dépassement des dépenses.*** La contribution cruciale du travail de l'Organisation dans le domaine de la production animale (OS B) est prise en compte dans ce chapitre avec la définition et la reprogrammation des activités liées aux crises dans la filière alimentaire qui proviennent de l'OS A.
- *Chapitre 10 - Objectif stratégique K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, et aux services et à la prise de décision en milieu rural – **prévision d'un dépassement des dépenses.*** On a transféré dans ce chapitre une reprogrammation des activités liées à l'édition 2010 de la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture (Les femmes dans l'agriculture) et les questions de développement rural en relation avec les questions d'équité hommes-femmes (auparavant dans l'OS G).
- *Chapitre 11 - Objectif fonctionnel L – Accroissement et amélioration de l'efficacité de l'investissement public et privé dans l'agriculture et le développement rural – **prévision d'un dépassement des dépenses.*** Dans ce chapitre, on met plus clairement l'accent sur les activités de l'Organisation relatives aux capacités nationales d'investissement dans l'agro-industrie et dans les infrastructures rurales. On prend aussi davantage en compte l'établissement de priorités dans les activités relatives aux flux d'investissements publics et privés en Afrique de l'Ouest par l'intermédiaire des programmes nationaux d'investissement agricole. Les activités liées à l'édition 2011 de la Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture sur l'investissement dans l'agriculture ont aussi été transférées dans ce chapitre. Le rôle direct du programme de coopération Sud-Sud dans l'appui au renforcement des compétences pour la mise en œuvre des projets d'investissement (au sein des stratégies et des programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire) et pour le suivi de leur mise en œuvre a également été dûment pris en compte dans ce chapitre et les activités qui leur correspondent proviennent de l'OS H.
- *Chapitre 12 - Objectif fonctionnel X – Collaboration efficace avec les États membres et les parties prenantes – **pas de changements importants.***
- *Chapitre 13 - Objectif fonctionnel Y – Administration efficace et efficiente – **prévision d'une sous-utilisation des crédits,*** qui s'explique par un effort de rationalisation des procédures administratives dans les régions et par le fait que les revenus au titre des dépenses d'appui sont plus élevés que prévu.
- *Chapitre 14 – Programme des représentants de la FAO – **prévision d'une sous-utilisation des crédits,*** qui s'explique principalement par le fait que les revenus au titre des dépenses d'appui sont plus élevés que prévu.